Council of Maritime Premiers

Annual
Report
1991

92-04212/

Vision

The governments of the Maritime provinces are committed to achieving economic self-reliance for their provinces and improving the well-being and prosperity of their peoples.

Principles

- Sovereignty: we will maintain the authority of each government and legislature;
- Equality: we will protect the right of all residents of the three provinces to participate fully in the Maritime economy regardless of age, language, race, sex or physical or mental disability;
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible] other instruments, provincially and [illegible]jointly, to act on collective decisions.

Strategic Goals

- Ensure that the Maritime provinces prosper and are full partners in the economic life of Canada;
- Reduce business and individual dependence on government;
- Remove all barriers which impede the mobility of goods and services, people and capital;
- Create a more competitive and entrepreneurial business environment;
- Improve transportation, communications, energy and education infrastructures;
- Establish or maintain high standards of occupational health, safety and labour practices;
- Protect and enhance the environment and ensure the wise use of natural resources; and
- Take other measures to improve the well-being and prosperity of the region.

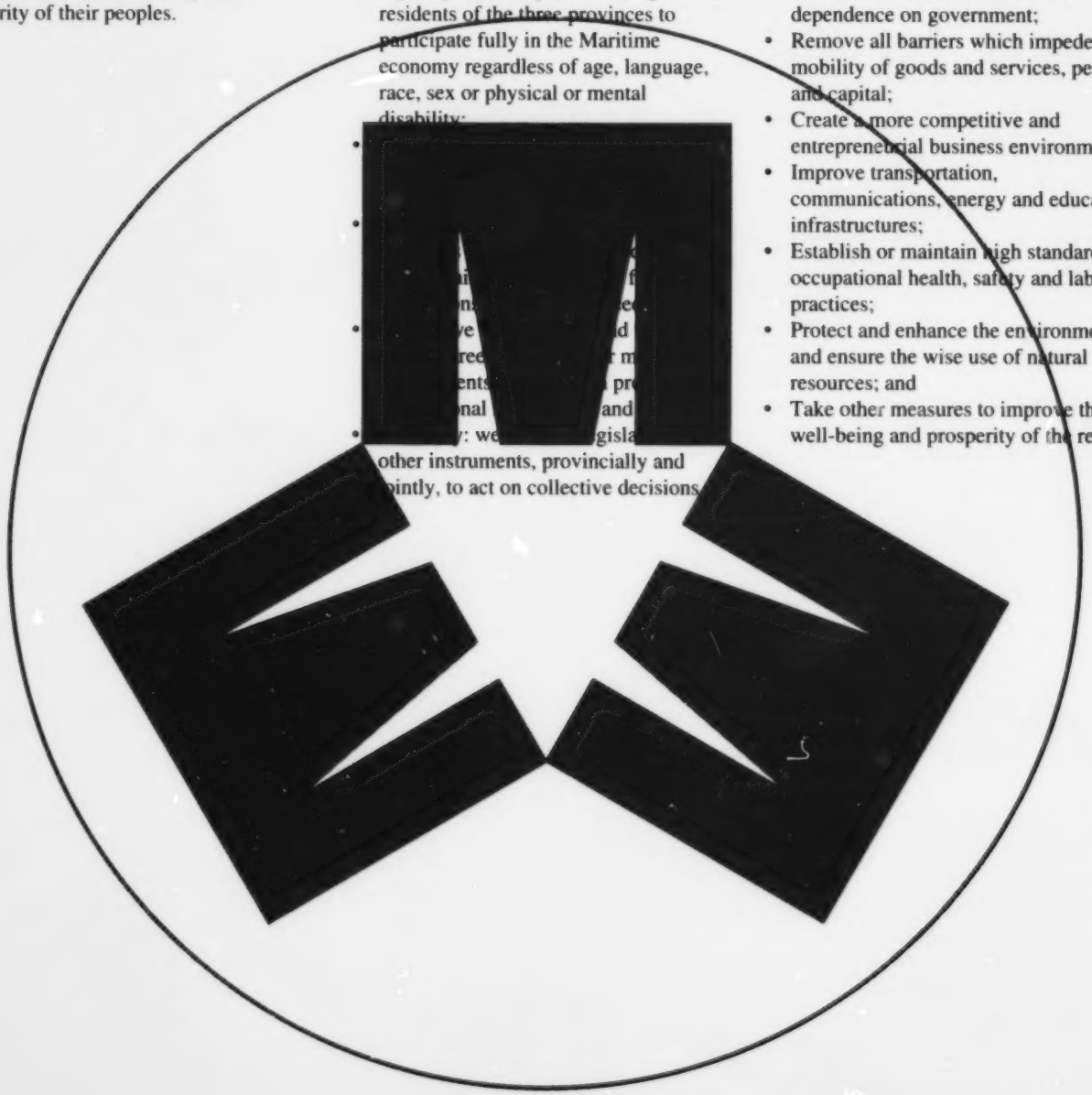

• Taken from *CHALLENGE AND OPPORTUNITY*, May 1991

This past year has been a remarkable one in the history of the Council of Maritime Premiers.

The Maritime Procurement Agreement came into effect April 1, 1991. It was expanded in October and, for the first time in Canada, included the purchase of certain services, as well as goods and construction. The Agreement is taking root as the new way to do business with the Maritime governments.

In October, Council released Standing Up to the Future: The Maritimes in the 1990's, prepared for the Council by Dr. Charles McMillan. This report recommends a much higher degree of cooperation in the economic sector between our governments. It says that cooperation must be driven by a shared vision, must be strategic and must be goal-oriented. We agree with much of the report and endorse its thrust and principles.

Roger Bacon was premier of Nova Scotia and a member of Council for five months. He shared in the initial decisions to act on the recommendations contained in the McMillan report. We thank him for his encouragement of Maritime cooperation.

Since the October Council meeting in Charlottetown, we, along with our ministers and officials, developed a response to the report and in March 1991, met in Woodstock, New Brunswick, to discuss it. At that meeting, the first attended by Nova Scotia Premier Donald Cameron, we took three major steps. First, we committed to discussing with Maritimers the idea of Maritime economic integration and to issuing a white paper as the basis of the consultation. Second, we announced the Forum of Maritime Cabinets in Moncton where all the ministers of our three provinces would meet to discuss this initiative. Third, we agreed that any changes in provincial policy or procedures during this year will be consistent with the new vision. This applies to all matters affecting the free movement of people, goods, services and capital between the provinces.

Challenge and Opportunity, our discussion paper on Maritime economic integration, was released in May 1991. This discussion paper puts forward a vision for the region:

> **"The governments of the Maritime provinces are committed to achieving economic self-reliance for their provinces and improving the well-being and prosperity of their peoples."**

We also advanced a series of key strategic goals to guide our actions:

- ensure that the Maritime provinces prosper and are full partners in the economic life of Canada;
- reduce business and individual dependence on government;
- remove all barriers which impede the mobility of goods and services, people and capital;
- create a more competitive and entrepreneurial business environment;
- improve transportation, communications, energy and education infrastructures;
- establish or maintain high standards of occupational health, safety and labour practices;
- protect and enhance the environment and ensure the wise use of natural resources; and
- take other measures to improve the well-being and prosperity of the region.

Work is underway in 27 policy areas, each involving multiple objectives. We are strengthening our commitment to efficiency and effectiveness in the public sector through the regional procurement agreement and bulk purchasing. We plan to improve the business climate in several areas, including investment incentives, transportation regulation, the environment, cooperatives and local economic development. We are pursuing initiatives on markets, promotion, mobility of people, natural resource sectors and economic infrastructure. The full list is detailed later in this report.

We want to thank the officials and staff of the Council and the provinces who have worked long and hard on the economic initiative.

On May 25, 1991 Council celebrated its twentieth anniversary. With the formation of the Council, Maritime intergovernmental cooperation became structured, more explicit and more accepted. The Council may well come into its own in this decade of challenge and opportunity for the people of our provinces.

As a founding member of Council, Richard Hatfield was a strong proponent of regional cooperation. We were saddened by his passing on April 26, 1991. Senator Hatfield will be remembered for his commitment to Canada and to our Maritime community.

Frank McKenna
Premier of
New Brunswick

Donald Cameron
Premier of
Nova Scotia

Joseph Ghiz
Premier of
Prince Edward Island

Table of Contents

Letter from the Premiers

PART I

Letter from the Secretary 4
Maritimes and Cooperation
- Maritime Profile 7
- Maritime Intergovernmental Cooperation 9

The Maritime Economic Initiative
- Background 10
- The Forum of Maritime Cabinets 10

PART II

Council of Maritime Premiers 15
- Economic Development 15
- Environment 16
- Federal-Provincial Relations 16
- Other Council Matters 17
- Telecommunications 17
- Transportation 17
- Selected Council Highlights 19

Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers 20

PART III

Council Agencies 22
- Council Employees 22
- Land Registration and Information Service 23
- Maritime Municipal Training and Development Board 25
- Maritime Provinces Education Foundation 28
- Maritime Provinces Higher Education Commission 31

PART IV

Operating Summary
- Financial Highlights 34
- Trust Funds Administered by Council 34

Council Directory 35
Index of Regional Organizations and Committees 36

PART I
Letter from the secretary

In 1991 the Council of Maritime Premiers celebrated the most remarkable year since its creation 20 years ago. Cooperation between the governments of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island is greater now than ever before. It centres on the Maritime economy. Highlights include:

- a shared vision, principles and strategic goals;
- program initiatives in 30 areas of public policy that are leading to real change;
- the release of two widely-read publications Challenge and Opportunity and Standing Up to the Future: the Maritimes in the 1990's (the McMillan Report);
- the first-ever meeting of the cabinets of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island;
- expansion of Maritime-Newfoundland cooperation;
- greater public visibility and serious discussion on Maritime cooperation than in any year since 1971.

In the 15 months from October 1990 to December 1991, I discussed Maritime economic cooperation in 220 meetings with individuals and at 26 conferences, seminars and meetings with groups, involving over 750 participants. These are in addition to the many meetings with people in the public services of the three provinces.

There is one main message from all those sessions; the status quo is no longer an option. We must change. With change and opportunity comes uncertainty. That is natural but even more so because of the innovative nature of what the Maritime premiers propose.

Some of the questions that came up in my meetings are worth repeating.

What is the Maritime economic initiative?

The initiative is three things. First, it is a framework to guide the improvement of the Maritime economy and relations between the governments. The framework is a vision, guiding principles, strategic goals, a plan, decision-making mechanisms and accountability points.

Second, the initiative encompasses policy and program changes in government to meet the goals. That gives an opportunity for officials of the Maritime governments and interest group leaders to rethink old ways in the face of new realities.

Third, and perhaps most important, the initiative is a psychological "kick" to all sectors. It forces a fresh look at assumptions, goals, policies and approaches. It offers a chance to reconsider everything in a different way; the roles of government, markets and suppliers, the effects of regulations, the climate for investment, technology, education and training and so on.

At its core, the initiative is a process for change. It is compatible with development policies for small-scale projects and mega-projects, for corporations and cooperatives, for people in all walks of life and with different endowments and for urban areas and small towns and rural areas. The initiative will be what Maritimers make of it. As Jane Jacobs said, "Development cannot be given. It has to be done. It is a process, not a collection of capital goods."

The Maritime initiative complements provincial initiatives; it does not replace them. The Maritime option has to be considered explicitly as the provinces manage their economies. The normal give-and-take between politicians and diverse interest groups will continue but with an added regional dimension.

Regional economic cooperation offers more solutions, more opportunities and rewards for economic success, provides a critical mass to do things or to do them better, reduces costs to the private sector and makes government more cost-effective. As Dr. Charles McMillan's report to the Council makes clear, the go-it-alone alternative of the past 25 years is not creating adequate economic growth in each province, even with large federal transfers.

Political union is not a part of the initiative nor is it in any way the inevitable outcome of the initiative. The region can go a long way toward effective economic integration without worrying about political union.

What will be the gains from the economic initiative?

A provincial economy is exceedingly complex. One cannot easily separate the economic effects of Maritime economic cooperation from everything else that influences an economy - interest and exchange rates, market demand, trade policy, labour supply, consumer attitudes, technological change and so on. All levers of success are not within a small provincial government's control.

Furthermore, success is relative to competitors in other parts of North America and overseas. Those competitors are not standing still.

In a report in June 1991, the Atlantic Provinces Economic Council summarized their analysis of the question as follows, "It appears, therefore, that the potential benefits of the removal of interprovincial barriers to trade are between 0.5% and 1% of gross domestic product. This would amount to between $200 and $400 million annually (1991 dollars). This can be considered a conservative estimate. Other estimates have ranged as high as 3% of GDP. These estimates are of static effects alone. Over the long run, more intense competition as a result of fewer distortions would lead to more efficient and perhaps more export-oriented industries in Atlantic Canada. These dynamic effects could be more important over time. Further benefits can also come from cooperative action in areas of shared infrastructure and policy harmonization."

It is important to repeat that the non-quantifiable potential to energize the economy (the "dynamic effects" mentioned by APEC) may be the key benefit - the longer term effects of being a more entrepreneurial society, having a more outward orientation, having a positive image, being less dependent on government and so on. We know of such societies.

Who will benefit from the gains?

A growing economy makes more money available for public services; an unsuccessful one leaves everyone poorer. Successfully implemented, Maritime economic integration will help Maritimers everywhere create wealth and the region become more prosperous.

We want more success stories by smaller companies - like Enseignes Imperial Signs of Edmundston, Ganong Bros. of St. Stephen, Roy Consultants of Bathurst, Sabian of Meductic, Cellpack of Lunenburg, Micronav of North Sydney, Nautel Electronics of Hacketts Cove, Seagull Pewter of Pugwash, TriStar of Yarmouth, Diagnostic Chemicals of Charlottetown, Olde Barrel of Wellington and others like them. Success of the initiative will encourage more such companies.

And we all know the importance of large organizations - Atlantic Co-op, Irving, Jodrey, McCain, Michelin, le Mouvement des coopératives acadiennes, National Sea, Sobeys, the forest and mining companies and so on. We all benefit from their successes and need an environment in which they will continue to invest.

Companies, their shareholders and employees cannot be the only winners, as important as they are. As the Maritime premiers said in their letter in Challenge and Opportunity, "We need to ensure that the diverse sub-regions of the three provinces participate fully in the new economy. We need to strike the appropriate balance between our natural environment and the economy. We need to enhance the working life of all Maritimers. We need to protect the linguistic and cultural rights and identities of our peoples. We need to stand up for a strong and united Canada."

Our political leaders, in their many decisions, maintain a balance between economic goals and quality-of-life goals for their province. Achieving the strategic goals and following the principles in Challenge and Opportunity will benefit all residents.

The Maritime economic initiative is about changing the economic environment in the Maritimes - to encourage business to be more competitive, to reduce red tape and other burdens of government and to open more eyes to economic opportunities at home and abroad, and, in the end, to create more wealth. And it is about managing change from within rather than reacting as it is imposed from without.

In a speech in 1988, Dr. Garret FitzGerald, a former prime minister of Ireland, in speaking of the European Community said, "The remarkable progress already made by the Community...was achieved by a combination of careful advanced planning and a clear-sighted view of the objective to be attained, combined with the creation of a unique decision-making mechanism of a supra-national character."

This past year the world witnessed the growing assertiveness of Western Europe in global affairs, largely based on its growing

confidence. The Maritimes needs no other model of daring in the face of uncertainty and no other proof that a will to change can lead to real benefits.

The Maritime premiers and governments are making progress on the elements of success stated by Dr. FitzGerald - planning, objectives and a decision-making mechanism. They are building on their 20-year partnership. They are confirming their collective vision and showing the political will to achieve it. Other Maritimers are encouraging the premiers and governments, as well as acting independently in the direction of a stronger economy. The environment is changing for the better.

"We are moulded...by the conditions and
surroundings in which we live...but we often
forget the environment is what we make it."

Bliss Carmen

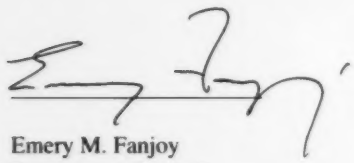

Emery M. Fanjoy
Secretary to Council

Maritimes and Cooperation

Maritime Profile

A Statistical Snapshot of the Maritimes

The Maritime provinces are a gentle mix of old and new, of culture and tradition, of pride in the past and confidence in the future. The information on these two pages provides a snapshot of the Maritime provinces, individually and as a region within the context of Canada. We hope readers will gain a better understanding of the economic and social situation in the Maritimes from this statistical profile.

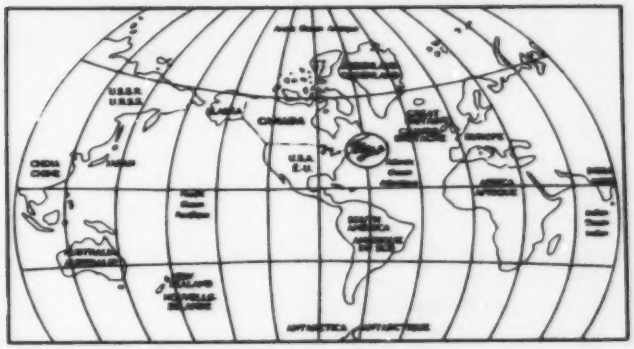

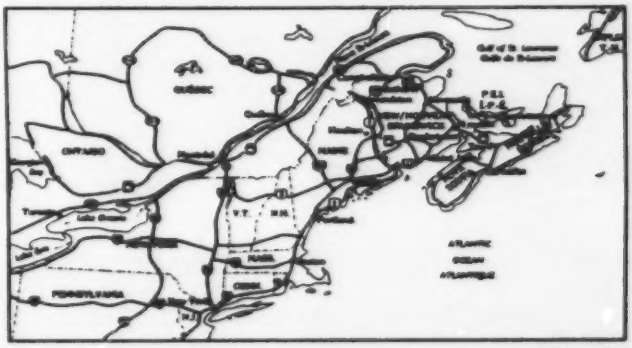

Source: LRIS

LABOUR FORCE BY OCCUPATION MARITIME PROVINCES, 1990 (thousands)

	NB	NS	PEI
Managerial and Professional	83	115	15
Clerical	51	69	8
Sales	30	42	5
Service	51	64	11
Primary Occupations	20	26	9
Processing	40	46	7
Construction	27	30	5
Transport Equip. Oper.	15	15	-
Material Handling/ Other Crafts	12	14	-

Source: Statistics Canada

	Population June, 1991	Mother Tongue (1986 Census) Eng.	Fre.	Other	GDP Per Capita 1991*	Per Capita Personal Income, 1991*
NB	726,100	63%	32%	5%	$16,492	$17,817
NS	898,200	93%	4%	3%	$17,147	$19,040
PEI	130,000	94%	4%	2%	$14,595	$16,789
CAN	26,919,900	61%	24%	15%	$22,921	$22,986

* Conference Board of Canada, Quarterly Provincial Forecast for 199
Sources: Statistics Canada, Conference Board of Canada

LABOUR PRODUCTIVITY BY PROVINCE, 1989

(real output per employed person as percentage of national average)

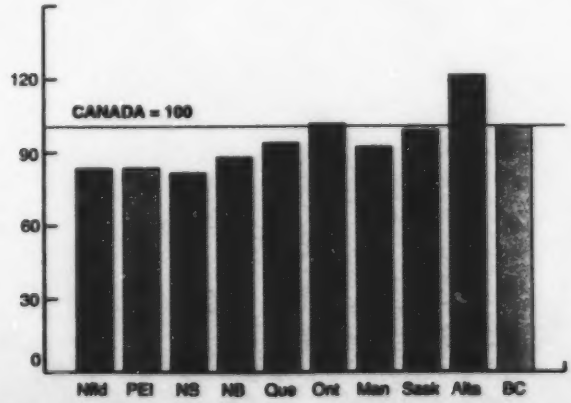

Sources: Conference Board of Canada, Statistics Canada, Canadian Labour Market & Productivity Centre

PROVINCIAL GDP BY ECONOMIC ACTIVITY (1988) (% OF TOTAL)*

	NB	NS	PEI
Agriculture, Fishing	2.2	3.6	14.7
Forestry	3.0	.6	0.0
Mining	4.5	2.0	0.1
Manufacturing	14.2	11.5	6.3
Construction	7.4	9.9	8.9
Utilities	6.9	2.4	1.6
Transportation	10.2	7.9	6.2
Wholesale, Retail Trade	11.0	13.7	11.3
Finance, Insurance, Real Estate	12.0	16.3	12.8
Community Business & Personal Services	18.9	18.3	20.0
Public Administration	9.8	13.7	18.2
TOTAL	100.0	100.0	100.0

* Totals may not add up to 100% due to rounding.

Sources: Statistics Canada; Conference Board of Canada

EXPORTS OF MARITIME GOODS BY DESTINATION
1984, ($MILLIONS/ %)*

	NB		NS		PEI	
Atlantic Canada	$ 622.1	15.7%	$ 981.3	23.6%	$ 105.6	24.7%
Quebec	674.1	17.0	603.8	14.5	39.8	9.3
Ontario	457.3	11.5	836.7	20.1	91.3	21.3
Western Canada	96.5	2.4	161.3	3.9	5.3	1.3
Foreign	2120.0	53.4	1583.9	38.0	185.9	43.4

* Calculations based on Statistics Canada's 1984 interprovincial input/output model.
Source: APEC

MARITIME FACT SHEET, 1991

Geography*		
Land Area (sq. km)		130,590
Coastline (km)		11,429
Population (Major Cities)		
New Brunswick	- Fredericton	44,352
	- Moncton	55,468
	- Saint John	76,381
Nova Scotia	- Dartmouth	65,243
	- Halifax	113,577
	- Sydney	28,115
Prince Edward Island	- Charlottetown	15,776
Federal and Provincial Governments*		
Members of the House of Commons		25
Members of the Senate**		26
Members of Provincial Legislatures		142
Media*		
Daily Newspapers		11
Weekly Newspapers		58
Radio Stations		136
Television Stations***		10
Education*		
Universities, Colleges, and Affiliated Institutions		68
Schools (Primary & Secondary)		1,088

* These numbers are totals for the three Maritime provinces.
** Includes divisional Senators
*** Does not include re-broadcast, relay, or satellite stations.

Sources: Statistics Canada
Maritime Provinces Higher Education Commission
New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island Departments of Education
1990 Corpus Almanac and Canadian Sourcebook

THE REGIONAL FISHERY 1990
(Values $ million)

	NB	NS	PEI
Total	99.5	409.1	66.8
Groundfish	10.9	166.0	6.5
Pelagic	17.7	27.2	4.3
Shellfish	70.7	215.2	52.6
Lobster	38.8	119.7	40.3

Sources: Atlantic Provinces Economic Council, Department of Fisheries and Oceans

AGRICULTURE (1990)

Farm Cash Receipts ($million)	NB	NS	PEI
Total	275.0	315.9	249.0
All crops	118.2	74.0	133.7
Potatoes	78.2	-	114.1
Fruit	-	25.3	-
All Livestock	150.3	229.0	100.9
Dairy	58.9	87.7	37.8
Poultry	31.7	41.4	-
Hogs	16.3	31.0	24.6
Cattle	23.3	31.7	-
Eggs	15.4	23.2	-

Source: Atlantic Provinces Economic Council

SELECTED ECONOMIC INDICATORS BY PROVINCE (1991)*

	NB	NS	PEI
Labour Force	322,000	420,000	64,000
Employment	284,000	370,000	53,000
Unemployment Rate	11.8%	11.9%	17.3%
Participation Rate	57.6%	61.1%	65.5%
Average Weekly Wages and Salaries Indust. Agg. ($)	485.85	472.55	435.84
Consumer Price Index (1986=100)	123.9	124.5	125.5
Value of Retail Trade ($ Million)	1,372	1,722	203.2
Value of Domestic Exports ($ Million)	953.9	698.9	39.6
Value of Manufacturing Shipments ($ Million)	1,907	2,001	101.8

* Based on the latest available figures

Sources: Atlantic Provinces Economic Council; Statistics Canada

Maritime Intergovernmental Cooperation

Introduction

Regional cooperation in the Maritimes is not a new concept. There have been two periods in our history when the region has had a common government. The first instance of common governance started about 2000 years ago under the Algonquin Indian Nation, when the region was settled by the Mi'kmaq, the Malecites and the Passamaquoddy. The second period of common government commenced in 1605 with the first permanent European settlement north of Florida at Port Royal, Nova Scotia. The region became known as Acadia. From 1605 to 1710, Port Royal changed hands and Acadia changed governments several times. It finally fell to the English, who from 1763 to 1769 governed the region as the colony of Nova Scotia. Prince Edward Island was granted independent status in 1769. New Brunswick separated from Nova Scotia in 1784.

Eighty years later, in 1864, leaders from New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island met in Charlottetown to discuss Maritime union. The Government of Canada asked to be present and representatives were invited to attend. This 1864 Charlottetown Conference led to the union of New Brunswick, Nova Scotia and Canada into the Dominion of Canada, in 1867. Prince Edward Island joined the Dominion in 1873.

The eleven Canadian first ministers marked the 100th anniversary of the Charlottetown Conference with their own Charlottetown meeting in 1964. Premier Louis Robichaud of New Brunswick proposed that the four Atlantic provinces consider anew the idea of union.

Premiers Robichaud and Robert Stanfield agreed to organize a free vote in their respective legislatures on an identical resolution calling for a study into the union of New Brunswick and Nova Scotia. The legislatures of New Brunswick and Nova Scotia passed the resolution. Premier Walter Shaw of Prince Edward Island and Premier Joseph Smallwood of Newfoundland declined to participate in the study. Premier Smallwood's participation in regional discussions decreased markedly after 1965, although Newfoundland participated in some specific regional activities.

In November 1967 Prince Edward Island Premier Alex Campbell agreed to seek the approval of the P.E.I. legislature to participate in the Maritime Union Study. Permission was granted and on March 26, 1968, the three Maritime premiers appointed Dr. J. J. Deutsch, Principal of Queen's University and formerly Chairman of the Economic Council of Canada, to head the study. Fred Drummie, Economic Advisor to the New Brunswick government, served as executive director.

While the study was underway, the Maritime premiers continued to identify and act upon ideas for closer cooperation. These areas included transportation, surveys and mapping, education, export promotion, tourism and regional development. The three provinces launched joint trade missions to the Eastern States Exposition in Springfield, Massachusetts, in 1968 and 1969.

Transition to the Council of Maritime Premiers

In 1970 the voters of New Brunswick and Nova Scotia elected new premiers. Premier Richard Hatfield of New Brunswick and Premier Gerald Regan of Nova Scotia were presented with the completed Maritime Union Study within days of taking office. They met with Premier Campbell in Charlottetown on November 27, 1970, to discuss the report.

In May 1971 the premiers created the Council of Maritime Premiers as their main response to the Maritime Union Study. The Agreement establishing the Council was approved by the three Lieutenant-Governors-in-Council and signed by the three Maritime premiers on behalf of their provinces. During the 1972 sessions, the legislative assemblies of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island enacted identical legislation respecting the establishment of the Council of Maritime Premiers. These three Acts came into force on June 30, 1972.

The Council of Maritime Premiers is the first agency of its kind in Canada by which three provinces systematically seek to identify and exploit opportunities for maximizing the benefits of government services through joint action. From the beginning, the Council adopted a pragmatic approach to seeking opportunities to address economic and social problems of the Maritime provinces through cooperative action.

The Council provides an organized capacity for the three provinces to reach ends together that they cannot reach alone. The benefits sought from cooperation include:

- achieving higher quality and greater efficiency in the public and private sectors through sharing costs, effecting a larger scale of operations, and harmonizing government policies and practices;

- reaching a critical mass of resources to do something otherwise impossible or impractical; and

- having greater influence over external forces and players that affect our provinces, particularly the federal government.

The Maritime Economic Initiative

Background

In December 1988, the Maritime premiers commissioned Dr. Charles McMillan to consider the major issues facing the Maritimes in the 1990's, develop a plan of action on them and report on the operation of Council.

Dr. McMillan's report, Standing Up to the Future: The Maritimes in the 1990's, confirmed the need for economic integration. Dr. McMillan strongly recommended a new approach to economic development, based on cooperation, an outward focus and a future orientation. The premiers agree with this recommendation as do many others who commented on the report and its recommendations.

On May 23, 1991, the premiers released the discussion paper Challenge and Opportunity. "In this discussion paper we put forward a vision, guiding principles and strategic goals for a strong and integrated Maritime economy."

The discussion paper puts forward a bold vision for the region:

> **"The governments of the Maritime provinces are committed to achieving economic self-reliance for their provinces and improving the well-being and prosperity of their peoples."**

In order to make this vision a reality, the paper states, our provinces must work together. Pooling of government resources plus cooperation among business, labour, educators and governments are basic elements of Maritime economic integration. So too is the need for the Maritimes to be outward and open. "The Maritime provinces are too small to put up walls," say the premiers.

The paper recommends harmonizing legislation, regulation and policies, erasing barriers and studying specific ways to cooperate. Areas include government purchasing, investment, export promotion, securities regulation, agriculture, energy, transportation, education and health care.

Stronger Maritime economic cooperation will create a more entrepreneurial society; support employment, wealth creation, efficient government and competitive business; and save taxpayers and consumers money.

This discussion paper began an important phase of informed public discussion. Consultation will take place within each province according to provincial traditions and using special as well as existing mechanisms. "Over the coming years, Maritimers will have the opportunity to discuss the future of this region and place their opinions and concerns before us", said the premiers. "By working together we can meet the challenges of the 1990's."

The paper concludes that in the end, progress can only be measured by improvements in the economy and quality of life. Maritime economic integration will be an important part of realizing these improvements. It will draw upon our regional identity without challenging provincial ones.

The Forum of Maritime Cabinets

The executive councils of the provinces of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island met together for the first time ever, on June 17 and 18 in Moncton.

Forty-six of the 48 ministers and the three premiers met to discuss Maritime economic integration. Mr. Peter Doucette, Chairman of the Prince Edward Island Special Committee on Maritime Economic Integration, participated in all events. Hon. Winston Baker, President of the Executive Council and President of Treasury Board, represented the Government of Newfoundland and Labrador, and participated in all Forum events. He made remarks at both the opening and closing plenary sessions.

Over the course of the Forum the ministers met for five and one-half hours in plenary sessions, chaired by the premiers. They also met privately for three hours in workshop sessions of four groups, chaired by ministers. At the same time, the premiers met and held three news conferences. Three of the five plenary sessions, as well as dinner and lunch, were open to the media.

The event was the first of its kind in Canada. In fact, there would be few occasions in history, if any, where all members of several governments met to share views on public policy issues and negotiate new arrangements.

Thirteen communiqués were issued. In addition, six reports were issued—on technological innovation, agriculture, transportation regulation, securities regulation, employment mobility and government procurement and contracting. These documents are available from the Council Secretariat.

Efficiency and Effectiveness in the Public Sector

Hon. Neil LeBlanc presented a report to the Forum, on behalf of his colleagues, on the implementation of the Maritime Procurement Agreement. The report outlined proposals to strengthen and expand the agreement, in effect since April 1990. The agreement directs that any Maritime companies can tender equally on government purchases of goods over $25,000, designated services over $50,000 and construction contracts over $100,000.

The premiers and ministers agreed that over the next 12 months, the agreement will be framed in legislation. Common rules on tendering practices and procedures will be developed for the consideration of the governments, also over the next 12 months. The Maritime Procurement Agreement will be expanded to cover the three liquor corporations and two Crown-owned electric utilities, effective October 1, 1991. Maritime Electric Co., Ltd., a private company serving Prince Edward Island, will be invited to participate.

The list of services covered under the agreement will be expanded from 11 to 22 items, effective August 1, 1991. The governments are continuing to review the list with a view to further expanding it in 1992.

The departments responsible for purchasing presented a report outlining opportunities for cooperative tendering. The report was presented to the Forum by Hon. Gilbert Clements on behalf of his colleagues.

The premiers and ministers agreed that the provinces will cooperate in joint purchases in this fiscal year as tenders come due in several commodity areas. In addition, officials are exchanging specifications and reviewing all government purchasing requirements with a view to expanding this list of commodities in 1992.

Business Climate and Business Efficiency

The Forum agreed that Maritime companies should be able to register once to do business in all three provinces. Corporate registrars in each province will report to the Council by October 1991 on how to bring this about.

The Maritime provinces have worked together closely to eliminate barriers that cost the transportation sector and ultimately, consumers, money. Accomplishments to date include

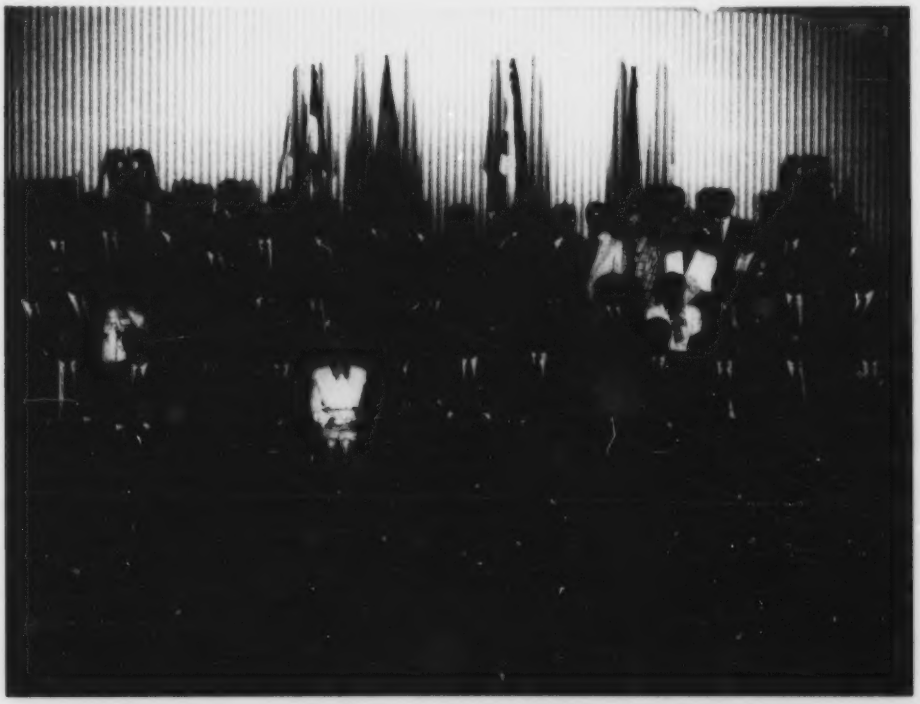

The three Maritime premiers and their cabinets at the first Forum of Maritime Cabinets, Moncton, New Brunswick, June 17 - 18, 1991.

a single license to carry a number of specific commodities, including agricultural, fishery, forestry and mineral products, as well as the adoption of common regulations governing licensing, bills of lading, registration, size and weight restriction and standards. The Forum of Maritime Cabinets agreed on the need for new, additional steps. The ministers of transportation will introduce reforms to ensure that, by 1993, there will be no barriers to the movement of trucks within the Maritimes.

The ministers resolved that the current practice of disrupting bus service at the New Brunswick/Nova Scotia border must end. It was also resolved that the provinces will work cooperatively to improve rural bus service.

Managing the environment is a priority for every Maritimer. The governments continue to work together to encourage the development of complementary environmental policies and legislation to promote cooperation in environmental research. The Forum of Maritime Cabinets agreed that the governments must work even more closely together to harmonize environmental standards and develop joint strategies to address regional environmental issues.

The ministers responsible for the environment presented a preliminary report to the Forum detailing their plans for a regional environmental accord. They will complete a draft accord for consideration of the Council of Maritime Premiers at the October meeting.

Hon. Joel Matheson presented a report to the Forum, on behalf of his colleagues, on the issue of securities regulation. The premiers and ministers agreed that securities administrators from the three governments will develop a detailed proposal for the creation of a Maritime Securities Commission, with uniform legislation to develop investment opportunities and protect investors. A single securities commission will reduce the cost of raising capital in the Maritimes, lead to a more efficient securities industry and provide better opportunities to enforce securities laws and protect investors. It will improve administrative efficiency by pooling resources and present more opportunities for this region to influence national policies in the area of securities regulation.

Plenary session, Forum of Maritime Cabinets

Mobility of People

Members of both professional and trade groups currently face a number of barriers when they wish to move to, and practice in, other Canadian provinces. These include requirements to enter or re-enter a profession, examination standards, waiting periods, registration processes, licensing requirements or differing requirements for time spent working in a trade. Hon. Aldéa Landry presented a report to the Forum, on behalf of her colleagues, on this issue.

The Forum of Maritime Cabinets directed that a Maritime action plan on employment mobility be developed for review of Council next spring. A steering committee has been struck to oversee the task, comprising senior officials from the three provinces. This group will consult widely with the trades and professions. It is hoped that progress made will be useful in breaking down similar barriers across the country.

Natural Resource Sectors

The three provinces agreed to reduce the barriers in the fishing industry caused by restrictive provincial regulations. The Forum of Maritime Cabinets agreed that the three Maritime provinces should standardize boat builder certification and permit provincial loan recipients free access to any certified boat builder in the Maritimes. The ministers of fisheries will be developing proposals to harmonize fees, schedules and conditions for fish buyers and fish processing licenses.

Hon. Alan Graham presented a report to the Forum, on behalf of his colleagues, proposing a series of goals and actions in an effort to improve the competitive position of Maritime agriculture. The ministers agreed to launch a major strategic planning process involving farm industry leaders, business and governments.

The ministers of agriculture will:

- create a Maritime Provinces Agricultural Policy Coordinating Committee to coordinate and harmonize Maritime agricultural policies;

- develop a regional strategic plan involving farmers, industry and government for the development of Maritime agriculture and report progress to the Council by January 1992;

- create opportunities for farm industry leaders, processors, marketing institutes and governments to discuss the competitiveness of Maritime agriculture; and

- develop a common approach on user fees.

Infrastructure

Improving key transportation links is the top economic priority and must proceed urgently. Four-laning the highway in Atlantic Canada is vital to access and to reduce the unacceptably high number of accidents and fatalities. A first-rate highway system is also important to further growth of the Maritime tourist industry. The Council will contact Prime Minister Mulroney on this urgent matter. The premiers agree that this initiative represents a special project for Atlantic Canada that is critical to its economic success.

Members of the cabinets discussed the report, presented by Hon. Tom McInnis, from the chairmen of the region's Science and Technology Advisory Councils on ways to improve science and technology-based innovation and diffusion in the region. The Forum accepted the report and directed the departments to consider:

- the establishment of regional centres of excellence in aquaculture, food science and environmental technologies;
- the immediate expansion of the Maritime Procurement Agreement to include hospitals, universities and other major publicly-funded purchasers of technologically-oriented goods and services;
- coordination of regional efforts to coincide with the national Science and Technology Week activities, normally scheduled for the fall of each year;
- the cost and scope of a regional database on science and technology activities and expertise to more effectively channel the resources in science and technology promotion efforts; and
- a regional focus on strengthening the teaching of science and mathematics at the high school level.

The premiers met with Mr. Lin Titus, President of NB Power, Mr. Louis Comeau, President of the N.S. Power Corporation, and Mr. John Reynolds, President of Maritime Electric Co., Ltd. The premiers accepted the proposal that the benefits of closer cooperation between the utilities be re-examined. They agreed that if there are clearly demonstrated benefits from such cooperation, the electric utilities should have the freedom to realize these benefits without regard to provincial boundaries. In addition, the three Maritime utilities have agreed to take the necessary steps to participate in the Maritime Procurement Agreement.

The provinces announced that they will contribute $8 million toward a major refurbishing of Dalhousie University Medical School. As the host province, Nova Scotia will assume the initial 15% of the project's cost. The balance of the cost will be shared by the three provinces in proportion to provincial population. Dalhousie University's Medical School serves as the regional centre for education and training in medicine. A minimum of 90% of the students come from the three Maritime provinces. Through regional cooperation and the pooling of resources, the provinces are able to avoid costly duplication. At the same time, they are able to maximize the education, health service and research capabilities available within the region.

Managing the Economic Initiative

Achieving closer cooperation between the Maritime provinces is a priority of the three governments. The premiers agreed to appoint a minister from each province to lead the process. Hon. Aldéa Landry, Hon. Tom McInnis and Hon. Robert Morrissey will report directly to the premiers on all matters related to the economic initiative. They will consult with business, labour and other interested groups.

The premiers met with the ministers responsible for francophone

Maritime cabinet ministers during a workshop session, Forum of Maritime Cabinets

affairs. The ministers noted that the Council has, over the years, developed a sensitive approach to protecting and enhancing the interests of the francophone community. It was agreed that two basic requirements should guide the Council's approach to protecting and enhancing francophone interests in regional economic integration—equal service in both languages and equitable representation.

Commenting on the Forum of Maritime Cabinets, Premier Ghiz said, "I think that we accomplished much more than any one of us would have anticipated...We're making substantial progress. The fact that 51 ministers from the three provinces have met together, discussed issues of common concern, builds an attitude and builds a forum for consensus whereby it's much easier for us to resolve our problems in a spirit of trust and confidence."

Premier Cameron responded to a question on his reaction to the Forum. "I said prior to coming to this meeting that we'd have to show some progress to keep the confidence of the people in our province. I think we've done that. There has been a great deal of movement on a lot of issues."

In commenting on the views of the ministers, Premier McKenna said, "All of our cabinet ministers volunteered that they found the process of spending two days with their colleagues, of working in sessions and in think-tanks, very, very stimulating, and they found that it built the foundation upon which a great deal more progress could be accomplished."

Clearly, the first-ever Forum of Maritime Cabinets was a success and there was unanimous agreement that the process started in Moncton must continue. The Forum will meet in future years, with the next meeting in Nova Scotia in 1992.

Premiers Ghiz, McKenna and Cameron sharing a laugh during a press conference at the Forum of Maritime Cabinets.

PART II
COUNCIL OF MARITIME PREMIERS

The Council conducts most of its activities through its agencies, interprovincial committees and task forces and its Secretariat.

The agencies of Council—Land Registration and Information Service, Maritime Municipal Training and Development Board, Maritime Provinces Education Foundation and the Maritime Provinces Higher Education Commission—are discussed separately in this report.

Interprovincial committees and task forces offer advice and proposals for Council's consideration and generally implement its decisions. Some function quite independently of Council. Committees are involved in Maritime intergovernmental cooperation on a number of fronts including the environment, telecommunications, energy, transportation, tourism, government purchasing, francophone matters and the economic initiative.

The Secretariat was established in 1971 to organize and expedite the work of Council. In its role as a catalyst for Maritime intergovernmental cooperation, the Secretariat provides continuity plus services of several kinds to Council and its committees. A committee of treasury/management board ministers oversees the administration of Council funds and employees. Secretariat staff provide support to this Regional Treasury Board as well as to Council agencies in the management of people and money.

Employees of the Secretariat provide services to the Maritime Provinces Education Foundation, the Conference of Atlantic Premiers and the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers. Special funding arrangements are in place for the Maritime Provinces Education Foundation and the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers.

Over the years, Council has given grants to assist funding for selected activities which it feels are deserving.

- The Linda Joy Busby Media Arts Foundation was established to "encourage, inspire and promote the talents of the Atlantic region's independent media artists and to make Canadian media arts altogether better known in the Atlantic region". Council provided grants to support an awards program administered by the Foundation. This progam provides cash awards and scholarships to emerging filmmakers and video artists in the Atlantic community.

- The Canadian Centre for Philanthropy initiated a special five-year project called "Imagine". The purpose of this project is to raise the awareness of Canadians about the importance of personal and corporate donations of time and money to charitable causes. "Imagine" is comprised of a series of programs and projects, including high intensity national advertising and public relations campaigns. Council has made three grants to this project as part of a five-year commitment of funds on behalf of the Maritime governments.

- In June 1990, Island Media Arts Co-op sponsored the seventh annual Atlantic Film and Video Producers Conference at Stanhope-By-The-Sea, Prince Edward Island. Council provided a one-time grant to Island Media Co-op to assist with the cost of this conference.

- The Centre for International Business Studies at Dalhousie University proposed that Council provide grants for three years toward research and publications on international businesses. The grants are available to professors studying and writing on international business at Maritime universities and result in an enlarged body of material on international business with a regional focus for use in Maritime universities. It also provides a better networking of Maritime-based professors interested in the subject and full use of their diverse knowledge and skills. Council agreed and is currently in the final year of its three-year commitment.

Economic Development

At the October Council meeting in Charlottetown, the committee of ministers and senior officials who negotiated the Maritime Procurement Agreement, reported on the implementation of the Agreement. They recommended amendments to facilitate its implementation. Their recommendations were adopted. The Procurement Agreement became effective April 2, 1990 and eliminates trade barriers for government acquisition of goods, services and construction.

The premiers committed to encourage all other organizations not covered by the Agreement to follow its principles and each premier agreed to send letters to provincial agencies, such as municipalities, hospitals and school boards to that effect.

The premiers also agreed to the recommendation that an Assessment Review Committee be created. Mr. George Wright of Charlottetown was appointed Chairman of the committee. Mr. Wright has had extensive experience in the business community, is past Chairman of the Board of Governors of Holland College, past Chairman of the P.E.I. Manufacturers' Association and Atlantic member of the Canadian Manufacturers' Association. The Assessment Review Committee is responsible for

monitoring complaints with respect to the terms and conditions of the agreement and making recommendations to the Council for improvement and changes consistent with the scope of the Agreement. In addition to the Chairman, the committee consists of two officials appointed from each of the Maritime provinces.

At the March meeting in Woodstock, N.B., the premiers announced that their governments will ensure that any changes in policy or procedure which are introduced in their provinces will not have the effect of increasing economic discrimination among the three provinces. This decision was taken as part of ongoing discussions between the provinces for the development of the new economic initiative. The moratorium is to be applied to all matters affecting the free movement of people, goods, services and capital between the provinces. In announcing their intention to adopt this moratorium, the premiers recognized the importance of creating an awareness of the spirit of economic partnership. It is the intention of the premiers to avoid any further obstacles to cooperative action.

Standing Up to the Future: The Maritimes in the 1990's, a report prepared for Council by Dr. Charles McMillan, was released in October 1990. The report takes a hard look at the strategic issues facing the Maritime region. It recommends specific actions that will build closer economic ties among the provinces. The premiers agree with many of the recommendations outlined in the report and announced their intention to establish a structured, consultative process with a view to holding a forum of the three Maritime cabinets.

The impact of the decisions leading up to the Forum of Maritime Cabinets is discussed in detail under the section entitled "The Maritime Economic Initiative".

Hon. Léonce Bernard, Guy LeBlanc and Denis Losier at the Forum of Maritime Cabinets.

Environment

Cooperation between the ministers and officials responsible for the environment has been a priority of the Council since 1971. The Committee of Environment Ministers, formed by the Maritime premiers in December 1971, is mandated to encourage the development of uniform environmental policies and legislation, to promote cooperation in environmental research and to undertake a cooperative information program. The Government of Newfoundland and Labrador has participated as a member of the committee almost since its inception. Up to 1989 the ministers met annually. In 1989 the ministers agreed to meet twice per year; officials meet more frequently as required.

The ministers met in Churchill Falls, Labrador in August 1990. They addressed several important issues such as Environment Week, Environmental Partners Fund, Enforcement Energy Conservation, and a Mobile PCB Destruction Facility.

At each of their meetings the ministers discuss new provincial environmental policies and legislation. Such a discussion provides an opportunity to exchange information and serves as a catalyst toward the harmonization of environmental policies and legislation across the region. In February the ministers agreed to initiate a study into existing environmental legislation in the four provinces. The study, completed in 1990-91, identified opportunities for harmonization and will be discussed at the August 1991 meeting.

Federal-Provincial Relations

Most federal-provincial relations are conducted on a bilateral basis. However, since its inception, the Council has been a forum for the premiers to discuss matters pertaining to the federal government. Occasionally, the premiers make a joint representation to Ottawa or negotiate a federal-Maritime agreement on an issue of importance. More often, the premiers and their officials share information on federal-provincial matters without the intent to develop joint positions.

In the autumn of 1990 the Maritime lumber industry expressed a concern that Canada was considering the termination of the Canada/U.S. Memorandum of Understanding on softwood lumber. Under the memorandum, Canada is required to collect a 15% export tax on lumber exports; the Maritime provinces are excluded. The governments and industry are concerned by the implications of terminating the agreement, and the premiers wrote to Prime Minister Mulroney on this matter.

There are proposals from the federal Ministry of Transport to increase cost recovery for the use of transportation facilities. A specific proposal on airport facilities would put Maritime airports at a competitive disadvantage. At the October meeting of Council, the premiers agreed to ask their ministers of transportation and heads of the regional airlines to meet the federal ministers. They also agreed to ask federal members of parliament from the region to become active on the issue.

Other Council Matters

At the October meeting of Council in Charlottetown, the Maritime premiers confirmed their intention to formalize an agreement on cooperation in the case of any major emergency in the region. Oil spills, forest fires and other physical emergencies are always a possibility. The Emergency Measures Organizations have plans for coping with such events. Cooperation among them in contingency planning is a reality, whether it be for human resources or equipment. In February, the premiers signed the agreement which provides the framework for future cooperation in emergencies.

Telecommunications

Since 1972, the Secretariat has provided support for the provinces in the telecommunications field. In many cases this work has been carried out in close cooperation with the Government of Newfoundland and Labrador.

During the year, extensive consultations were undertaken with Communications Canada to determine the appropriate roles for the federal and provincial governments in the development and coordination of telecommunications policies, as a result of the August 1989 decision of the Supreme Court of Canada which brought the telephone companies in the region under federal jurisdiction. Following these consultations, the federal Minister of Communications and the provincial ministers responsible for communications exchanged letters agreeing on the principles which would guide the development of telecommunications policies and mechanisms for coordinating this work. Included are agreements that there must be a single Canadian telecommunications policy to reflect regional and provincial needs, that the use of telecommunications policy must promote industrial development, that the management of the provincial telephone companies will continue to be carried out in each province, and that there be established mechanisms by which the provinces may exercise effective input into the policy development and regulatory processes. Federal legislation required to implement certain elements of these agreements has not yet been passed.

In May 1990, UNITEL Communications Inc. applied to the federal regulator for permission to provide public long distance telephone service in competition with the provincial telephone companies. This application raised a number of important questions as to the industry structure and regulatory framework which would best meet the future needs of Canadians; both large business users who must be internationally competitive in order to thrive, and residential users, often in small communities, who require modern communications services at affordable costs. The federal regulator held a series of public hearings on the application in the provincial capitals during February and March 1991. The provincial ministers responsible for communications addressed these hearings, stating the public interest issues which they asked the federal regulator to follow in deciding this matter. The main hearing was scheduled to begin in April 1991, with a decision not expected for several months thereafter.

The Atlantic Consultative Committee on Communications (ACCC), established in 1972, provides a forum for consultation on all aspects of communications, including broadcasting. It is chaired by the Council official, with membership from the four Atlantic provinces and the federal department of communications. During the year the ACCC met twice. The agenda included a wide range of topics, including broadcasting policy, telecommunications policy, regulation, regional development, forthcoming federal legislation, CBC service, copyright fees to cable TV operators, and microwave development and new technology.

Transportation

The Maritime Transportation Committee was established by the Council in 1973 to bring about a coordinated approach to transportation in the region. Its members are the senior transportation policy officials of the three provinces.

1990 was a year of significant pressures on the transportation industry caused by the economic recession and the increase in fuel prices associated with the Persian Gulf crisis. These pressures led to significant changes and realignments in all transportation modes, and most transportation providers were struggling with decreasing traffic volumes.

The National Transportation Act and the Motor Vehicle Transport Act, enacted on January 1, 1988, to a large extent deregulated transportation services in Canada. Therefore, 1990 was the third year of the implementation of this regulatory reform. Deregulation has unquestionably placed Canadian transportation firms in a more competitive marketplace. The National Transportation Agency conducts annual reviews of the transportation industry under the National Transportation Act and a comprehensive review covering the five years since the introduction of the National Transportation Act will be carried out in 1992. The Maritime Provinces Transportation Committee is monitoring the changes in the transportation industry and its impact on shippers and passengers in the three provinces.

In trucking, deregulation, freer motor carrier entry, upward valuation of the Canadian dollar, and the economic recession have caused considerable difficulties for many owner-operators across Canada and they responded with roadblock demonstrations in 1990. In response to their request for government action, the federal Minister of Transport formed a task force on trucking issues which subsequently conducted a number of studies into transborder trucking and the comparative advantages and disadvantages of Canadian truckers versus U.S. truckers. Maritime provinces transportation officials participated in this task force and are analyzing these reports as they apply to the Maritime provinces.

In July 1990, Transport Canada issued a "Phase II Discussion Paper" outlining the federal government's proposal for increased cost recovery for the air and marine modes. It is proposed in the paper that new and/or increased user charges will be introduced with the objective of removing $40 million from the air side and $25 million from the marine side during the first year of implementation. While the discussion paper indicated that the policy was to be implemented early in the fiscal year 1991-92, Transport Canada has since indicated that the increased cost recovery program will not take effect before the fall of 1991. All three Maritime governments, after consulting with industry, made submissions to the federal minister on the consequences for their respective provinces.

In October 1989, the Prime Minister of Canada announced that a Royal Commission was being established to study the possibility of a national passenger transportation system for the 21st century. This Royal Commission held public hearings across Canada in 1990 and all three provinces made representation to the Commission. The Royal Commission issued an interim report in April 1991, and the final report is not expected until 1992.

The new National Transportation Act has simplified the process for abandonment of uneconomic rail branch lines by the two Canadian railroads. As a result, these railroads continue to make application for abandonment of lines in New Brunswick and Nova Scotia. Prince Edward Island has subsequently lost all of its rail service. The governments in New Brunswick and Nova Scotia continue to make representations to the National Transportation Agency to retain lines that are considered to be in the public interest. Several lines which have been ordered abandoned are presently under appeal, either in the courts or with the federal cabinet. As the rail lines are abandoned, more traffic shifts to trucking, placing an additional burden on an already congested and deteriorating highway system in the three provinces. Funding assistance from the federal government is a priority of the Maritime provinces so that the highway system can be upgraded to acceptable levels.

The Maritime Provinces Transportation Committee continued to work with federal officials and individuals involved with marine transport to monitor the development and operation of Maritime ports and public harbours. The members of the Committee used these consultative mechanisms to ensure that matters of concern to provincial governments respecting port policy are identified and brought to the attention of federal authorities.

Transportation is recognized as a key to regional economic development and the Transportation Committee will continue to work to ensure that the transportation system supports economic development in the three provinces.

Selected Council Highlights: 1990-91

- The premiers released Standing Up to the Future: The Maritimes in the 1990's and endorsed the thrust and principles outlined in the report.
- The premiers announced the appointment of George Wright of Charlottetown as Chairman of the Assessment Review Committee for the Maritime Procurement Agreement.
- The premiers confirmed their intention to formalize an agreement on cooperation in the case of any major emergency in the region.
- The premiers announced the first-ever Forum of Maritime Cabinets to be held in Moncton, June 17-18, 1991.
- The premiers agreed to prepare a discussion paper outlining specific proposals for economic integration and allowing Maritime legislatures and the public the opportunity to participate in shaping the new economic partnership.

Selected Highlights Since 1971

- CMP was established in 1971 to promote unity of purpose, to ensure maximum coordination of activities of the governments of the three provinces and their agencies and to provide a framework for joint undertakings
- Cooperation on environmental education and information was initiated in 1971
- Since its establishment in 1972, LRIS has mapped 885,100 Maritime land parcels
- The Atlantic Police Academy at Holland College became our principal training facility for police recruits in 1972
- Uniform bill of lading for commercial trucking was approved in 1973
- MPHEC was established in 1974 to bring about an efficient and effective allocation and utilization of higher education resources in this region
- Since its establishment in 1974, MMTDB has brought together elected and appointed provincial and municipal officials with the objective of improving the administration of Maritime local government
- Atlantic Lottery Corporation was created in 1976
- Expansion of the Dalhousie Dental School was agreed to in 1977
- L'Université de Moncton was designated as the regional French language school of Common Law in 1977
- The Maritime Committee on Archaeological Cooperation prepared resource materials for Maritime students of archaeology (six reports from 1977 to 1986)
- Joint purchasing and tendering policy was adopted in 1979
- Council pressed for a constitutional guarantee that offshore resources be treated as if they were on land in 1980
- Federal Cabinet reversed a decision by the Canadian Transport Commission on Toronto/Halifax air route after Council intervention in 1980
- The Coordinating Committee of Maritime Electric Utilities was established in 1980
- A $1.5 million fund for joint projects in education was established in 1981
- Actions were initiated to maximize the Maritime value-added from a proposed natural gas pipeline in 1981 and 1982
- Maritime Provinces Education Foundation was established in 1982 to promote and develop regional cooperation in education
- "Atlantic Visions de l'Atlantique", a collection of the best work created by craftsmen from the region, toured from 1982 to 1986
- Agreement on financing the Atlantic Veterinary College was reached in 1983
- Land titles pilot project commenced in New Brunswick in 1984
- Agreement on financing the Maritime Forest Ranger School was reached in 1984
- Agreement to finance the development and production of English and French Maritime Studies textbooks was reached in 1984 and 1985 respectively. Texts form the core curriculum for a new social studies course on the Maritimes
- Agreement was reached to streamline the collection of truck related taxes and fees in 1985
- Trade and investment missions to Hong Kong and China were initiated in 1986
- The provinces signed federal-provincial agreements for the continuance of feed freight assistance after five Council interventions in 1986-87
- The Maritime provinces high school in Hong Kong was officially opened in December 1987
- The Maritime Studies textbooks The Maritimes: Tradition, Challenge & Change and Les Maritimes: Trois provinces à découvrir were completed in 1987-88
- Dr. Charles McMillan was engaged to identify opportunities for enhanced regional cooperation in the Maritimes
- The Government of New Brunswick announced its intention to amalgamate the LRIS regional offices in that province with the assessment division and the registry offices under the newly created New Brunswick Geographic Information Corporation
- An historic Memorandum of Agreement to reduce interprovincial trade barriers was signed by the three premiers in December 1989
- In April 1989 Council created the Educational Publishing Development Program to strengthen the Maritime publishing industry's participation in the learning materials marketplace

Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers

The Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers advances the interests of the eleven jurisdictions through cooperation. The Conference is a unique and highly effective international relationship of states and provinces sharing ideas and building on historic ties. The Conference encourages cooperation between the private and public sectors in the region. It achieves its purpose in four ways:

- making decisions and taking collective action;
- sponsoring conferences, seminars and meetings;
- undertaking research on mutually agreed topics; and
- increasing public awareness of issues.

The annual conference site alternates between the two countries and the eleven jurisdictions. Since its inception in 1973, the governors and premiers have addressed many topics, including tourism, trade, energy, the environment, forestry, fisheries, family, agriculture and local history. Specific accomplishments of the governors and premiers include:

- implementation of a regional program to reduce sulphur dioxide emissions;
- over 250 international roundtables, conferences and seminars on diverse and important topics;
- implementation of comprehensive air quality monitoring in rural areas threatened by airborne pollutants, particularly acid rain;
- adoption of principles of a good neighbour environmental relationship;
- the Sugarbush Compact, a declaration of intent to work together to ensure mutual benefit from future energy development; and
- the Mystic Covenant, a pledge to strengthen and promote trade relations.

These and other accomplishments in many cases complement activities of the individual jurisdictions, and point to the success of the New England/Eastern Canada cross-border relationship.

In June 1990, the governors and premiers focused their attention on environmental and economic issues. They met Paul Volcker, former Chairman of the U.S. Federal Reserve System; Ambassador Thomas Niles, U.S. Ambassador to the European Community; and Geoff Hoon, Chairman of the European Parliamentary Delegation to the U.S. Congress; along with representatives from the private sector. Six resolutions were passed at the Conference in Mystic, Connecticut, along with the adoption of the Mystic Covenant. Four committees will work to implement the resolutions. The work of the committees—the Northeast International Committee on Energy, the Committee on Economic Cooperation, the Committee on the Environment and the Forest Productivity Working Group—is discussed below.

International events and national policies have a significant effect on planning for the region's energy needs. So too do energy developments in neighbouring jurisdictions. In 1974 the governors and premiers recognized the energy interdependence of the states and provinces with the adoption of the Sugarbush Compact. The Compact is a unique declaration of intent to work together to assure mutual benefits from the development of the region's energy resources. In 1978 the governors and premiers established the Northeast International Committee on Energy as an ongoing mechanism for energy cooperation. In 1990 the committee examined energy efficiency and strategies for conservation and published a compendium of information on biomass facilities.

In 1990 the governors and premiers adopted the Mystic Covenant, a bold commitment to further strengthen economic and trade relations of the 11 states and provinces. The Conference recently sponsored a symposium on educating youth on the importance of science and technology. Educators and business and government representatives met in Halifax to develop a plan of action on this important subject. The Conference also organized a major conference in Hartford on ways to spur the region's economy, increase economic efficiency and improve the region's competitiveness. Both of these events resulted in concrete recommendations to be considered by the governors and premiers at their upcoming meeting.

In 1984 the governors and premiers created the Committee on the Environment to promote the exchange of information and to undertake joint initiatives between the states and provinces on environmental priorities. As the first priority, the committee developed a plan to reduce sulphur dioxide emissions in the region by 32% from the 1980 levels. The plan was adopted by the Conference, and the committee reports annually on progress toward achieving the targets. Due to progressive measures taken across the region, the states and provinces are on schedule to meet the targeted reductions. However, similar progress across the continent will be necessary if the region is to benefit from significantly reduced acid rain impacts. That is why the governors and premiers continued their call for the adoption of a North American accord on transboundary air pollution. The committee worked on several other projects, including the preparation of a list of acid rain information and a global climate change strategy as well as principles of sustainable development. These last two major issues will be discussed by the governors and premiers at their upcoming meeting.

The forest resource is invaluable to the New England states and eastern Canadian provinces. Not only does the forest provide wood and jobs, but forests are also a source of recreation, water supplies, wildlife habitat, and visual amenities that contribute to the high quality of life shared by citizens and visitors alike. In

1984 the governors and premiers created the Forest Productivity Working Group in an effort to preserve the health of this vital resource. At the urging of the Conference, the United States Forest Service has established a northeastern forest health monitoring system similar to the one used in Canada. Through the working group foresters from across the region are meeting to compare data and to implement measures designed to protect the state of the region's forests.

Staff support to the Conference and its committees is provided jointly by the New England Governors' Conference, Inc., in Boston and the Eastern Canadian Secretariat, in Halifax. Council of Maritime Premiers' staff are seconded to the Eastern Canadian Secretariat and costs are shared by the five eastern provinces. On-site Conference support services are provided in both official languages by the Canadian Intergovernmental Conference Secretariat.

Several of the principals from the Mystic discussions:
(front row, l. to r.) Premier Frank McKenna, Paul Volcker, Governor William A. O'Neill, Governor Michael S. Dukakis, Premier Robert Bourassa, Governor Madeleine M. Kunin.

(back row, l. to r.) Terry Nickerson, Premier John M. Buchanan, Premier Joseph Ghiz, Ambassador Thomas Niles, Governor John R. McKernan, Jr., Premier Clyde Wells

PART III
COUNCIL AGENCIES

The Council is a framework for joint undertakings among the Maritime governments and their agencies. Responsibility for managing organizations within this framework is generally delegated to agency boards or commissions appointed by the Council. A Regional Treasury Board of provincial ministers responsible for that function advise Council on the management of money and people.

Financial accountability is preserved in several ways. Agency budgets are reviewed by the Regional Treasury Board and are approved by the Council. Council submits a budget request to the three governments for presentation to the legislatures. An external auditor reports to Council on the disposition of funds. Financial statements are available on request.

Two agencies, Maritime Provinces Higher Education Commission and Maritime Municipal Training and Development Board, employ staff directly while Land Registration and Information Service and Secretariat staff are employees of the Council. A unique labour code and labour relations board govern employer-employee relations. A regional pension plan is available for regional employees, currently including those of the Secretariat, Land Registration and Information Service, Maritime Provinces Higher Education Commission and the Atlantic Lottery Corporation.

The activities of Council agencies are discussed later in this section.

Council Employees

Council employees work in seven Maritime communities: Fredericton, New Brunswick; Halifax, Amherst, Sydney, New Glasgow and Lawrencetown, Nova Scotia; and Summerside, Prince Edward Island. At March 31, 1991, person-year allocations were:

Secretariat	15.0
Council	
MPEF	
Eastern Canadian Premiers	
LRIS	179.5
MMTDB	5.0
MPHEC	9.5

Each year the Council acknowledges outstanding contributions made by regional employees. The 1990 Certificate of Outstanding Achievement was awarded to two Land Registration and Information Service employees, Andrew Kenny and David Matheson. Andrew Kenny received the award for developing computer software that automatically updates property maps. David Matheson received the award for developing a similar electronic updating program in the Sydney office. In both cases the new software improves efficiency, speeds the process of maintaining data and substantially improves service to the public. The awards were presented by Roger Bacon, Premier of Nova Scotia at the time.

In May 1991 the Secretary to Council announced a 20th Anniversary Scholarship, a one-time award of $600 for post-secondary study. The award was made possible by an anonymous donor who has great respect for what the Council is and has achieved. The award was to go to a Council employee or the dependent of an employee who was selected by the donor after an open competition.

The winner of this award was Krista MacLeod of Charlottetown. Krista is a second year student in the bachelor of arts program at the University of Prince Edward Island. She is majoring in French and plans to become a French teacher. Krista is the daughter of Brenton and Carol MacLeod. Brenton is a mapping technician at LRIS Summerside and has been with the Council since 1973.

Land Registration and Information Service

Introduction

The demand and potential uses for geographic information are increasing at a significant rate. The assessed value of land in the Maritimes exceeds $100 billion. Total expenditure by all levels of government, utilities and the private sector on geographic information is estimated to be $150 million per year in the Maritime provinces. This figure includes products which are produced with the aid of cartography, geographic information systems and remote sensing. The rate of automation is accelerating; there are already more than 60 sites in the Maritime provinces which operate automated geographic information systems (GIS). In addition, there are six remote sensing facilities in the Maritimes which operate digital image analysis systems. The region has a cadre of well-trained, experienced staff, and a broad collection of digitized base data to support geographic information activity.

The growing recognition of the need to integrate economic and environmental decisions provides further fuel to the demand for geographic information. Geographic information management systems provide an extremely powerful tool through which to monitor environmental change and to manage our land and water resources. The Council of Maritime Premiers' 1991 discussion paper on Maritime economic integration, Challenge and Opportunity, articulated the benefits to be gained by each province through strengthened regional cooperation. The geomatics industry is recognized as an economic opportunity with significant regional potential.

Numerous initiatives throughout the Maritimes demonstrate the growing recognition of the importance of geographic information management within government, private and academic sectors. For example:

- Geomatics industry associations have recently been established in New Brunswick (Geomatics Industry Association of New Brunswick) and Nova Scotia (Geomatics Association of Nova Scotia). The Atlantic Canada Geomatics Industry Directory, published by the Champlain Institute, now lists over 70 companies offering a range of geomatics products and services.

- The Atlantic Centre for Remote Sensing of the Oceans (ACRSO) was established in 1990. The primary goal of the Centre is to assist and enhance the capabilities of Atlantic Canada's ocean information and management industry, thereby assisting the industry to exploit world-wide market opportunities. Examples of major projects include the development of the Bay of Fundy, Gulf of Maine, Georges Bank (FMG) Resource and Environment Database, the Inland Waters, Coastal and Ocean Information Network (ICOIN), and the planned Nova Scotia Coastal Mapping/Database Program.

The LRIS Program Organization

In 1972, the three Maritime provinces signed agreements to create two regional agencies, namely the Maritime Resource Management Service (MRMS) and the Land Registration and Information Service (LRIS).

The three Maritime governments brought together their surveying, topographic and property mapping operations through LRIS. The approach was three-phased: to create a network of survey monuments; to produce and maintain topographic and property maps for the provinces; and to develop a computerized land registry and information system. MRMS became a division of LRIS in 1988 and provides a wide variety of resource information services to the Maritime provinces, including cartography, aerial photography, GIS, and remote sensing analysis capabilities. MRMS provided the "downstream" thematic information management technologies and products in contrast to the "upstream" base mapping mandate of LRIS.

Following extensive debate, the Council of Maritime Premiers decided that LRIS, including the MRMS division, be restructured to reflect changes over the past three years in provincial structures and priorities with respect to geographic information, as well as an increased capacity within the private sector to provide geomatics services to governments. Most significantly, each province has assumed, or is in the process of assuming, direct responsibility for property mapping, parcel indexing and registry reform programs previously delivered through LRIS.

As a result, there is currently a major restructuring of LRIS underway in order to better service provincial geographic information requirements. The agency will focus on the production of the basic foundation (control survey and base mapping) to provincial specifications, as well as the production and integration of selected geographic data bases identified by the provinces.

LRIS Program Outputs

The LRIS survey control system allows the geographic position of topographic, cadastral, and other features to be determined. The network of survey monuments is maintained by inspecting a portion of the established monuments in each province every year. Destroyed monuments are replaced and new ones added as priorities permit. The system is improved, serviced and kept mathematically consistent by the Summerside office of LRIS, while the New Brunswick Geographic Information Corporation began a maintenance and densification program of its own during the 1990-91 year. The actual physical maintenance is carried out locally by the provincial regional offices. Total monuments on

file now number over 50,000 in the three provinces. As of September 1990, there were 24,609 in New Brunswick, 23,261 in Nova Scotia and 4,569 in Prince Edward Island.

During 1990-91 production of the new series of digital topographic maps continued. Each province sets its own priorities for digital base mapping. As of March 31, 1991, resource mapping at 1:10,000 scale was 76% complete in New Brunswick while urban mapping has 16 sheets complete. In Nova Scotia all of the Halifax-Dartmouth area has been mapped at urban scales (390 sheets at 1:1,000) while resource mapping is 40% complete. For Prince Edward Island, 100% of resource mapping is now complete, and 24 1:1,000 urban sheets covering the Summerside area are finished.

Property mapping which involves the mapping of individual land parcels and the creation and maintenance of data records for each parcel, is 100% complete in New Brunswick and Prince Edward Island and being maintained by their respective government agencies in each province, and 73% complete in Nova Scotia. An estimated 137,500 parcels remain to be mapped in western Nova Scotia where work began in 1990-91. Of the estimated total of 1,023,000 land parcels in the three Maritime provinces, 885,100 have now been mapped.

Land Registration and Information Service		**March 31, 1991**
Representing		
New Brunswick	Ernest MacKinnon Robert W. Gamble	- Board of Management - Geographic Information Corporation
Nova Scotia	Robert Geraghty Douglas Tobin	- Department of Tourism and Culture - Management Board
Prince Edward Island	Andrew Wells Keith Worrell	- Transportation & Public Works - Executive Council
Council of Maritime Premiers	Emery Fanjoy	- Chairman

Maritime Municipal Training and Development Board

Introduction

The Maritime Municipal Training and Development Board (MMTDB) was established in 1974 and has a mandate to improve administrative operations in Maritime local government. The agency's board of directors is composed of elected and appointed municipal officials from New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island, as well as representatives from Maritime educational associations, the three departments responsible for municipal affairs, and the Council of Maritime Premiers.

Offices of the MMTDB are located at 6100 University Avenue, Halifax, Nova Scotia, and 200 Prospect Street, Fredericton, New Brunswick.

Activities

The organization and activity of the MMTDB is unique in Canada and has helped to establish the Maritime region as a pioneer and leader in the area of municipal management upgrading and development. Where possible, the agency acts as a coordinator and facilitator and as a catalyst for positive change. It is a clearinghouse for training and development information of current interest to municipal officials. It provides a forum for discussion of important issues, convenes problem-solving meetings, initiates and coordinates training, develops and publishes needed resources, and provides assistance and counsel to municipal officials on matters falling within its mandate. The work of the MMTDB is facilitated by the close cooperation and liaison which it enjoys with municipal associations, educational organizations, departments of government, and others concerned about the ongoing training and professional development of the municipal public service. Since its inception, the MMTDB has purposefully maintained its professional and support staff at minimal levels in keeping with its overall management philosophy to utilize the resources of existing training institutions and municipal organizations in its work so as to avoid duplication of effort.

1990-91 Operating Highlights

The 1990-91 operating year has been a significant one for the MMTDB. Important accomplishments by the agency during this period include:

Organization of the First Maritime Provinces Municipal Race Relations Training Forum

This Forum provided an opportunity for major opinion leaders and change agents in local government to come together and focus their attention on the issue of race relations at the municipal level. The Forum, organized by the MMTDB and financially supported by the Department of the Secretary of State and Multiculturalism of Canada, has resulted in the development, by the Centre for Public Management, Henson College, of a proposed Municipal Race and Multicultural Relations Training and Educational Program. The MMTDB has worked closely with the Centre throughout the proposal development phase. Funding for this major, new initiative is now being considered by the Department of the Secretary of State. The overall goal of the program will be to eliminate any expression of discrimination, whether by intention or by effect, within the municipal organization.

Memorandum of Cooperation Between the MMTDB and the New Brunswick Department of Advanced Education and Training

In the fall of 1990, a Memorandum of Cooperation between the MMTDB and the Department of Advanced Education and Training was formally signed. This memorandum provides for the department's involvement in the delivery of a pilot program of workshops and seminars for French-speaking elected and appointed local government decision-makers. As a result, the door has been opened for further cooperative efforts by both organizations and plans are now underway for an expanded series of seminars and workshops during the 1991-92 fiscal year for francophone municipal officials.

Local Government Scholarship Program

Selection of two students to receive scholarships for studies in local government management was announced by the MMTDB in November 1990. The Scholarship Program is part of the MMTDB's ongoing effort to encourage students entering graduate studies in Public Administration to consider local government management as a career field. Towards this goal, the MMTDB has promoted the development of local government content in public administration courses and has worked, over the past decade, to open the doors of municipal management, at the senior level, to persons who have undertaken professional study in public sector management. The two students, one from

the Université de Moncton, and one from Dalhousie University, are both enroled in the first year of a two-year Master of Public Administration program at their respective universities. An important component of the Scholarship Program is a summer student internship in local government which is organized by the MMTDB.

Award of Excellence Program

Presentation of the MMTDB's 1990 Award of Excellence to the Town of New Waterford, Nova Scotia, took place at the Board's regular summer meeting in Charlottetown. This award, inaugurated in 1990, offers visible recognition to municipalities in the Maritime region which have demonstrated a significant concern for one or more of the following areas:

- establishment of programs and the pursuit of activities that have resulted in a council-staff climate of trust and teamwork;
- a demonstrated commitment to ongoing and meaningful programs of employee training and professional development; and/or
- encouragement of attitudes and/or activities resulting in progressive, creative, and innovative local government decision-making and management practices.

Municipal units considered for this award are nominated by organizations or individuals having knowledge of the specific effort(s), accomplishment(s), or contribution(s) of the nominee. The selection process is the responsibility of an Awards Selection Committee which has been established by the MMTDB.

Seminars and Special Discussion Forums

A series of one- and two-day seminars and workshops were made available under the MMTDB-sponsored annual seminar series offered through the Centre for Public Management, Henson College. Four additional seminars focusing on the impact of the Goods and Services Tax on local government were also offered under the auspices of the MMTDB. In addition to these initiatives, the MMTDB laid the groundwork for the organization of a special Discussion Forum, *"Local Government: Towards the Year 2000 and Beyond"*. Key representatives of municipal elected and appointed officials' associations in the region will be brought together with MMTDB members in April 1991, to discuss forecasts and trends which will impact on local government in the 1990s. Among the questions to be considered are:

- What external challenges will influence change in local government in the 1990s, and what are those changes likely to be?
- What service demands will be made of local government in the 1990s and what resources will be required to respond to those demands? and
- What can and should be done by municipalities, municipal associations, provincial departments, educational bodies, and other groups to cooperatively begin the process of charting a healthy local government road map for the year 2000 and beyond?

Through forums of this nature, the MMTDB is able to promote a greater understanding of important issues and the challenges they present. Out of such discussion, realistic aims are often achieved.

Public Initiatives

Public undertakings of the MMTDB include the following:

i) A Guide to Local Government in Prince Edward Island, third edition;

ii) Post-election Review - A Guide to Briefing Councillors on the Organization and Processes of Municipal Government in Prince Edward Island, first edition;

Both of the above publications were developed as information resources for elected and appointed decision-makers in Prince Edward Island local government. Copies of each publication were distributed to newly elected municipal officials in Prince Edward Island in cooperation with the Federation of Prince Edward Island Municipalities and Department of Community and Cultural Affairs.

iii) Vol 9, issues 1, 2 and 3 of The Boardroom Files and La Vie Municipale;

This journal for municipal decision-makers is published three times a year and receives wide circulation throughout the Maritime local government community. It provides an important vehicle for the sharing of information of interest and concern to local government officials.

iv) It's Your Choice! A Model for Decision-making in Local Government; and

v) À Vous de Choisir! Un modèle de processus décisionnel pour les administrations locales.

These handbooks are concerned with the mechanics of sound decision-making and are intended to be used throughout the Maritime region as an information resource by municipal officials, both elected and appointed. Development work on the content of these new publications for local government continued on schedule and is expected to be completed by July 1991.

Video Development

À LÉCOUTE DU FUTUR: une équipe municipale dynamique

The development of this video was brought close to completion by year end. It has, as its focus, the importance of teamwork among elected and appointed officials in local government and represents a cooperative undertaking between the MMTDB, the New Brunswick Department of Municipal Affairs, representatives of the francophone municipal community, and the Department of the Secretary of State of Canada. The video and the accompanying information kit will be available for distribution in June 1991.

Through these activities and in a variety of other ways, the MMTDB continues its work to improve the quality of administrative operations in the region. A direct result of the agency's initiatives has been the creation of better trained, highly skilled, and more knowledgeable municipal decision-makers. The MMTDB pursues its work in the belief that the quality of life in the Maritime region is significantly enhanced through the efficient administration of scarce municipal resources.

Maritime Municipal Training and Development Board — **March 31, 1991**

Representing	Provincial Representatives	Elected Municipal Representatives	Appointed Municipal Representatives
New Brunswick	Pierre Marquis - Department of Municipal Affairs & Environment	Steve Campbell - Village of Quispamsis Albert Martin - Village of Saint-Basile	Louise Wafer - City of Bathurst Donna Lavigne - City of Fredericton
Nova Scotia	Gordon Gillis - Department of Municipal Affairs	Patricia Gould-Thorpe (Chairman) - Municipality of District of West Hants Laurence Nason - Municipality of County of Colchester	Rick Ramsay - Municipality of County of Kings Bruce Smith - City of Dartmouth
Prince Edward Island	George Likely - Department of Community and Cultural Affairs	John MacLean - Community of Sherwood	Joseph Coady - Community of Sherwood
Association of Atlantic Universities	Dr. George Betts - University of New Brunswick		
Canadian Vocational Association	Byron James - New Brunswick Department of Advanced Education and Training		
Council	Dirkje Johnson - Council of Maritime Premiers		
Affiliate Members	Ken Simpson - Union of Nova Scotia Municipalities Lisa Doyle - Federation of P.E.I. Municipalities		

Maritime Provinces Education Foundation

Introduction

The Maritime Provinces Education Foundation was established in 1982 by a joint agreement of the ministers of education of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island. With the collaboration of department officials, teachers and other members of the education community, tremendous strides have been made in the areas of educational materials and services.

The Foundation is the three ministers of education and is administered by a board of trustees. Its mandate is to promote regional cooperation in education and establish a framework for joint undertakings. The Council of Maritime Premiers cost-shares the activities of the Foundation on a 50/50 basis with the departments. Staff support for the MPEF is provided through the Council Secretariat.

Three committees serve the Foundation. The English Language Education Committee (ELEC) has a mandate to identify needs in anglophone elementary and secondary education. The French Language Education Committee (FLEC) is responsible for identifying specific needs relating to French language educational services in the three provinces.

The Media Committee supports the curriculum and staff development needs of the three provinces as identified by ELEC and FLEC. The committee also oversees joint purchase of audio-visual materials and guides the operation of the MPEF French Video Library in Fredericton. The library, which was established in 1989, is served by one MPEF staff person who is responsible for assisting the three departments with the purchase, duplication and distribution of French langauge video materials.

Activities

In 1990-91, work continued in areas approved by the Board of Trustees in the current multi-year work plan. These include:

- educational research;
- enhanced use of technology in education;
- professional development; and
- development of curriculum material.

New priorities were identified by ELEC and FLEC over the course of the year. As a result, new projects in areas such as human rights, de-streaming, and interdisciplinary education will be undertaken in the 1991-92 fiscal year.

Highlights

Educational Research - Research has been an important part of the MPEF agenda over the last year. Several reports have been commissioned by the Foundation in an effort to understand and address education-related issues on a regional basis. In the area of women's issues, ELEC and FLEC have worked together on a needs assessment which identified the requirement for program materials to enhance career and education opportunities for women. It also pointed to the need to promote a better self-image among female students beginning in the earliest grades. The Foundation intends to take action on the report's recommendations throughout 1991-92.

ELEC and FLEC have also been examining the issue of students at risk. The final report will be released in 1991 and includes survey data collected from at-risk students across the region.

Last year, ELEC mounted two French as a Second Language (FSL) projects. Over the last year data was collected for the purposes of comparing levels of proficiency in French langauge skills of early and late immersion students. The development of FSL testing instruments for use in core and immersion programs is the basis for the second FSL project. Results from both projects will be released in 1992.

Other research projects include an investigation of the effects of provincial testing in New Brunswick and Nova Scotia and an assessment of teacher workforce requirements. Both reports will be delivered in 1991.

Technology in Education - A milestone was reached in 1990-91 in the area of technology in education in the Maritimes. Well over 200 francophone and anglophone students and teachers in all three provinces participated in a pilot project in electronic communications. Activities were organized around business education, social studies, language arts, and electronic mail. Additional curriculum-related activities will be available on-line in the fall of 1991. The pilot phase of this project concludes in June 1992.

In addition to direct curriculum applications, computer software is being used by students for career awareness and exploration. The CHOICES computer program helps students become more in touch with their personal goals and job aspirations. CHOICES has been available to Maritime schools since 1982. This year, MPEF signed a new three-year agreement to renew the use of CHOICES in the three provinces.

Professional Development - FLEC made professional development a top priority in 1990-91. In November, the

ministers of education announced the completion of five professional development videos and guides for francophone and immersion Maritime Studies teachers. The Media Committee organized a workshop in October on the use of audio-visual technology in the curriculum. Workshops in French and English were held simultaneously and over 75 curriculum consultants participated.

Development of Curriculum Materials - A major focus of the Foundation has been the production of resource materials to supplement the Maritime Studies textbook and curriculum. This year the Media Committee finished work on an aerial slide package and English teachers' guide. The guide will be translated and adapted for use by francophone teachers. It will be available in the fall of 1991. An audio-visual inventory of Radio-Canada documentaries has also been completed by FLEC and will be available to francophone schools in 1991-92. The inventory will be used as a supplementary resource in the teaching of Maritime Studies.

An image bank featuring the works of Maritime artists was completed this year. The bank contains over 100 slides depicting artworks held in galleries and private collections across the region. Another 95 slides highlighting the works of Maritime native artists are also featured.

An important accomplishment of FLEC this year was the completion of the Sunburst filmstrip series on human development for junior and senior high school students. The series was launched by the three ministers of education in November.

Other major initiatives by FLEC have concentrated on the production of science curriculum materials. Work continued on the editing and publishing of chemistry and physics workbooks and teachers' guides. The second phase of this project is the development of software to help students enhance their computer skills. The workbooks and guides, published by Les Éditions d'Acadie Ltée of Moncton, will be distributed in the fall of 1991. The computerized component of the project is scheduled for completion in 1992. Progress is also being made on the translation of the Merrill Chemistry Guide, which is scheduled for release in 1991.

In 1990-91, FLEC undertook the development of a math diagnostic test. The test will serve as a useful tool for teachers in identifying student difficulties in math at the grade seven level. FLEC also completed work on an individualized education program. This program will assist curriculum consultants and teachers who design lesson plans for students with learning disabilities.

A set of grade five novels depicting Maritime life past, present and future were field tested in schools in the fall of 1991. These novels are part of a series for grades four through six produced by Nimbus Publishing of Halifax. This project is chaired by the English curriculum directors of the three departments.

Future Activities

Over the coming year, the Board of Trustees of the MPEF will meet to examine a new multi-year plan for the Foundation. In the meantime, ELEC, FLEC and the Media Committee will continue to move forward on projects approved by the Board in 1991.

For more information on MPEF operations and activities, please contact:

Maritime Provinces Education Foundation
P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia
B3J 2Z1
Tel: (902) 424-5352

MPEF - The Foundation, Honourary Patrons and Board of Trustees — **March 31, 1991**

Representing	New Brunswick	Nova Scotia	Prince Edward Island
Maritime Provinces Education Foundation	Hon. Shirley Dysart Minister of Education	Hon. Ronald Giffin Minister of Education	Hon. Paul Connolly Minister of Education
Honourary Patrons	Hon. Gilbert Finn Lieutenant Governor	Hon. Lloyd Crouse Lieutenant Governor	Hon. Marion L. Reid Lieutenant Governor
Board of Trustees	Earle Wood Deputy Minister, Dept. of Education Arthur Pinet Sous-ministre adjoint de l'Éducation Léo-Paul Charest Directeur adjoint, Programme d'études, Ministère de l'éducation	Blenis Nicholson Deputy Minister, Dept. of Education Bob Haines Chief Director, Education Programs, Dept. of Education	Roger Burke Deputy Minister, Dept. of Education Tom Rich Chief Director, Programs and Services Branch, Dept. of Education

Maritime Provinces Higher Education Commission

Introduction

The Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC) is composed of a full-time Chairman and nineteen other members, all of whom are appointed by the Council of Maritime Premiers. Members are drawn from three groups:

a) the university community;
b) senior public officials and executive heads of non-university institutions; and
c) the public at large.

A complete listing of Commission members at year end is presented later in this section.

Established in April 1974 by parallel acts of the legislatures of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island, the Commission's purpose is:

"to assist the Provinces and the institutions in attaining a more efficient and effective utilization of resources in the field of higher education in the region."

There are twenty-one post-secondary institutions within the Commission's purview, among which four are multi-campus institutions. They include all institutions offering university degree programs in the region and three specialized applied arts and technology post-secondary institutions.

Activities

The MPHEC held nine regular meetings in 1990-91, six of which took place on institutional campuses thus providing the Commission the opportunity to also meet with institutional officials. In addition, meetings were held with student and faculty representatives during the year. Commission staff also met routinely with various institutional and government officials, the Council of Maritime Premiers and Regional Treasury Board, and attended meetings of the Association of Atlantic Universities and the Council of Ministers of Education, Canada.

With an overall increase in enrolment levels at the Maritime post-secondary institutions within the Commission's purview of approximately 3.9% being recorded over the previous year, the trend to enrolment growth was again evident in 1990-91. Full-time enrolment increased to 47,926 in 1990-91 from 46,127 in 1989-90, and total full-time equivalent enrolment rose to 55,099 in 1990-91 compared with 53,040 the preceding year.

In keeping with its mandate, the Commission administered interprovincial agreements providing access for Maritime students to programs of study not available in the Maritime region, namely between New Brunswick and Québec, New Brunswick-Prince Edward Island and Ontario, and New Brunswick and Newfoundland.

The Commission also maintained the intra-Maritime agreement for sharing the costs of regional programs by which each of the three Maritime provinces provides funding transfers in respect of any of its university students enroled in programs in either of the other two provinces that are not offered in the home province.

POST-SECONDARY EDUCATIONAL INSTITUTIONS IN THE MARITIMES RELATING TO THE MARITIME PROVINCES HIGHER EDUCATION COMMISSION

The New Brunswick/Prince Edward Island Educational Computer Network in 1990-91 initiated discussions to renew the five-year agreement which expires March 31, 1992, under which it facilitates the sharing of computer resources among its member institutions.

With the assistance of the Commission through the Atlantic Provinces Educational Television Service/Atlantic Satellite Network Liaison Committee, Maritime post-secondary institutions were able to maintain a regular schedule of educational programming via television on the Atlantic Satellite Network (ASN) throughout the fall and winter academic terms.

1990-91 Operating Highlights

The Commission presented its funding recommendations for 1991-92 to the Council of Maritime Premiers in November 1990. In Financial Plan 1991-92, the Commission recommended an increase in operating assistance of 7.3% over the funding approved in 1990-91. The recommended increase represented a uniform increase of 5.3% for sustenance for all three provinces. In addition, it provided for a 2% adjustment to the funding base for New Brunswick and Prince Edward Island institutions as well as for 0.1% and 1.5% increases respectively for program expansion funding for these two provinces. In keeping with the new method of funding Nova Scotia institutions, the Commission's recommendation was for $4 million in envelope funding and an increase of 0.7% to complete the equalization program for certain Nova Scotia institutions. The funding implications by province were for increases of 7.3% for New Brunswick, 7.2% for Nova Scotia and 8.6% for Prince Edward Island. Financial Plan 1991-92 also contained recommendations in respect of specific capital projects.

Subsequently, New Brunswick approved a 3.8% increase in operating assistance. This amount was based on the Commission's recommendation less approximately $4.7 million which was the estimated amount by which expenditures would be reduced as a result of a 12-month wage freeze imposed by the province. Nova Scotia approved an increase of 1.25% including the provision of $1.5 million to complete its equalization program. The increase in the operating grant to each institution will be supplemented by savings in the university salary accounts resulting from the two-year wage freeze introduced by the province. Prince Edward Island approved a 5% increase in operating assistance to its institutions.

During 1990-91, the Commission gave consideration to eighteen program proposals. Among these, the Commission recommended for implementation five university-level programs and ten applied arts and technology programs. Two university-level program proposals and one applied arts and technology program proposal were not recommended.

In keeping with its position that barriers facing international students should be minimized, the Commission, for the third consecutive year, maintained the differential fee that universities are expected to charge foreign students at $1,700.

The consultant's report on Phase II of the Study of Physical Resources at Maritime Post-Secondary Institutions was presented to the Commission in February 1991. The report provided the Commission with a detailed assessment of the overall condition of the buildings on institutional campuses and identified the costs of repairs stemming from deferred maintenance to meet current needs and standards. An ad hoc committee was subsequently formed to deal with the capital funding implications for 1992-93 of the deferred maintenance aspects of the study.

A report and attendant recommendations on the Role and Planned Capacity of Nova Scotia institutions had been received by the Commission at the end of the year and was slated for presentation to the Council of Maritime Premiers early in 1991-92. A process and schedule for the submission of institutional statements of Role and Planned Capacity had been established following the review of the MPHEC funding formula carried out in 1989-90.

At year end, consultations with the presidents of the New Brunswick and Prince Edward Island institutions had begun to initiate the Role and Planned Capacity process in these two provinces.

Future Activities

The Commission will proceed in 1991-92 as scheduled with the completion of statements of Role and Planned Capacity by the institutions of New Brunswick and Prince Edward Island. The Commission expects that once finalized by all three Maritime provinces, there should emerge from the Role and Planned Capacity exercise a basis from which to take the maximum advantage of the resources of the post-secondary institutions in the region for the benefit of all the Maritimes.

A detailed account of the operations of the Maritime Provinces Higher Education Commission during 1990-91 can be found in the Commission's Annual Report. Copies of this report are available from:

Maritime Provinces Higher Education Commission
P.O. Box 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1

Tel: (506) 453-2844

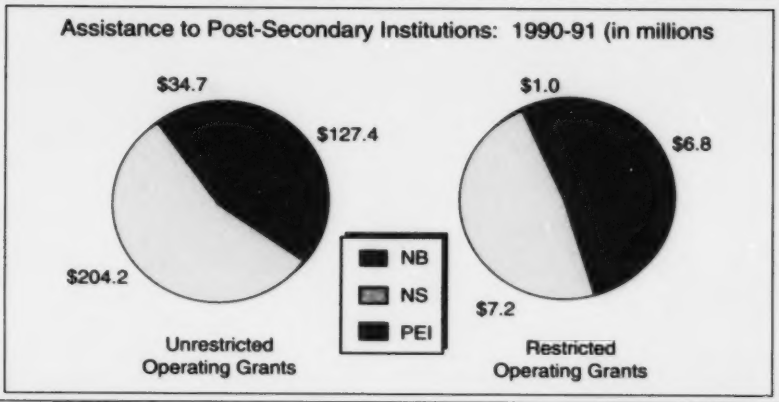

Maritime Provinces Higher Education Commission			**March 31, 1991**
Tim Andrew - Chairman			
Representing	University community	Senior public officials and executive heads of non-university institutions	Public at large
New Brunswick	Médard Collette - Université de Moncton Arthur Motyer - Mount Allison University	Léonard Arsenault - Dept. of Advanced Education & Training	John Barry - Barry & O'Neil François Daigle - Student Claire Doiron - Dr. Georges-L. Dumont Hospital
Nova Scotia	Kathryn Bindon - Mount Saint Vincent University Léger Comeau - Université Sainte-Anne Alasdair Sinclair - Dalhousie University	Gerald McCarthy - Nova Scotia Council on Higher Education Carmen Moir - Dept. of Community Services Dermot Mulrooney - Dept. of Advanced Education & Job Training	Ruth Pulsifer - Cobequid Educational Centre Ross Towler - Institute of Chartered Accountants of Nova Scotia Lara Morris - Student
Prince Edward Island	Joseph Revell - University of Prince Edward Island	Roger Burke - Dept. of Education Frank Zakem - Dept. of Community & Cultural Affairs	Carolyn Trainor - Charlottetown Clinic

PART IV
OPERATING SUMMARY

Financial Highlights [1]

Council's Consolidated Fund, under the control of Council and Regional Treasury Board, is the framework through which activities are financed. The following excerpts from the audited financial statements show the Consolidated Fund Revenue and Expenditures.

	1991 Budget ($ 000)	1991 Actual ($ 000)	1990 Actual ($ 000)
Revenue			
Province of New Brunswick	4,292	4,227	6,140
Province of Nova Scotia	6,541	6,480	6,066
Province of Prince Edward Island	771	629	719
Other	1,852	2,048	2,869
	13,456	13,384	15,794
Expenditure			
Council Secretariat	1,201	1,282	1,231
Land Registration and Information Service	10,591	9,528	12,389
Maritime Municipal Training and Development Board	380	394	389
Maritime Provinces Education Foundation (grant)	254	251	245
Maritime Provinces Higher Education Commission-Administration	770	708	693
	13,196	12,163	14,947
Excess of Revenue over Expenditure	260	1,221	847

****

Trust Funds Administered by Council [1]

	Actual Dec. 31, 1990 $	Dec. 31, 1989 $
Council of Maritime Premiers Pension Fund	34,190,758	34,007,158
	Mar. 31, 1991 $	Mar. 31, 1990 $
Council of Maritime Premiers Trust Fund		
AREMOS Project	927	1,526
Audio-Visual Program	48,004	44,234
CHOICES	363	3,610
French Training Video Program	16,339	55,000
Joint Projects on Economic Development	61,158	77,336
LRIS Monumentation Replacement Program	250,533	267,423
MCAC Coastal Archaeology Erosion Project	16,906	15,277
MMTDB Fire Service Administration Program	5,225	2,280
Unemployment Insurance Deductions held in trust	6,756	6,088
Total CMP Trust Fund	406,211	472,774
Maritime Provinces Education Foundation Trust Fund	220,601	480,249
New England Governors/Eastern Canadian Premiers Trust Fund	93,181	91,253

****

(1) Audited financial statements are available upon request to the Council Secretariat.

Council Directory

Council Secretariat
Council of Maritime Premiers
P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia
B3J 2Z1
Emery M. Fanjoy, Secretary **Tel.(902)424-7590**

Land Registration and Information Service
P.O. Box 310
Amherst, Nova Scotia
B4H 3Z5
R. Laurence Simpson, Chief Executive Officer **Tel.(902)667-7231**

Maritime Municipal Training and Development Board
6100 University Avenue
Halifax, Nova Scotia
B3H 3J5
A. Donald Smeltzer, Executive Director **Tel.(902)494-3712**

Maritime Provinces Education Foundation
P.O. Box 2044
Halifax, Nova Scotia
B3J 2Z1
Barbara M. Murray, Secretary **Tel.(902)424-5352**

Maritime Provinces Higher Education Commission
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
J. Timothy Andrew, Chairman **Tel.(506)453-2844**

Index of Regional Organizations and Committees

Intra Maritime Cooperation

This category includes organizations and ongoing committees that are exclusive to two or the three Maritime governments. The organizations receive total or substantial funding from each member province, have senior public servants from each member province on the board of directors or its equivalent in their official capacity and have employees. The committees for the purposes of this inventory operate on an ongoing basis, produce important results, do not exist solely to share information and do not have employees.

Assessment Review Committee
Atlantic Coastal Resource Information Centre
Atlantic Research Centre for Mental Retardation
Le Comité interprovincial de coopération des affaires acadiennes et francophones
Coordinating Committee of Maritime Electric Utilities
Council of Maritime Premiers' Secretariat
Land Registration and Information Service
Maritime Committee for Archaeological Cooperation
Maritime Forestry Complex Corporation
Maritime Municipal Training and Development Board
Maritime Provinces Education Foundation
Maritime Provinces Higher Education Commission
Maritime Provinces Transportation Committee
Ministers' Committee on Economic Cooperation
Officials' Committee on Economic Cooperation

Maritime and Eastern Canada Cooperation

This category consists of cooperation among one or more Maritime government(s) and the governments of Newfoundland and Labrador and/or Québec. The joint activity may be an organization or a committee. They are defined above. The category excludes the activities of the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers, which are discussed separately.

Atlantic Canada Tourism Programme
Atlantic Career Development Network
Atlantic Consultative Committee on Communications
Atlantic Lottery Corporation
Atlantic Provinces Agricultural Services Coordination Committee
Atlantic Provinces Special Education Authority
Atlantic Provinces Transportation Commission
Atlantic Remote Sensing Committee
La Commission permanente du Nouveau-Brunswick et du Québec
Committee of Atlantic Environment Ministers
Committee of Executive Directors of Atlantic Drug Dependency Commissions
Contact East
Prince Edward Island - Newfoundland Premiers' Agreement on Small
Scale Renewable Resource Development Implementation Committee

Maritime Governments/Private Sector Cooperation

These organizations are fully autonomous, but receive grants or other important encouragement from more than one Maritime government. In addition, they may receive support from the Government of Newfoundland and Labrador.

Atlantic Canada Plus Association
Atlantic Provinces Economic Council
Atlantic Region Management Training Centre

Atlantic Standardbred Breeders Association Ltd.
Champlain Institute
Educational Publishing Development Program Board
Genealogical Institute of the Maritimes
Maritime Lumber Bureau

New England/Eastern Canada Cooperation

C mittees and organizations have been set up between the five Eastern Canadian provinces and the six New England states. These adhere to the definitions of committees and organizations described above, with the exception of their membership.

Committee on Economic Cooperation
Committee on the Environment
Conference of the New England Governors and the Eastern Canadian Premiers
Coordinating Committee
Forest Productivity Working Group
Northeast International Committee on Energy

Institutions Under Schedule "A" of the Maritime Provinces Higher Education Commission Legislation

New Brunswick

Maritime Forest Ranger School
Mount Allison University
Saint Thomas University
Université de Moncton
The University of New Brunswick

Nova Scotia

Acadia University
Atlantic School of Theology
Dalhousie University
Mount Saint Vincent University
Nova Scotia Agricultural College
Nova Scotia College of Art and Design
Nova Scotia College of Geographic Sciences
Nova Scotia Teachers' College
St. Francis Xavier University
Saint Mary's University
Technical University of Nova Scotia
Université de Sainte-Anne
University College of Cape Breton
University of King's College

Prince Edward Island

Holland College
University of Prince Edward Island

Regional University Sector Organizations

There are a large number of university-based organizations that are regionally oriented. Sixty-five have been identified in a 1985 study, "University Research Institutes and Centres in Atlantic Canada with Regional Perspectives". Copies of this report are available from the Council Secretariat.

In addition, university faculty and administrators have organized themselves into Maritime or Atlantic associations through which they conduct conferences, issue papers, etc. Noteworthy among the academic associations is the Atlantic Provinces Council of Sciences, while the Association of Atlantic Universities is representative of the administrative sector.

Le Conseil des premiers ministres des Maritimes

Rapport annuel 1991

Vision

Les gouvernements des provinces Maritimes s'engagent à atteindre l'autosuffisance économique et à accroître le bien-être et la prospérité de leur population.

Principes

- Souveraineté : nous assurerons le maintien des pouvoirs de chaque gouvernement et des assemblées législatives;
- Égalité : nous protégerons le droit qu'ont tous les citoyens des trois provinces, quels que soient leur âge, leur langue, leur race et leur sexe, et peu importe qu'ils soient atteints d'un

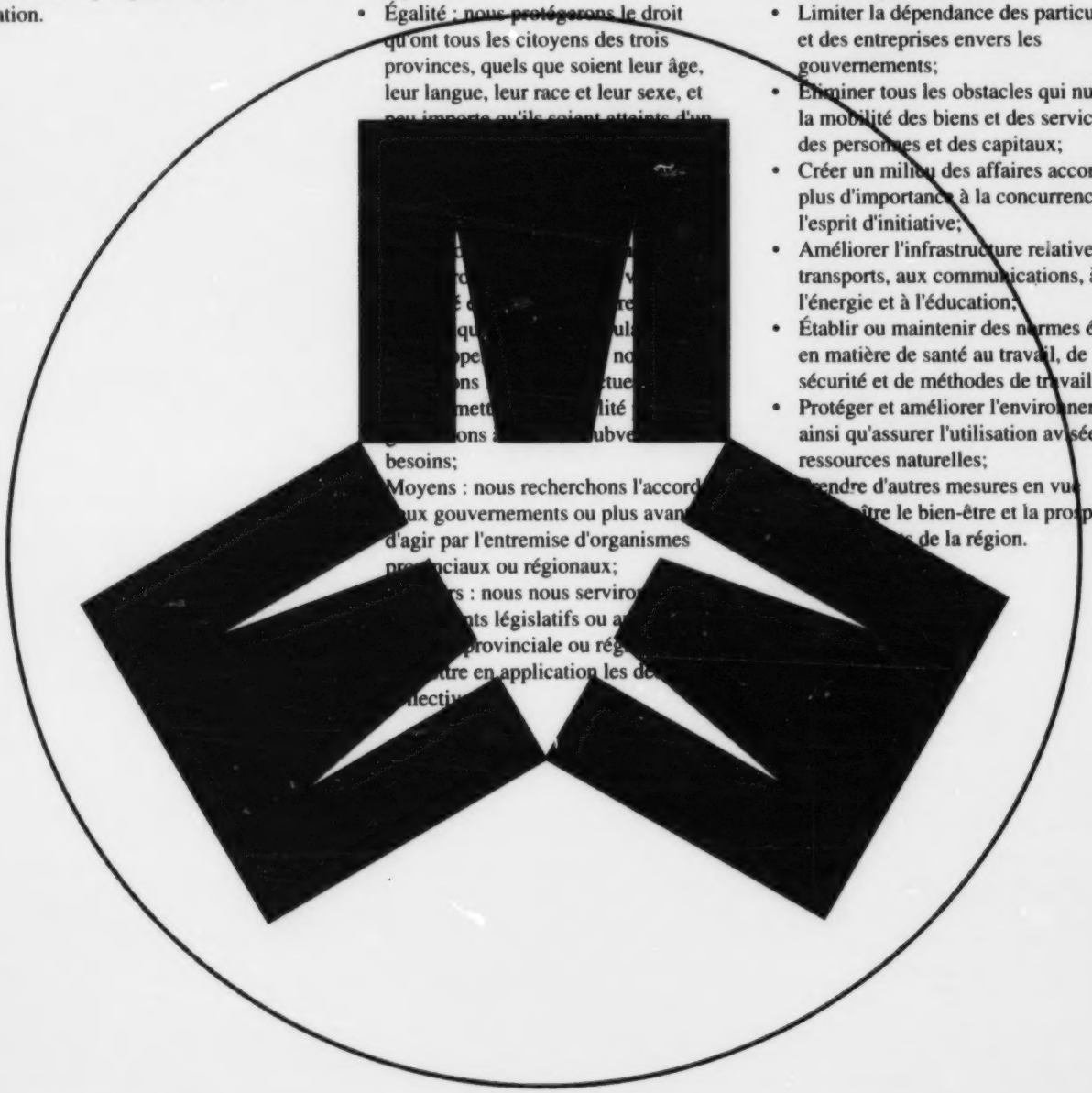

besoins;

Moyens : nous recherchons l'accord ux gouvernements ou plus avan d'agir par l'entremise d'organismes pr nciaux ou régionaux;

rs : nous nous serviro nts législatifs ou a provinciale ou rég tre en application les d lectiv

Objectifs stratégiques

- Faire en sorte que les provinces Maritimes soient prospères et jouent pleinement leur rôle dans la vie économique canadienne;
- Limiter la dépendance des particuliers et des entreprises envers les gouvernements;
- Éliminer tous les obstacles qui nuisent à la mobilité des biens et des services, des personnes et des capitaux;
- Créer un milieu des affaires accordant plus d'importance à la concurrence et à l'esprit d'initiative;
- Améliorer l'infrastructure relative aux transports, aux communications, à l'énergie et à l'éducation;
- Établir ou maintenir des normes élevées en matière de santé au travail, de sécurité et de méthodes de travail;
- Protéger et améliorer l'environnement ainsi qu'assurer l'utilisation avisée des ressources naturelles;

endre d'autres mesures en vue être le bien-être et la prospérité s de la région.

• Tirées de *DÉFI ET PERSPECTIVES,* mai 1991

L'année qui vient de s'écouler a été remarquable dans l'histoire du Conseil des premiers ministres des Maritimes.

L'Entente des Maritimes sur les marchés publics est entrée en vigueur le 1er avril 1991. En octobre, elle a été modifiée afin d'inclure, pour la première fois au Canada, l'achat de certains services, de biens et de travaux de construction. L'Entente est en train de s'imposer comme nouvelle façon de faire affaire avec les gouvernements des Maritimes.

En octobre, le Conseil a diffusé le rapport intitulé Pour faire face à l'avenir : les Maritimes dans les années 90 qui a été préparé par M. Charles McMillan à la demande du Conseil. Ce rapport recommande une plus grande collaboration entre les gouvernements dans le secteur économique. Il préconise une collaboration axée sur une vision commune de l'avenir, sur une stratégie et sur la réalisation d'objectifs. Nous sommes d'accord avec la majeure partie du rapport et avons approuvé les objectifs et les principes qui y sont énoncés.

M. Roger Bacon a été premier ministre de la Nouvelle-Écosse et membre du Conseil pendant cinq mois. Il a pris part aux décisions initiales de mise en oeuvre des recommandations du rapport McMillan. Nous le remercions d'avoir encouragé la collaboration entre les gouvernements des Maritimes.

Depuis la réunion du Conseil en octobre à Charlottetown, de concert avec nos ministres et représentants, nous avons préparé une réponse au rapport et, en mars 1991, nous avons tenu une réunion à Woodstock, au Nouveau-Brunswick, pour en discuter. Lors de cette réunion, la première à laquelle assistait le premier ministre Donald Cameron de la Nouvelle-Écosse, nous avons adopté trois mesures importantes. En premier lieu, nous nous sommes engagés à discuter avec les habitants des Maritimes du concept de l'intégration économique des Maritimes et de publier un livre blanc afin d'encourager la consultation. En deuxième lieu, nous avons annoncé la tenue du Forum des cabinets des Maritimes à Moncton où tous les ministres de nos trois provinces se rencontreront pour discuter de l'intégration économique. En troisième lieu, nous avons convenu que tout changement à la politique provinciale ou aux lignes directrices durant la prochaine année reflétera cette nouvelle vision qui s'applique à la libre circulation des biens et services, des personnes et des capitaux entre les provinces.

Défi et perspectives, notre document de travail sur l'intégration économique des Maritimes a été publié en mai 1991. Ce document de travail contient une vision pour la région qui s'énonce comme suit :

> **"Les gouvernements des provinces Maritimes s'engagent à atteindre l'autosuffisance économique et à accroître le bien-être et la prospérité de leur population."**

Afin d'orienter nos efforts, nous avons aussi adopté les objectifs stratégiques suivants :

- faire en sorte que les provinces Maritimes soient prospères et jouent pleinement leur rôle dans la vie économique canadienne;
- limiter la dépendance des particuliers et des entreprises envers les gouvernements;
- éliminer tous les obstacles qui nuisent à la mobilité des biens et des services, des personnes et des capitaux;
- créer un milieu des affaires accordant plus d'importance à la concurrence et à l'esprit d'initiative;
- améliorer l'infrastructure relative aux transports, aux communications, à l'énergie et à l'éducation;
- établir ou maintenir des normes élevées en matière de santé au travail, de sécurité et de méthodes de travail;
- protéger et améliorer l'environnement ainsi qu'assurer l'utilisation avisée des ressources naturelles;
- prendre d'autres mesures en vue d'accroître le bien-être et la prospérité des habitants de la région.

Des travaux ont été entrepris dans vingt-sept domaines, chacun touchant divers objectifs. Nous nous engageons davantage à promouvoir l'efficacité et l'efficience dans le secteur public au moyen d'une entente d'approvisionnement régional et d'achats en vrac. Nous visons à améliorer le climat des affaires dans plusieurs secteurs, y compris les mesures incitatives à l'investissement, les règlements sur le transport, l'environnement, les coopératives et le développement économique. Nous avons entrepris des projets sur les marchés, sur la promotion, sur la mobilité des personnes, sur les secteurs des ressources naturelles et sur l'infrastructure économique. Une liste plus détaillée de ces projets figure plus loin dans ce rapport.

Nous souhaitons remercier les représentants et le personnel du Conseil et des provinces qui, depuis longtemps, travaillent fort à l'intégration économique.

Le 25 mai 1991, le Conseil a célébré son vingtième anniversaire. Grâce à la formation du Conseil, la collaboration des gouvernements des Maritimes est devenue plus structurée, plus explicite et plus acceptée. Le Conseil arrivera probablement à maturité durant cette décennie qui présente de multiples défis et possibilités aux habitants de nos provinces.

À titre de membre fondateur du Conseil, Richard Hatfield a été un grand partisan de la collaboration régionale. Son décès le 26 avril 1991 nous a attristés. On se souviendra toujours de l'engagement du sénateur Hatfield envers le Canada et la région des Maritimes.

Frank McKenna Premier ministre du Nouveau-Brunswick	Donald Cameron Premier ministre de la Nouvelle-Écosse	Joseph Ghiz Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard

Table des matières

Lettre des premiers ministres

PARTIE I

Lettre du secrétaire 4

Les Maritimes et la collaboration
- Profil des Maritimes 7
- Collaboration des gouvernements des maritimes 9

L'intégration économique des Maritimes
- Renseignements d'appoint 10
- Forum des cabinets des Maritimes 10

PARTIE II

Le Conseil des premiers ministres des Maritimes 15
- Développement économique 15
- Environnement 16
- Relations fédérales-provinciales 16
- Autres activités du Conseil 17
- Télécommunications 17
- Transports 17
- Faits saillants du Conseil 19

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada 20

PARTIE III

Organismes du Conseil 22
- Personnel du Conseil 22
- Service du cadastre et de l'information foncière 23
- Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes 25
- Fondation d'éducation des provinces Maritimes 28
- Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes 30

PARTIE IV

Résumé des opérations
- Principaux résultats financiers 33
- Fonds fiduciaires administrés par le Conseil 33

Le Conseil et ses organismes 34

Index des organismes et comités régionaux 35

PARTIE I
Lettre du secrétaire

En 1991, le Conseil des premiers ministres des Maritimes a connu l'année la plus remarquable depuis sa fondation il y a 20 ans. En effet, la coopération entre les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard est plus forte que jamais et les efforts des trois gouvernements portent essentiellement sur l'économie de la région. À cet égard, voici les faits saillants de l'année 1991 :

- Adoption d'une vision, de principes et d'objectifs stratégiques communs pour la région;
- Élaboration de projets dans une trentaine de secteurs de politiques gouvernementales susceptibles d'entraîner de véritables changements;
- Parution des documents Défi et perspectives et Pour faire face à l'avenir : Les Maritimes dans les années 1990 (connu sous le nom de «Rapport McMillan»), qui ont été largement diffusés;
- Tenue du tout premier Forum des Cabinets du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard;
- Coopération accrue entre les gouvernements des Provinces maritimes et celui de Terre-Neuve;
- Présence plus marquée sur la scène publique du Conseil et intensification des discussions sur la coopération régionale (sans précédent depuis 1971).

Sur la période de 15 mois s'échelonnant d'octobre 1990 à décembre 1991, j'ai pris part à 220 réunions avec des individus et à 26 conférences, colloques et rencontres où j'ai abordé le thème de la coopération économique à l'échelle des Maritimes avec plus de 750 participants. Ce bilan ne tient pas compte des nombreuses réunions au cours desquelles j'ai rencontré des employés des services publics des trois provinces.

De toutes ces rencontres se dégage un message primordial : la population des Maritimes se rend à l'évidence que le statu quo n'est plus envisageable. Nous devons procéder à des changements.
Or, du changement et des perspectives nouvelles naît l'incertitude. Un tel sentiment est normal, d'autant plus que le projet des premiers ministres des Maritimes revêt un caractère innovateur.

J'estime qu'il vaut la peine de reprendre certaines des questions qui m'ont été posées à ces rencontres.

En quoi consiste le projet d'intégration économique des Maritimes?

Le projet d'intégration économique comporte trois aspects. D'abord, il s'agit d'un cadre visant à orienter le redressement de la situation économique des Provinces maritimes et les rapports entre les gouvernements. Ce cadre repose sur une vision commune, sur des principes directeurs, des objectifs stratégiques, un plan, des mécanismes décisionnels et des points de partage des responsabilités.

Ensuite, ce projet entraînera des changements dans les politiques et les programmes gouvernementaux si l'on veut atteindre les objectifs visés. Pour les dirigeants de nos administrations provinciales et pour les chefs des groupes d'intérêt, il s'agit là d'une occasion de réfléchir à leur vision des choses et de s'adapter aux réalités nouvelles.

Enfin, un aspect qui est peut-être le plus important, ce projet agit, sur le plan psychologique, comme un véritable stimulant sur tous les secteurs d'activités des Maritimes. En fait, cet aspect du projet pourrait même s'avérer le plus important, puisqu'il oblige à jeter un regard neuf sur les concepts, les objectifs, les politiques et les méthodes qui nous ont guidés jusqu'à maintenant. Tout doit désormais faire l'objet d'une remise en question : le rôle de nos gouvernements, nos marchés et nos fournisseurs, le bien-fondé et les effets de la réglementation, le climat propice aux investissements, la technologie, l'éducation et la formation, et ainsi de suite.

Essentiellement parlant, cette initiative est porteuse de changements. Elle est compatible avec les politiques de développement visant des projets à petite échelle et des mégaprojets, avec des politiques portant sur les sociétés et les coopératives, avec des politiques conçues pour répondre aux aspirations des personnes de toutes conditions sociales, et enfin, avec des politiques destinées aux zones urbaines, aux petites villes et aux régions rurales. Cette initiative correspondra donc à ce que la population des Maritimes voudra bien en faire. Pour citer Jane Jacobs : «Le développement ne peut nous être donné. Il s'obtient par l'effort. C'est un processus en soi et non pas une collection de biens d'équipements.» (Traduction)

L'initiative économique des Maritimes sert de complément aux efforts des provinces, elle ne s'y substitue pas. Les provinces doivent tenir compte du contexte des Maritimes dans la gestion de leur économie. La situation de compromis ordinaire entre politiciens et groupes d'intérêts divers se maintiendra, toutefois, elle revêtira en plus une dimension régionale.

L'intégration économique de la région offre un plus grand nombre d'avenues, de possibilités et d'incitatifs pour atteindre au succès économique. Et, elle dispose d'une masse critique qui nous permettra de réaliser des projets ou de les améliorer, de réduire les coûts pour le secteur privé et de rentabiliser l'activité gouvernementale. Comme l'indique clairement le Dr. Charles McMillan dans son rapport, la politique du «cavalier seul» des vingt-cinq dernières années ne génère pas suffisamment de croissance économique dans chaque province, malgré les généreux paiements de péréquation du gouvernement fédéral.

Toutefois, l'union politique des Maritimes ne fait nullement partie de l'initiative, ni en est-elle considérée comme l'issue inévitable. La région peut faire d'énormes progrès vers une intégration économique réelle sans craindre l'union politique.

Quels avantages peut-on retirer de l'initiative économique?

L'économie d'une province est d'une complexité extrême. On ne peut d'emblée dissocier les répercussions économiques issues de la coopération économique des Maritimes des autres facteurs qui influent sur l'économie : les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la demande du marché, la politique commerciale, la disponibilité de la main-d'oeuvre, l'attitude des consommateurs, les changements technologiques, etc. Le gouvernement d'une province ne dispose pas de tous les leviers qui le mèneront au succès.

En outre, la réussite économique est fonction de la performance de nos concurrents d'outre-mer et d'autres parties de l'Amérique du Nord. Et ces concurrents ne restent pas les bras croisés.

Dans un rapport paru en juin 1991, le Conseil économique des Provinces atlantiques a résumé son analyse de la question de la façon suivante : «Il semble donc que les avantages à tirer de la levée des barrières en matière de commerce interprovincial seraient un accroissement du produit intérieur brut de 0,5 % à 1 %. En dollars de 1991, cela pourrait correspondre à une augmentation de 200 à 400 millions de dollars par année. Il s'agit là de prévisions prudentes. Selon d'autres prévisions, le taux de croissance du PIB pourra même atteindre les 3 %. Cependant, en soi, l'accroissement du PIB n'a pas beaucoup d'effets d'entraînement sur l'économie. À la longue, il faut s'attendre à ce qu'une harmonisation intensifiée entre les provinces provoque une plus forte concurrence, et partant, l'émergence, au Canada atlantique, d'industries plus efficaces et peut-être plus orientées vers les exportations. À la longue, une telle dynamisation de l'économie pourrait s'avérer encore plus bénéfique. En outre, la mise en commun de certaines infrastructures et l'harmonisation des politiques gouvernementales entraîneraient d'autres conséquences positives pour la région.» (Traduction)

Il importe d'insister sur le fait que les possibilités non quantifiables permettant de stimuler l'économie (ce que le Conseil économique des Provinces atlantiques appelle «dynamisation de l'économie» dans son rapport) seront peut-être les principaux avantages à retirer de cette situation - les effets à plus long terme de devenir une société plus axée sur les entreprises, plus orientée vers l'extérieur, dotée d'une image positive, moins dépendante des gouvernements, et ainsi de suite. De telles sociétés ne nous sont pas inconnues.

Qui profitera des bénéfices de l'intégration économique?

Dans une économie en expansion, il y a davantage d'argent disponible pour le financement des services publics. Inversement, dans une économie qui se porte mal, tout le monde s'appauvrit. L'intégration économique des Maritimes, si elle est bien mise en oeuvre, permettrait aux citoyens de tous les coins de la région de profiter de la nouvelle prospérité qui en résultera.

Nous voulons qu'il y ait davantage de petites entreprises qui réussissent en affaires dans nos petites localités - la chocolaterie Ganong de St. Stephen, les Enseignes Impérial Signs d'Edmundston, Roy Consultants de Bathurst, Sabian de Meductic, Cellpack de Lunenburg, Micronav de North Sydney, Nautel Electronics de Hacketts Cove, Seagull Pewter de Pugwash, TriStar de Yarmouth, Diagnostic Chemicals de Charlottetown et Olde Barrel de Wellington. La réussite de l'initiative d'intégration ne fera qu'encourager de telles compagnies.

Par ailleurs, nous n'ignorons nullement l'importance des grandes entreprises dans le développement économique de notre région : Co-op Atlantique, Irving, Jodrey, McCains, Michelin, le Mouvement Coopératif Acadien, National Sea, Sobeys et les compagnies d'exploitation forestière et minière, etc. Nous profitons tous de la réussite de telles entreprises; et nous avons besoin d'un contexte économique qui les incite à continuer d'investir dans la région.

Les entreprises, leurs actionnaires et leurs employés ne peuvent pas être les seuls à bénéficier d'un tel projet, aussi important que cela puisse être. Comme les premiers ministres de la région l'affirment dans une lettre qui sert de préambule au document Défi et perspectives : «Nous devons nous assurer que les diverses régions secondaires des trois provinces participent pleinement à la nouvelle économie. Nous devons rechercher le juste équilibre entre notre milieu naturel et l'économie. Nous devons préserver et améliorer les conditions de travail

de tous les citoyens des Maritimes. Nous devons protéger les droits et l'identité linguistiques et culturels de notre population. Nous devons prendre une part active à l'évolution d'un Canada fort et uni.»

À l'heure de prendre des décisions, nos chefs politiques doivent veiller au maintien d'un juste équilibre entre leurs objectifs économiques et la qualité de vie qu'ils souhaitent pour la population de leur province. Tous les citoyens des Maritimes bénéficieront du projet d'intégration économique, qui doit se réaliser conformément aux objectifs économiques et aux principes énoncés dans Défi et perspectives.

L'intégration économique des Maritimes suppose de transformer le contexte économique de la région - encourager les entreprises à devenir plus concurrentielles, réduire la paperasserie et les autres tracasseries administratives des gouvernements, et sensibiliser davantage les gens aux possibilités économiques ici et à l'étranger et en définitive, apporter une plus grande prospérité. Il s'agit également d'apporter des transformations de l'intérieur plutôt que de subir les changements qui nous sont imposés par des forces extérieures à la région.

Dans un discours qu'il prononçait en 1988 devant la Communauté économique européenne, M. Garret FitzGerald, ex-premier ministre d'Irlande, affirmait : «Les progrès remarquables que la Communauté a déjà accomplis...sont le résultat d'une planification méticuleuse et d'une vision juste des objectifs à atteindre dans le cadre d'une structure décisionnelle unique de caractère supranational.» (Traduction)

L'année dernière, nous avons assisté à l'émergence de l'Europe de l'Ouest en tant que puissance mondiale dans toutes les sphères d'activité. Une telle percée est largement attribuable au fait que les Européens prennent de plus en plus conscience de leur potentiel. Les Maritimes n'ont pas besoin de chercher ailleurs pour trouver un modèle d'action en face de l'incertitude ou une autre preuve que la seule volonté de changer une situation peut avoir des retombées manifestes.

Les premiers ministres et les gouvernements des Maritimes progressent actuellement sur les points qui, selon M.FitzGerald, sont les ingrédients du succès : planification, objectifs et mécanisme décisionnel. Nos chefs politiques bâtissent sur des assises obtenues par vingt années de partenariat. Leur vision collective se précise et leur volonté politique de réaliser cette vision se raffermit. D'autres citoyens des Maritimes encouragent les premiers ministres et les gouvernements à progresser dans la voie qu'ils se sont tracée et, de leur côté, ils travaillent independamment à l'édification d'une économie régionale plus stable. Le contexte des Maritimes ne cesse de s'améliorer.

«Nous sommes façonnés par nos conditions de vie et par le milieu ambiant...mais nous oublions souvent que notre milieu est le résultat de ce que nous en avons fait.» (Traduction)

Bliss Carmen

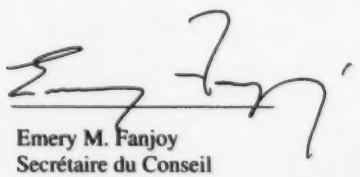

Emery M. Fanjoy
Secrétaire du Conseil

Les Maritimes et la collaboration

Profil des Maritimes

Aperçu statistique des Maritimes

Les Maritimes allient l'ancien et le moderne, la culture et la tradition, la fierté du passé et la confiance en l'avenir. Les renseignements présentés sur les deux pages suivantes donnent un aperçu de chacune des provinces maritimes et de la région qu'elles forment à l'intérieur du Canada. Nous espérons que ce profil statistique aidera les lecteurs à mieux comprendre la situation économique et sociale des Maritimes.

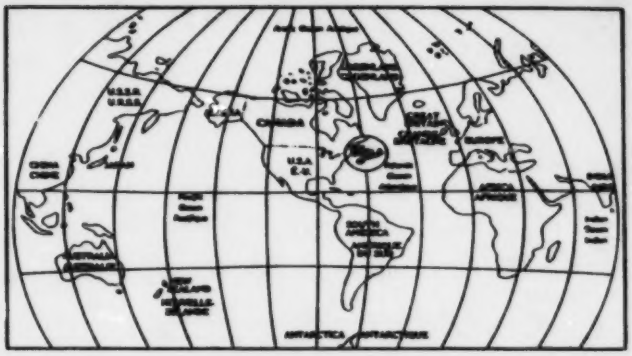

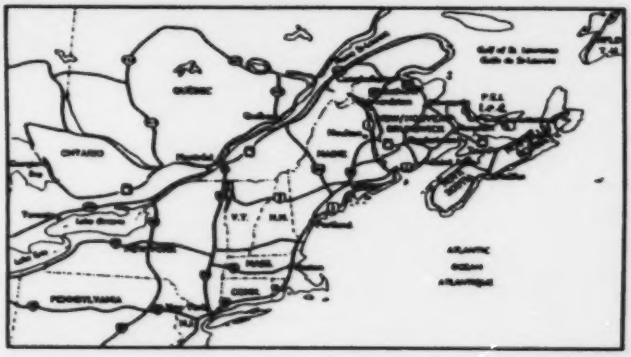

POPULATION ACTIVE, PAR PROFESSIONS (1990) - PROVINCES MARITIMES (milliers)

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.
Administration et professionnels	83	115	15
Travail de bureau	51	69	8
Ventes	30	42	5
Services	51	64	11
Secteur primaires	20	26	9
Transformation	40	46	7
Construction	27	30	5
Exploitation de matériel de transport	15	15	-
Manutention			
Autres métiers d'artisanat	12	14	-

Source: Statistique Canada

Source: SCIF

	Population Juin, 1991	Langue maternelle (recensement 1986) anglais	français	autre	PIB par habitant 1991*	Revenu par habitant Income, 1991*
N. B.	726 100	63%	32%	5%	$16 492	$17 817
N.S.	898 200	93%	4%	3%	$17 147	$19 040
P.E.I.	130 000	94%	4%	2%	$14 595	$16 789
CAN	26 919 900	61%	24%	15%	$22 921	$22 986

* Conference Board of Canada, Prévisions trimestrielles provinciales pour 1991
Sources: Statistique Canada, le Conference Board du Canada

PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR PROVINCE , 1989

(produit réel par employé comme pourcentage de la moyenne nationale)

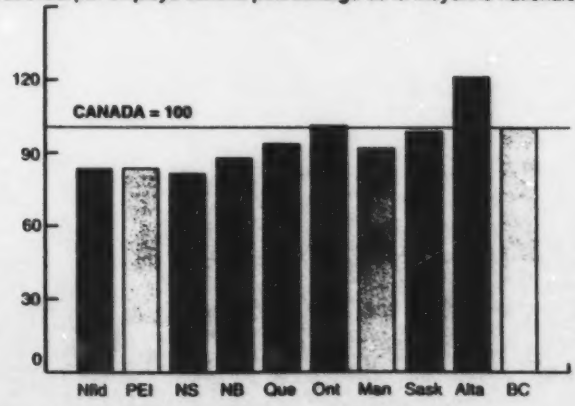

Sources: Statistique Canada, le Conference Board du Canada

PIB PROVINCIAL PAR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (1988) (% DU TOTAL)*

	N.-B.	N.-É.	Î-P-É.
Agriculture, pêche	2,2	3,6	14,7
Foresterie	3,0	0,6	
Mines	4,5	2,0	0,1
Fabrication	14,2	11,5	6,3
Construction	7,4	9,9	8,9
Services publics	6,9	2,4	1,6
Transports	10,2	7,9	6,2
Commerce de gros, de détail	11,0	13,7	11,3
Finances, assurances et affaires immobilières	12,0	16,3	12,8
Services communautaires, commerciaux et personnels	18,9	18,3	20,0
Administration publique	9,8	13,7	18,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas égaler 100 %.
Sources: Statistique Canada, Conference Board du Canada

EXPORTATIONS DE BIENS DES MARITIMES PAR DESTINATION 1984 (MILLIONS $/%) *

	N.-B		N.-É.		Î.-P.É.	
Canada Atlantique	$ 622,1	15,7%	$ 981,3	23,6%	$ 105,6	24,7%
Québec	674,1	17,0	603,8	14,5	39,8	9,3
Ontario	457,3	11,5	836,7	20,1	91,3	21,3
Ouest canadien	96,5	2,4	161,3	3,9	5,3	1,3
Étranger	2120,0	53,4	1583,9	38,0	185,9	43,4

* Données fondées sur le modèle de Statistique Canada pour les importations et exportations entre les provinces en 1984.
Source: CEPA

FICHE DESCRIPTIVE DES MARITIMES

Géographie*		
Superficie (km^2)		130 590
Littoral (km)		11 429
Population (villes importantes)		
Nouveau-Brunswick	- Fredericton	44 352
	- Moncton	55 468
	- Saint John	76 381
Nouvelle-Écosse	- Dartmouth	65 243
	- Halifax	113 577
	- Sydney	28 115
Île-du-Prince-Édouard	- Charlottetown	15 776
Gouvernements fédéral et provinciaux*		
Députés à la Chambre des communes		25
Représentants au Sénat**		26
Députés aux assemblées législatives		142
Médias*		
Quotidiens		11
Journaux hebdomadaires		58
Stations de radio		136
Stations de télévision***		10
Éducation*		
Universités, collèges et établissements affiliés		68
Écoles (primaires et secondaires)		1 088

* Ces chiffres représentent les taux des trois provinces maritimes.
** Includs représentants au Sénat
*** Ces chiffres ne comprennent pas les réémetteurs, les stations relais ou les postes auxiliaires.

Source: Statistique Canada
Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes
Ministères de l'éducation du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'île-du-Prince-Édouard
1990 Corpus Almanac and Canadian Sourcebook

LA PÊCHE RÉGIONALE 1990 (Valeurs en millions de $)

	N.-B.	N.É.	Î.-P.-É.
Total	99,5	409,1	66,8
Poisson de fond	10,9	166,0	6,5
Poisson pélagique	17,7	27,2	4,3
Crustacés	70,7	215,2	52,6
Homard	38,8	119,7	40,3

Source: Conseil économique des provinces atlantiques, ministère des Pêches et Océans

AGRICULTURE (1990)

Recettes agricoles (millions $)	N.-B.	N.É.	Î.-P.-É.
Total	275,0	315,9	249,0
Toutes les récoltes	118,2	74,0	133,7
Pommes de terre	78,2	-	114,1
Fruits	-	25,3	-
Tout le bétail	150,3	229,0	100,9
Produits laitiers	58,9	87,7	37,8
Voiaille	31,7	41,4	-
Porc	16,3	31,0	24,6
Bovins	23,3	31,7	-
Oeufs	15,4	23,2	-

Source: Conseil économique des provinces atlantiques

CERTAINS INDICATEURS ÉCONOMIQUES CLÉS PAR PROVINCE (1991)*

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.
Main-d'oeuvre	322 000	420 000	64 000
Emplois	284 000	370 000	53 000
Taux de chômage	11,8%	11,9%	17,3%
Taux de participation	57,6%	61,1%	65,5%
Salaires et traitements hebdomadaires moyens de l'ensemble des industries ($)	485,85	472,55	435,84
Indice des prix à la consommation (1986 = 100)	123,9	124,5	125,5
Valeur du commerce au détail (millions $)	1 372	1 722	203,1
Valeur des exportations domestiques (millions $)	953,9	698,9	39,6
Valeur des expéditions de produits fabriqués (millions $)	1 907	2 001	101,8

* Données fondées sur les plus récentes statistiques obtenues
Sources: CEPA; Statistique Canada

Collaboration des gouvernements des Maritimes

Introduction

La collaboration régionale dans les Maritimes n'est pas un concept nouveau. Notre histoire compte deux périodes durant lesquelles un gouvernement commun dirigeait la région. Le premier gouvernement commun remonte à 2000 ans passés sous le régime de la Nation indienne des Algonquins, quand la région était habitée par les Micmacs, Malécites et Passamaquoddy. Le second gouvernement commun a pris naissance en 1605 à l'établissement de la première colonie européenne permanente au nord de la Floride, à Port-Royal en Nouvelle-Écosse. La région était alors connue sous le nom de l'Acadie. De 1605 à 1710, Port-Royal et l'Acadie ont changé de nationalité et de gouvernements à plusieurs reprises. Les Anglais ont finalement triomphé et de 1763 à 1769, ils ont gouverné la région devenue la colonie de la Nouvelle-Écosse. L'Île-du-Prince-Édouard a obtenu son indépendance en 1769. Le Nouveau-Brunswick s'est séparé de la Nouvelle-Écosse en 1784.

Quatre-vingt années plus tard, en 1864, les dirigeants du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard se réunissent à Charlottetown afin de discuter de l'union des Maritimes. Le gouvernement du Canada demande d'y envoyer des représentants. Cette conférence conduit à la fusion du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et du Canada sous forme de dominion en 1867. L'Île-du-Prince-Édouard en devient membre en 1873.

En 1964, les onze premiers ministres canadiens célèbrent le centième anniversaire de la conférence de Charlottetown en se réunissant à Charlottetown. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Louis Robichaud, propose que les quatre provinces de l'Atlantique envisagent de nouveau la possibilité de s'unir.

Les premiers ministres Robichaud et Stanfield conviennent de tenir un vote libre, dans leurs assemblées législatives respectives, sur une résolution identique en vue d'étudier l'union possible du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Les deux assemblées législatives adoptent la résolution en 1965. Les premiers ministres Shaw de l'Île-du-Prince-Édouard et Smallwood de Terre-Neuve refusent de participer à l'étude. Bien que Terre-Neuve contribue à certaines activités régionales, le premier ministre Smallwood réduit considérablement sa participation aux discussions régionales après 1965.

En novembre 1967, Alex Campbell, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, accepte de demander à son assemblée législative l'autorisation de participer à l'étude sur l'union des Maritimes. L'autorisation lui est accordée et, le 26 mars 1968, les trois premiers ministres des Maritimes chargent J.J. Deutsch, recteur de l'université Queen's et ancien président du Conseil économique du Canada, de diriger l'étude. Fred Drummie, conseiller économique auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick, seconde M. Deutsch.

Tout au long de l'étude, les premiers ministres des Maritimes s'emploient à rechercher des moyens d'intensifier leur collaboration. Leurs domaines d'intérêt portent en particulier sur les transports, la topographie et la cartographie, l'éducation, la promotion de l'exportation, le tourisme et le développement régional. En 1968 et 1969, les trois provinces entreprennent ensemble des missions commerciales à l'exposition des États de l'Est, tenue à Springfield, au Massachusetts.

Transition au Conseil des premiers ministres des Maritimes

En 1970, les citoyens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse élisent de nouveaux premiers ministres. Quelques jours après leur entrée en fonction, les premiers ministres Richard Hatfield et Gerald Regan reçoivent le rapport de l'étude menée sur l'union des Maritimes. Le 27 novembre 1970, ils rencontrent le premier ministre Campbell à Charlottetown afin de discuter du rapport.

En mai 1971, les premiers ministres ont créé le Conseil des premiers ministres des Maritimes comme principale mesure de mise en oeuvre des recommandations de l'étude. L'entente établissant le Conseil a été approuvée par les trois lieutenants-gouverneurs en conseil et signée par les trois premiers ministres au nom de leur province respective. Au cours des sessions de 1972, les assemblées législatives du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard adoptent des lois identiques concernant la création du Conseil. Ces trois lois entrent en vigueur le 30 juin 1972.

Le Conseil des premiers ministres des Maritimes est le premier organisme du genre au Canada qui permet à trois provinces de rechercher et d'exploiter de façon systématique les possibilités de maximiser les services gouvernementaux au moyen de la collaboration. Dès le début, le Conseil a adopté une approche pragmatique à la résolution des problèmes économiques et sociaux des provinces Maritimes en ayant recours à la collaboration.

Le Conseil permet aux trois provinces d'atteindre ensemble des objectifs qu'elles ne pourraient réaliser seules. Les avantages escomptés de la collaboration comprennent la possibilité :

- d'améliorer la qualité et l'efficacité dans les secteurs public et privé grâce au partage des frais, à l'extension du champ d'action et à l'harmonisation des politiques et pratiques gouvernementales;

- de rationaliser les ressources de manière à pouvoir entreprendre des projets qui autrement seraient impossibles ou difficiles à réaliser;

- d'exercer une plus grande influence sur des forces et des intervenants de l'extérieur et, en particulier, sur le gouvernement fédéral.

L'intégration économique des Maritimes

Renseignements d'appoint

En décembre 1988, les premiers ministres des Maritimes ont demandé à Charles McMillan d'étudier les grandes questions auxquelles les Maritimes devront faire face au cours des années 90, d'élaborer un plan d'action et de faire le bilan du fonctionnement du Conseil.

Le rapport McMillan intitulé Pour faire face à l'avenir : Les Maritimes dans les années 90, a confirmé la nécessité de l'intégration économique. M. McMillan recommande fortement, en matière de développement économique, une nouvelle approche axée sur la collaboration, l'ouverture et une vision future. Les premiers ministres sont d'accord avec cette recommandation comme le sont de nombreux autres observateurs qui se sont prononcés sur le rapport et ses recommandations.

Le 23 mai 1991, les premiers ministres ont publié le document de travail intitulé Défi et perspectives. «Dans le présent document de travail, nous proposons une vision, des principes directeurs ainsi que des objectifs stratégiques concernant une économie des Maritimes forte et intégrée.»

Ce document de travail contient une vision audacieuse pour la région :

> **"Les gouvernements des provinces Maritimes s'engagent à atteindre l'autosuffisance économique et à accroître le bien-être et la prospérité de leur population."**

Il est écrit dans ce document que, pour transformer cette vision en réalité, nos provinces doivent unir leurs efforts. La mise en commun des ressources gouvernementales et la collaboration des milieux des affaires, des syndicats, des éducateurs et des gouvernements constituent les fondements de l'intégration économique des Maritimes. Il en va de même pour la nécessité d'ouverture et de dynamisme dans cette région. «Les provinces Maritimes forment une région trop restreinte pour y élever des barrières», déclarent les premiers ministres.

Le document recommande l'harmonisation des lois, des règlements et des lignes directrices, la suppression des obstacles et l'étude de moyens de collaboration précis. Les domaines applicables comprennent les achats gouvernementaux, les investissements, la promotion des exportations, la réglementation des titres de placement, l'agriculture, l'énergie, les transports, l'éducation et les soins de santé. Une plus forte collaboration économique entre les Maritimes créera une société animée d'un meilleur esprit d'entreprise en plus de soutenir l'emploi, la production de richesses, l'efficacité gouvernementale et la position concurrentielle de nos entreprises. En outre, elle peut épargner de l'argent aux consommateurs et aux contribuables.

Ce document de travail a ouvert une phase importante de discussions publiques éclairées. La consultation se tera dans chaque province de la façon habituelle en utilisant les mécanismes actuels ou d'autres moyens spéciaux. Les premiers ministres ont ajouté : «Au cours des prochaines années, les citoyens des Maritimes auront l'occasion de discuter de l'avenir de leur région et de nous faire part de leur opinion et de leurs préoccupations. Nous ne serons en mesure de relever les défis des années 90 que si nous unissons nos efforts.»

Le document se termine sur la conclusion qu'en dernière analyse, on ne pourra évaluer les progrès accomplis qu'à la lumière de l'amélioration de la situation économique et de la qualité de la vie. L'intégration économique des Maritimes jouera un rôle prépondérant dans la réalisation de ces améliorations. Elle se fondera sur notre identité régionale sans remettre en cause les identités provinciales.

Forum des cabinets des Maritimes

Les conseils exécutifs des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard se sont rencontrés pour la première fois les 17 et 18 juin à Moncton.

Quarante-six des quarante-huit ministres et les trois premiers ministres ont assisté à la rencontre dans le but de discuter de l'intégration économique des Maritimes. M. Peter Doucette, président du comité spécial de l'Île-du-Prince-Édouard sur l'intégration économique des Maritimes, a participé à toutes les activités. M. Winston Baker, président du Conseil exécutif et président du Conseil du Trésor, représentait le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador à toutes les activités du Forum. Il a adressé la parole aux participants lors des assemblées plénières d'ouverture et de fermeture.

Durant le Forum, les ministres se sont réunis pendant cinq heures et demie en assemblées plénières présidées par les premiers ministres. Ils se sont aussi répartis dans quatre groupes pour des ateliers de trois heures dirigés par les ministres. Durant ce temps-là, les premiers ministres se sont réunis et ont tenu trois conférences de presse. Les médias étaient invités à trois des cinq assemblées plénières de même qu'au déjeuner et au dîner.

Il s'agissait de la première rencontre du genre au Canada. En fait, il est rarement et peut-être jamais arrivé dans l'histoire que tous les membres de plusieurs gouvernements se réunissent pour échanger des vues sur des questions de politique et négocier de nouvelles dispositions.

Treize communiqués ont été émis. De plus, six rapports ont été publiés sur l'innovation technologique, l'agriculture, les règlements sur les transports, la réglementation des titres de placement, la mobilité des travailleurs, les marchés de service et les achats gouvernementaux. On peut se procurer ces rapports au Secrétariat du Conseil.

Efficacité et efficience dans le secteur public

M. Neil LeBlanc a présenté, au nom de ses collègues, un rapport au Forum sur la mise en oeuvre de l'Entente des Maritimes sur les marchés publics. Le rapport énonce des propositions pour renforcer et élargir le champ d'application de l'entente entrée en vigueur en avril 1990. L'entente prévoit que toute entreprise des Maritimes peut soumissionner également sur les achats gouvernementaux de biens d'une valeur supérieure à 25 000 $, certains services de plus de 50 000 $ et des contrats de construction dépassant 100 000 $.

Les ministres et les premiers ministres ont convenu qu'au cours des douze prochains mois, l'entente sera enchâssée dans la législation. Des règles communes sur les méthodes et procédés de soumission seront aussi établies dans les douze prochains mois aux fins d'étude par les gouvernements. Le champ d'application de l'Entente des Maritimes sur les marchés publics sera agrandi pour inclure, à compter du 1er octobre 1991, trois régies des alcools et deux compagnies d'électricité appartenant à la Couronne. Maritime Electric Co., Ltd., une société privée desservant l'Île-du-Prince-Édouard, sera invitée à participer à l'entente.

La liste des services visés par l'entente sera allongée et comprendra 22 articles au lieu de 11 à compter du 1er août 1991. Les gouvernements continuent à réviser la liste afin d'y ajouter d'autres articles en 1992.

Les ministères responsables des achats ont présenté un rapport décrivant les possibilités de collaboration pour les appels d'offres. M. Gilbert Clements a présenté le rapport au Forum au nom de ses collègues.

Les ministres et les premiers ministres ont convenu que les provinces collaboreront pour effectuer des achats communs durant cette année financière au fur et à mesure que les contrats arrivent à échéance dans plusieurs secteurs. De plus, les fonctionnaires s'échangent des devis et révisent toutes les exigences concernant les achats gouvernementaux en vue d'augmenter la liste des produits en 1992.

Climat des affaires et efficacité des entreprises

Le Forum a convenu que les entreprises des Maritimes devraient pouvoir s'enregistrer pour traiter des affaires dans toutes les trois provinces. Les registraires dans chaque province ont jusqu'en octobre 1991 pour proposer au Conseil une façon de procéder à cet égard.

Les gouvernements des Maritimes ont travaillé en étroite collaboration à éliminer les obstacles qui font perdre de l'argent au secteur des transports et, en fin de compte, aux consommateurs. Les réalisations jusqu'à présent comprennent l'octroi d'un seul permis

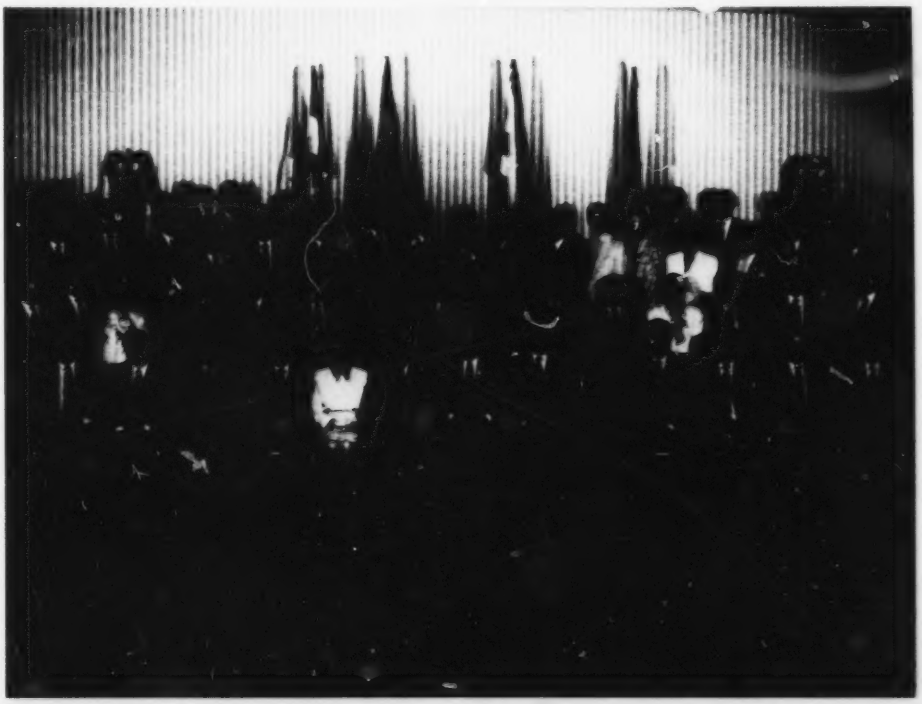

Les trois premiers ministres des Maritimes et leurs cabinets lors du premier Forum des cabinets des Maritimes, tenu à Moncton au Nouveau-Brunswick, les 17 et 18 juin 1991.

visant un nombre de produits précis, y compris les produits de l'agriculture, de la pêche, des forêts et des mines, ainsi que l'adoption de règlements communs concernant l'octroi des permis, les bordereaux d'expédition, l'enregistrement, les limites et les normes relatives à la taille et au poids. Le Forum des cabinets des Maritimes a convenu de la nécessité d'adopter d'autres nouvelles mesures. Les ministres des transports procéderont à des réformes visant à garantir que d'ici 1993, il n'y aura plus d'obstacles au camionnage interprovincial dans les Maritimes.

Les ministres ont décidé qu'il fallait mettre fin à la pratique actuelle d'arrêter le service d'autobus à la frontière entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Les provinces ont aussi accepté de collaborer afin d'améliorer le service d'autobus dans les régions rurales.

L'environnement est une priorité de chaque habitant des Maritimes. Les gouvernements continuent à collaborer pour encourager l'élaboration d'une politique et d'une législation favorables à l'environnement et promouvoir la collaboration dans les recherches sur les questions environnementales. Le Forum des cabinets des Maritimes convient que les gouvernements doivent collaborer de façon encore plus étroite afin d'harmoniser les normes sur l'environnement et de préparer des stratégies communes visant à résoudre des questions environnementales dans la région.

Les ministres responsables de l'environnement ont présenté un rapport préliminaire au Forum décrivant leurs projets d'un accord régional sur l'environnement. Ils termineront une ébauche de l'accord et la soumettront à l'examen du Conseil des premiers ministres des Maritimes à sa réunion d'octobre.

M. Joel Matheson a présenté, au nom de ses collègues, un rapport au Forum sur la réglementation des titres de placement. Les ministres et les premiers ministres ont convenu de la rédaction, par les administrateurs des titres de placement des trois gouvernements, d'une proposition détaillée en vue de créer une commission des titres de placement des Maritimes et de l'application d'une législation uniforme visant à multiplier les possibilités d'investissement et à protéger les investisseurs. Une commission unique chargée des titres de placement réduira le coût d'obtention de capitaux dans les Maritimes, augmentera l'efficacité des sociétés d'investissement et offrira de meilleurs moyens d'appliquer les lois sur les titres de placement et de protéger les investisseurs. Elle permettra d'améliorer l'efficacité administrative au moyen d'une mise en commun des ressources et d'augmenter les possibilités pour la région d'influer sur la politique nationale en matière de réglementation des titres de placement.

Mobilité des personnes

Les membres des associations professionnelles et des corps de métiers font actuellement face à un certain nombre d'obstacles quand ils souhaitent déménager dans d'autres provinces canadiennes ou y travailler. Ces obstacles visent l'entrée dans une profession ou le retour à cette profession, les normes d'examen, les périodes d'attente, les processus d'enregistrement, les exigences relatives aux permis ou les différents règlements sur les années d'expérience dans un métier. M^me^ Aldéa Landry a présenté, au nom de ses collègues, un rapport au Forum.

Le Forum des cabinets des Maritimes a décidé qu'un plan d'action en matière de mobilité des travailleurs dans les Maritimes sera dressé et soumis à l'examen du Conseil le printemps prochain. Un comité directeur, composé de hauts fonctionnaires des trois provinces, a été formé pour superviser les travaux. Ce groupe entreprendra de vastes consultations auprès des associations professionnelles et des corps de métiers. On espère que les progrès accomplis serviront à la suppression d'obstacles semblables à la mobilité des travailleurs dans les autres provinces du Canada.

Secteurs des ressources naturelles

Les trois provinces ont convenu de réduire les obstacles dans l'industrie de la pêche qu'entraînent des règlements provinciaux restrictifs. Le Forum des cabinets des Maritimes est d'accord que les trois provinces Maritimes devraient uniformiser l'accréditation des constructeurs de navires de pêches et permettre aux bénéficiaires de prêts des provinces d'avoir recours aux services de tout constructeur de navires accrédité dans les Maritimes. Les ministres des pêches formuleront des propositions pour uniformiser les droits à payer, les calendriers et les conditions à remplir par les acheteurs de poissons et celles applicables aux licences de transformation du poisson.

M. Alan Graham a présenté, au nom de ses collègues, un rapport au Forum proposant une série de mesures et d'objectifs visant à améliorer la position concurrentielle de l'industrie de l'agriculture des Maritimes. Les ministres ont accepté de lancer une vaste initiative de planification stratégique à laquelle participeront les chefs de file de l'industrie, les entreprises et les gouvernements.

Les ministres de l'agriculture s'engagent à :

- créer un comité de coordination de la politique des Maritimes en matière d'agriculture afin de coordonner l'élaboration de la politique touchant l'agriculture dans les Maritimes;

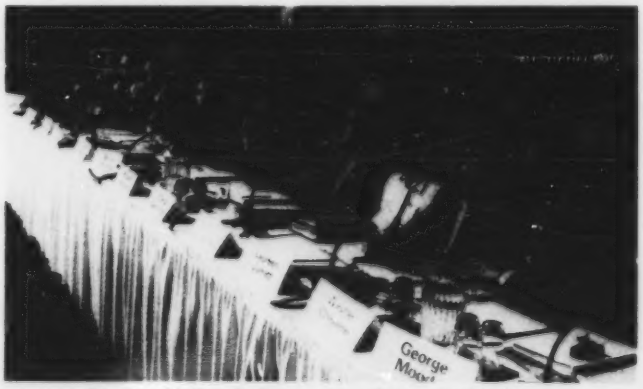

Séance plénière du Forum des cabinets des Maritimes

- dresser un plan stratégique régional prévoyant la participation des agriculteurs, des entreprises et des gouvernements au développement de l'agriculture dans les Maritimes et présenter au Conseil d'ici janvier 1992 un rapport sur les progrès accomplis;

- donner l'occasion aux chefs de file de l'industrie, aux transformateurs, aux agences de commercialisation et aux gouvernements de discuter de la position concurrentielle de l'industrie de l'agriculture des Maritimes;

- concevoir une approche commune aux droits d'utilisateur.

Infrastructure

L'amélioration des voies de transport représente la première priorité et il s'agit d'un besoin pressant. Aménager une route à quatre voies dans le Canada Atlantique est primordial pour assurer l'accès à la région et réduire un taux élevé et inacceptable d'accidents et de décès. Un réseau routier de premier ordre est aussi important pour l'industrie du tourisme dans les Maritimes. Le Conseil va communiquer avec le premier ministre Mulroney à propos de cette question pressante. Les premiers ministres conviennent que l'infrastructure représente pour le Canada Atlantique un projet spécial essentiel à sa prospérité.

Les membres des cabinets ont discuté du rapport déposé par M. Tom McInnis et préparé par le président des conseils consultatifs de la région sur les sciences et la technologie. Ce rapport présentait des moyens d'améliorer les projets d'innovation techniques et scientifiques et leur diffusion dans la région. Le Forum a accepté le rapport et demandé aux ministères de se pencher sur :

- l'établissement de centres régionaux d'excellence en aquaculture, en sciences alimentaires et en techniques environnementales;

- l'élargissement immédiat de l'Entente des Maritimes sur les marchés publics afin d'inclure les hôpitaux, les universités et d'autres établissements importants financés par les deniers publics et qui achètent des biens et services axés sur la technologie;

- la coordination des efforts régionaux afin qu'ils coïncident avec les activités de la Semaine nationale des sciences et de la technologie normalement prévue à l'automne de chaque année;

- le coût et la portée d'une base de données régionale sur les activités relatives aux sciences et à la technologie et de compétences permettant de mieux canaliser les ressources pour la promotion des sciences et de la technologie;

- un effort régional pour intensifier l'enseignement des sciences et des mathématiques à l'école secondaire.

Les premiers ministres ont rencontré M. Lin Titus, président d'Énergie NB, M. Louis Comeau, président de la N.S. Power Corporation et M. John Reynolds, président de la Maritime Electric Co. Ltd. Les premiers ministres ont accepté la proposition d'étudier à nouveau les avantages possibles d'une plus étroite collaboration entre les compagnies d'électricité. Ils conviennent que, s'il est possible de cerner clairement les avantages d'une telle collaboration, il faudra laisser aux compagnies la liberté de tirer profit de ces avantages sans s'arrêter aux frontières provinciales. De plus, les trois compagnies ont accepté de prendre des mesures afin de pouvoir participer à l'Entente des Maritimes sur les marchés publics.

Les provinces ont annoncé qu'elles vont contribuer huit millions de dollars à d'importants travaux de rénovation de la faculté de médecine de l'université Dalhousie. Étant la province bénéficiaire, la Nouvelle-Écosse déboursera les premiers 15 p. 100 du coût du projet. Le reste du projet sera financé par les trois provinces qui se partageront les coûts de façon proportionnelle à leur population. La faculté de médecine de l'université Dalhousie sert de centre régional d'enseignement et de formation dans le domaine de la médecine. Un minimum de 90 p. 100 des étudiants proviennent des trois provinces Maritimes. Grâce à la collaboration régionale et à la mise en commun des ressources, les provinces ont réussi à éviter des doubles emplois coûteux. Par la même occasion, elles peuvent optimaliser les possibilités dans les domaines de l'éducation, des services de santé et de la recherche au sein de la région.

Gestion de l'intégration économique

Les trois gouvernements ont comme priorité une collaboration plus étroite entre les provinces Maritimes. Les premiers ministres ont accepté de nommer un ministre de chaque province pour la gestion du processus. M[me] Aldéa Landry, M. Tom McInnis et M. Robert Morrissey feront rapport directement aux premiers ministres sur toutes les questions relatives à l'intégration économique. Ils sont chargés de la consultation avec les entreprises, les corps de métiers et d'autres groupes intéressés.

Des ministres des Maritimes participent à un atelier du Forum des cabinets des Maritimes.

Les premiers ministres ont rencontré les ministres responsables des questions francophones. Les ministres ont signalé que le Conseil avait au cours des années adopté une approche favorable à la protection et à la mise en valeur des intérêts des francophones. Il a été convenu que deux principes directeurs devaient guider l'approche du Conseil pour la protection et la mise en valeur des intérêts des francophones dans l'intégration économique régionale, c'est-à-dire un service égal dans les deux langues et une représentation équitable.

En parlant du Forum des cabinets des Maritimes, le premier ministre Ghiz a déclaré que, selon lui, il en avait accompli beaucoup plus que personne ne l'aurait pensé possible. "Nous avons fait de réels progrès. Le fait que cinquante-et-un ministres des trois provinces se soient rencontrés et aient discuté de questions d'intérêt commun a créé une attitude et un climat rendant beaucoup plus facile pour nous de trouver des solutions à nos problèmes dans un esprit de collaboration et de confiance."

Comme réaction au Forum, le premier ministre Cameron a déclaré qu'avant la réunion il avait mentionné la nécessité de réalisations concrètes pour garder la confiance des habitants de chaque province. Selon lui, c'est fait, car des décisions ont été prises sur de nombreuses questions.

Dans ses observations sur les échanges des ministres, le premier ministre McKenna a souligné que "tous les membres de son cabinet avaient trouvé très stimulants les deux jours passés avec leurs collègues dans les groupes de travail et les séances de remue-méninges et que les bases ont été jetées pour des progrès encore plus remarquables dans l'avenir."

Il est évident que le premier Forum des cabinets des Maritimes a remporté beaucoup de succès. Tous conviennent que le processus entamé à Moncton doit se poursuivre. Le Forum se réunira à nouveau dans les années à venir, le prochain étant prévu pour 1992 en Nouvelle-Écosse.

Les premiers ministres Joe Ghiz, Frank McKenna et Don Cameron échangent des plaisanteries lors d'une conférence de presse du Forum des cabinets des Maritimes.

PARTIE II
LE CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DES MARITIMES

Le Conseil exerce la plupart de ses activités par l'entremise de ses organismes, de ses nombreux groupes de travail et comités interprovinciaux et de son Secrétariat.

Les organismes du Conseil, à savoir le Service du cadastre et de l'information foncière, le Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes, la Fondation d'éducation des provinces Maritimes et la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, sont examinés séparément dans ce rapport.

Les groupes de travail et comités interprovinciaux soumettent des avis et des propositions au Conseil et assurent généralement la mise en oeuvre de ses décisions. Certains fonctionnent de façon entièrement autonome par rapport au Conseil. Les comités participent aux activités conjointes des gouvernements des provinces Maritimes dans plusieurs domaines, dont l'environnement, les télécommunications, l'énergie, les transports, le tourisme, les achats gouvernementaux, les questions touchant les francophones et l'intégration économique.

Le Secrétariat a été établi en 1971 afin d'organiser et d'accélérer le travail du Conseil. À titre de catalyseur de la coopération entre les gouvernements des provinces Maritimes, le Secrétariat assure la continuité de cette entreprise et fournit divers services au Conseil et à ses comités. Un comité des ministres du Conseil de gestion ou du Conseil du Trésor surveille l'administration des fonds et du personnel du Conseil. Le Secrétariat offre à ce Conseil du Trésor régional et aux organismes du CPMM le soutien dont ils ont besoin en ce qui a trait à la gestion des ressources humaines et financières.

Le Secrétariat dessert la Fondation d'éducation des provinces Maritimes, la Conférence des premiers ministres de l'Atlantique et la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Il accorde des crédits spéciaux à la Fondation d'éducation des provinces Maritimes et à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

Au cours des années, le Conseil a octroyé des subventions afin de contribuer au financement de certaines activités qu'il a jugé louables.

- La Linda Joy Busby Media Arts Foundation a été créée afin d'encourager les artistes médiatiques indépendants de l'Atlantique et de faire connaître les arts médiatiques canadiens dans la région. Le Conseil a accepté d'accorder des subventions pour financer un programme de bourses géré par cette fondation. Le programme offre des prix en espèces et des bourses aux cinéastes et artistes médiatiques de la région de l'Atlantique qui commencent à se faire connaître.

- Le Canadian Center for Philanthropy a lancé un programme quinquennal spécial appelé «Imagine». Ce programme vise à sensibiliser les Canadiens à l'importance des dons en temps et en argent par les particuliers et par les entreprises aux organismes de charité. «Imagine» se compose d'une série de projets et d'activités, y compris de très intenses campagnes nationales de publicité et de relations publiques. Le Conseil a octroyé trois subventions à ce programme en vertu de son engagement d'y contribuer des fonds pendant cinq ans au nom des gouvernements des Maritimes.

- En juin 1990, Island Media Arts Co-op a parrainé la septième conférence annuelle des producteurs de films et de vidéos de l'Atlantique à Stanhope-By-The-Sea, à l'Île-du-Prince-Édouard. Le Conseil a octroyé une subvention non renouvelable à Island Media Co-Op pour l'aider à payer les frais de cette conférence.

- Le Centre for International Business Studies à l'université Dalhousie a proposé que le Conseil offre des subventions de trois ans pour des travaux de recherche et de publication sur le commerce international. Les subventions sont offertes aux professeurs des universités des Maritimes qui étudient le commerce international et publient des articles sur le sujet. Elles permettent d'augmenter la documentation sur le commerce international d'intérêt pour la région aux fins d'utilisation dans les universités des Maritimes. Elles favorisent aussi la création d'un réseau de professeurs des Maritimes s'intéressant au commerce national et une utilisation optimale de leurs connaissances et aptitudes diverses. Le Conseil a accepté la proposition et entame actuellement sa dernière année d'un engagement de trois ans.

Développement économique

Lors de la réunion du Conseil en octobre à Charlottetown, le comité composé des ministres et des hauts fonctionnaires qui ont négocié l'Entente des Maritimes sur les marchés publics a présenté un rapport sur la mise en oeuvre de l'entente. Le comité a recommandé des modifications à l'entente afin d'en faciliter la mise en oeuvre. Le Conseil a approuvé ces modifications. L'entente est entrée en vigueur le 2 avril 1990 et élimine les obstacles aux achats gouvernementaux de biens, de services et de travaux de construction.

Les premiers ministres se sont engagés à encourager tous les autres établissements non touchés par l'entente à suivre le même principe et chacun des premiers ministres a accepté d'envoyer des lettres à ce sujet aux organismes de leur province comme les municipalités, les hôpitaux et les conseils scolaires.

Les premiers ministres ont aussi approuvé la recommandation de créer un comité de révision de l'évaluation en vertu de l'entente. M. George Wright de Charlottetown a été nommé président du comité. M. Wright compte une vaste expérience du milieu des affaires, a été président du conseil des gouverneurs du Holland College et président de la PEI Manufacturers' Association. Il est également membre de l'Association des manufacturiers canadiens dans l'Atlantique. Le Comité de révision de l'évaluation est chargé d'étudier les plaintes concernant les conditions de l'entente et de recommander au

Conseil des améliorations ou des modifications compatibles avec la portée de l'entente. En plus d'un président, le comité se compose de deux représentants nommés par chacune des provinces Maritimes.

Lors de la réunion tenue en mars à Woodstock, au Nouveau-Brunswick, les premiers ministres ont annoncé que leurs gouvernements veilleront à ce que tout changement de politique ou de procédure apporté dans leurs provinces n'aura pas pour effet d'augmenter les écarts économiques entre les trois provinces. Cette décision a été prise dans le cadre de discussions suivies entre les provinces pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie économique. Un moratoire sera appliqué à toutes les questions relatives à la mobilité des biens et services, des personnes et des capitaux entre les provinces. En annonçant leur intention d'adopter ce moratoire, les premiers ministres reconnaissent l'importance de sensibiliser la population à cet esprit de partenariat économique. Les premiers ministres visent à éviter tout autre obstacle à la collaboration.

Le rapport Pour faire face à l'avenir : les Maritimes dans les années 90, préparé par M. Charles McMillan à la demande du Conseil, a été publié en octobre 1990. Le rapport porte sur un examen objectif des questions auxquelles doivent faire face les Maritimes. Il contient des recommandations précises visant à resserrer les liens économiques entre les provinces. Les premiers ministres sont d'accord avec un grand nombre des recommandations du rapport et ont annoncé leur intention d'établir un processus structuré de consultation et de tenir un forum des trois cabinets des Maritimes.

Les conséquences des décisions ayant entraîné la tenue du Forum des cabinets des Maritimes sont traitées en détail dans la section intitulée «L'intégration économique des Maritimes».

Les ministres Léonce Bernard, Guy LeBlanc et Denis Losier au Forum des cabinets des Maritimes.

Environnement

La collaboration entre les ministres et les fonctionnaires responsables de l'environnement a toujours été une priorité du Conseil depuis sa première réunion en 1971. Le Comité des ministres de l'Environnement, créé en décembre 1971 par les premiers ministres des Maritimes, s'est vu confier le mandat d'encourager l'élaboration de lois et de directives normalisées sur l'environnement, de promouvoir la collaboration dans le domaine de la recherche sur l'environnement et de lancer un programme d'information intégré. Le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador fait partie de ce comité depuis le début ou presque. En 1989, les ministres ont convenu de se réunir deux fois l'an, au lieu d'une fois comme ils le faisaient depuis 1971; leurs représentants se réunissent plus souvent selon les besoins.

Les ministres se sont rencontrés à Churchill Falls, au Labrador, en août 1990. Leurs discussions ont porté sur plusieurs questions importantes comme la Semaine de l'environnement, le Fond pour le partenariat en matière d'environnement, la réalisation des économies d'énergie et des installations mobiles de destruction des biphényles polychlorés.

À chacune de leurs réunions, les ministres discutent des nouvelles politiques et lois provinciales sur l'environnement. De telles discussions permettent d'échanger des renseignements tout en favorisant l'harmonisation des lois et politiques environnementales dans la région. En février, les ministres ont convenu d'entreprendre une étude des lois existant dans les quatre provinces en matière d'environnement. Cette étude, terminée en 1990-1991, a permis de cerner des possibilités d'harmonisation qui seront discutées à la réunion d'août 1991.

Relations fédérales-provinciales

Les relations fédérales-provinciales sont, en majeure partie, bilatérales. Toutefois, depuis sa création, le Conseil constitue pour les premiers ministres une tribune à partir de laquelle ils peuvent discuter de questions concernant le gouvernement fédéral. Il leur arrive de présenter une position commune à Ottawa ou de négocier des ententes entre le fédéral et les Maritimes sur des questions importantes. Plus souvent, les premiers ministres et leurs fonctionnaires discutent des relations fédérales-provinciales sans se donner pour objectif d'arriver à une position commune.

Au cours de l'automne de 1990, l'industrie forestière des Maritimes s'est montrée inquiète que le gouvernement fédéral songe à résilier le Protocole d'entente Canada-États-Unis sur le bois d'oeuvre de résineux. En vertu du protocole d'entente, le Canada doit imposer une taxe d'exportation de 15 p. 100 sur les exportations de bois et les Maritimes sont exemptes de cette taxe. Les gouvernements et l'industrie se préoccupent des conséquences de la résiliation du protocole d'entente et les premiers ministres ont écrit au premier ministre Mulroney à ce sujet.

Le ministère fédéral des Transports a proposé d'augmenter le recouvrement des coûts pour l'utilisation des installations de transport. L'une de ses propositions sur les aéroports nuirait à la position concurrentielle des aéroports des Maritimes. Lors de la réunion du Conseil en octobre, les premiers ministres ont accepté de demander à leur ministre des transports et aux dirigeants des lignes aériennes régionales de rencontrer les ministres fédéraux. Ils demanderont aussi aux députés fédéraux de la région de s'occuper de cette question.

Autres activités du Conseil

Lors de la réunion du Conseil en octobre à Charlottetown, les premiers ministres des Maritimes ont confirmé leur intention de conclure un accord de coopération en cas de cataclysme important dans la région. Des fuites d'huile, des feux de forêts et d'autres fléaux sont toujours possibles. Les organismes de mesures d'urgence ont dressé des plans pour faire face à de telles situations. La collaboration entre ces organismes aux fins de la planification des mesures d'urgence est une réalité, que ce soit pour les ressources humaines ou l'équipement. En février, les premiers ministres ont signé l'accord qui prévoit des dispositions pour une collaboration future en cas d'urgence.

Télécommunications

Depuis 1972, le Secrétariat aide les trois provinces dans le domaine des télécommunications. Bon nombre de ces activités nécessitent une étroite collaboration avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador.

Durant l'année, d'importantes consultations ont été entreprises avec Communications Canada pour déterminer les rôles à jouer par les gouvernements fédéral et provinciaux dans l'élaboration et la coordination des politiques en matière de télécommunications par suite d'un jugement de la Cour suprême du Canada en août 1989 qui a mis les compagnies de téléphone sous la responsabilité du gouvernement fédéral. Après ces consultations, le ministre fédéral des Communications et les ministres provinciaux chargés des communications ont échangé une correspondance afin de s'entendre sur les principes régissant l'élaboration des politiques en matière de télécommunications et les mécanismes de coordination de ces travaux. Ils ont convenu, entre autres, qu'il faut avoir une seule politique canadienne en matière de télécommunications qui reflétera les besoins régionaux et provinciaux, que l'application de cette politique doit promouvoir le développement industriel, que la gestion des compagnies de téléphone provinciales continuera à se faire dans chaque province et qu'on établira des mécanismes permettant une contribution efficace des provinces à l'élaboration de la politique et au processus de réglementation. Le gouvernement fédéral n'a pas encore entériné les lois requises pour la mise en oeuvre de certains éléments de ces accords.

En mai 1990, UNITEL Communications Inc. a demandé à l'organisme de réglementation fédéral l'autorisation d'offrir au public des services d'interurbain en concurrence avec les compagnies de téléphone provinciales. Cette demande a soulevé un nombre de questions importantes sur la structure industrielle et le cadre de réglementation qui répondraient le mieux aux besoins futurs de tous les Canadiens, tant les grands utilisateurs commerciaux qui doivent être concurrentiels sur le plan international pour survivre que les utilisateurs résidentiels, souvent dans de petites localités, qui ont besoin de services de communication modernes à des prix abordables. L'organisme de réglementation fédéral a tenu une série d'audiences publiques sur la mise en oeuvre dans les capitales provinciales en février et en mars 1991. Les ministres provinciaux chargés des communications ont pris la parole à ces audiences publiques et soulevé des questions d'intérêt public qu'ils ont demandé à l'organisme fédéral de réglementation d'étudier et de trancher. La dernière audience doit commencer en avril 1991 et l'organisme rendra seulement une décision quelques mois plus tard.

Le Comité consultatif des provinces de l'Atlantique sur les télécommunications (CCPAT) a été formé en 1972 et sert de véhicule aux consultations sur tous les aspects touchant aux télécommunications, y compris la télédiffusion. Il est présidé par un représentant du Conseil et se compose d'un membre de chacune des quatre provinces de l'Atlantique et du ministère fédéral des Communications. Le CCPAT s'est rencontré deux fois durant l'année. L'ordre du jour comptait de nombreux points variés, y compris la politique en matière de télédiffusion, la politique sur les télécommunications, la réglementation, le développement régional, les lois fédérales futures, les services de la Société Radio-Canada, les droits de reproduction exclusifs aux sociétés de câblodiffusion, le développement des micro-ondes et la nouvelle technologie.

Transports

Le Comité des transports des provinces Maritimes a été établi par le Conseil en 1973 aux fins de coordination des efforts déployés dans le domaine des transports pour la région. Il est composé de hauts fonctionnaires des ministères des transports des trois provinces.

L'année 1990 a été très difficile pour l'industrie du transport en raison de la récession économique et de la hausse du prix de l'essence liée à la crise dans le golfe Persique. Cette situation difficile a nécessité d'importants changements dans tous les modes de transport et la plupart des transporteurs ont dû faire face à une diminution des volumes de circulation.

La Loi nationale sur les transports et la Loi sur le transport par véhicule à moteur, promulguées le 1er janvier 1988, ont dans une grande mesure déréglementé les services de transport au Canada. Par conséquent, 1990 constitue la troisième année de mise en oeuvre de cette réforme législative. La déréglementation a sans aucun doute placé les transporteurs canadiens dans une position concurrentielle plus enviable. L'Office national des transports du Canada procède à une évaluation annuelle de l'industrie des transports en vertu de la Loi nationale sur les transports. En 1992, elle effectuera une évaluation exhaustive des cinq années depuis l'entrée en vigueur de la Loi nationale sur les transports. Le Comité des transports des provinces Maritimes étudie de près les changements survenus dans l'industrie des transports et leurs conséquences sur les expéditeurs et les passagers dans les trois provinces.

En ce qui concerne le camionnage, la déréglementation, une entrée plus libre des transporteurs routiers, une hausse de la valeur du dollar canadien et la récession économique ont causé des difficultés considérables à un grand nombre d'exploitants propriétaires dans

tout le Canada qui ont manifesté leur mécontentement en organisant des barrages routiers en 1990. En réponse à leur demande d'action gouvernementale, le ministre fédéral des Transports a formé un groupe de travail chargé d'étudier les questions relatives au camionnage. Ce groupe a effectué un certain nombre d'études sur le camionnage à l'extérieur des frontières et sur les avantages et désavantages comparatifs pour les camionneurs canadiens et les camionneurs américains. Les représentants des transports des Maritimes ont participé à ce groupe de travail et analysent actuellement les rapports de ces études dans la mesure où ils s'appliquent aux provinces Maritimes.

En juillet 1990, Transport Canada a publié la deuxième phase d'un document de travail décrivant la proposition du gouvernement fédéral pour augmenter le recouvrement des coûts d'utilisation des installations portuaires et des aéroports. Ce document contient des propositions visant à augmenter les frais des utilisateurs afin de recouvrer quarante millions de dollars dans les aéroports et vingt-cinq millions de dollars dans les installations portuaires durant la première année de la mise en oeuvre. Bien qu'il ait été proposé dans le document que la nouvelle politique soit appliquée au début de l'année financière 1991-1992, Transport Canada a depuis annoncé que le programme d'augmentation du recouvrement des coûts n'entrerait pas en vigueur avant l'automne de 1991. Les trois gouvernements des Maritimes ont soumis, après avoir consulté l'industrie, des présentations au ministre fédéral sur les conséquences possibles pour leur province respective.

En octobre 1989, le premier ministre du Canada a annoncé la création d'une Commission royale chargée d'étudier la faisabilité d'un système national de transport des passagers pour le XXI^{e} siècle. La Commission royale a tenu des audiences publiques d'un bout à l'autre du Canada en 1990. Les trois provinces Maritimes ont soumis des présentations à la Commission. La Commission royale a publié un rapport provisoire en avril 1991 et ne publiera pas son rapport final avant 1992.

La nouvelle Loi nationale sur les transports a simplifié les formalités d'abandon des lignes ferroviaires non rentables par les deux compagnies canadiennes de chemins de fer. Il en a résulté que ces compagnies ont continué de demander l'autorisation d'abandonner des services au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Tous les services ferroviaires à l'Île-du-Prince-Édouard ont été supprimés. Les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse poursuivent leurs démarches auprès de l'Agence nationale des transports visant au maintien de services considérés essentiels pour le public. Plusieurs services dont la suppression a été approuvée font l'objet d'appels devant les tribunaux ou au cabinet du gouvernement fédéral. Au fur et à mesure que des services ferroviaires sont abandonnés, le volume de camionnage augmente, ce qui alourdit le fardeau d'un réseau routier déjà congestionné et qui se détériore dans les trois provinces Maritimes. L'obtention d'une aide financière du gouvernement fédéral pour porter le réseau routier à un niveau acceptable est une priorité pour les provinces Maritimes.

Le Comité des transports des provinces Maritimes continue à travailler avec les représentants fédéraux et des particuliers s'occupant des transports Maritimes afin de surveiller l'expansion et l'exploitation des ports de commerce et de plaisance aux Maritimes. Les membres du Comité se servent de ces moyens de consultation afin de veiller à ce que les questions intéressant les gouvernements provinciaux à propos de la politique sur les installations portuaires soient cernées et soumises à l'examen des autorités fédérales.

Il est reconnu que le transport constitue un élément clé du développement économique régional. Le Comité des transports continuera à déployer des efforts afin que le système des transports favorise le développement économique dans les trois provinces Maritimes.

Faits saillants du Conseil, 1990-1991

- Les premiers ministres ont divulgué le rapport «Pour faire face à l'avenir : les Maritimes dans les années 90» et ont approuvé les objectifs et les principes énoncés dans ce rapport.
- Les premiers ministres ont annoncé la nomination de M. George Wright de Charlottetown à titre de président du Comité de révision de l'évaluation de l'Entente des Maritimes sur les marchés publics.
- Les premiers ministres ont confirmé leur intention de conclure un accord de coopération en cas de situation de grave urgence dans la région.
- Les premiers ministres ont annoncé la tenue du premier Forum des cabinets des Maritimes à Moncton les 17 et 18 juin 1991.
- Les premiers ministres ont convenu de préparer un document de travail décrivant des propositions précises pour l'intégration économique et permettant aux assemblées législatives des Maritimes et au grand public de participer à la mise en place d'un nouveau partenariat économique.

Faits saillants depuis 1971

- Le CPMM a été fondé en 1971 pour encourager la poursuite d'objectifs communs, assurer une plus grande coordination des activités des gouvernements des trois provinces et de leurs organismes et établir un cadre permettant de se lancer dans des entreprises communes.
- Des mesures conjointes ont été prises en 1971 dans les domaines de l'information et de l'éducation sur l'environnement.
- Depuis son établissement en 1972, le SCIF a représenté sur carte 885 100 parcelles de terrain des Maritimes.
- L'académie de police de l'Atlantique au Holland College est devenue en 1972 notre principal établissement de formation des futurs policiers.
- Un bordereau d'expédition normalisé pour le transport commercial par camions a été adopté en 1973.
- La CESPM a été créée en 1974 pour assurer une répartition et une utilisation plus efficaces et efficientes des ressources en enseignement supérieur dans cette région.
- Depuis sa fondation en 1974, le CFDMM a regroupé des fonctionnaires provinciaux et municipaux nommés et élus afin d'améliorer les fonctions administratives des municipalités des Maritimes.
- La Société des loteries de l'Atlantique a été créée en 1976.
- L'agrandissement de l'école de médecine dentaire de l'université Dalhousie a été approuvé en 1977.
- L'Université de Moncton a été désignée en 1977 pour l'enseignement de la Common Law en langue française dans la région.
- Le Comité des Maritimes sur la coopération archéologique a préparé du matériel pédagogique pour les étudiants en archéologie des Maritimes (six rapports de 1977 à 1986).
- Une politique mixte d'achat et d'appel d'offres a été adoptée en 1979.
- Le Conseil a exercé des pressions en 1980 pour obtenir une garantie constitutionnelle que les ressources au large des côtes seraient traitées de la même façon que celles sur les terres.
- Le Cabinet fédéral a renversé une décision de la Commission canadienne des transports concernant la voie aérienne Toronto-Halifax après une intervention du Conseil en 1980.
- Le Comité de coordination des entreprises d'électricité des provinces Maritimes a été établi en 1980.
- Un fonds de 1,5 million de dollars a été institué en 1981 pour des projets conjoints en éducation.
- Des mesures ont été prises en 1981 et 1982 afin de maximiser la valeur ajoutée des Maritimes à la suite d'un projet de pipeline de gaz naturel.
- La Fondation d'éducation des provinces Maritimes a été établie en 1982 afin de promouvoir la collaboration régionale en éducation.
- "Atlantic Visions de l'Atlantique", une collection des meilleures oeuvres des artisans de la région, a fait une tournée de 1982 à 1986.
- Un accord a été conclu en 1983 relativement au financement du Atlantic Veterinary College.
- Un projet expérimental d'enregistrement foncier a été entrepris au Nouveau-Brunswick en 1984.
- Un accord a été conclu en 1984 relativement au financement de l'École des gardes forestiers des Maritimes.
- Une entente a été conclue relativement au financement d'un projet d'élaboration et de production d'un manuel en anglais et d'un manuel en français sur les Maritimes en 1984 et 1985 respectivement. Ces manuels serviront de programmes d'études de base pour un nouveau cours de sciences humaines axé sur les Maritimes.
- En 1985, un accord visant à normaliser les taxes et les frais reliés au transport par camions a été conclu.
- Des missions commerciales et des missions d'investissement se sont rendues à Hong Kong et en Chine en 1986.
- Après cinq interventions de la part du Conseil en 1986-1987, les provinces ont signé des ententes fédérales-provinciales pour le maintien de l'aide au transport des provendes.
- L'école secondaire des provinces Maritimes à Hong Kong a officiellement ouvert ses portes en décembre 1987.
- En 1987-1988, on a terminé la préparation d'un manuel d'études sur les Maritimes intitulé The Maritimes : Tradition, Challenge and Change et Les Maritimes : trois provinces à découvrir.
- M. Charles McMillan a été chargé de déterminer les occasions d'améliorer la collaboration régionale dans les Maritimes.
- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé son intention de fusionner les bureaux régionaux du SCIF de cette province avec la division de l'évaluation et les bureaux .
  Un protocole d'entente historique a été signé par les trois premiers ministres en décembre 1989 en vue d'éliminer les barrières commerciales.
- En avril 1989, le Conseil a lancé le Programme de développement éducationnel de l'industrie de l'édition des Maritimes afin de rendre cette industrie plus active sur le marché du matériel pédagogique.

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada a pour mission de faire valoir les intérêts des onze provinces et états membres par l'entremise de la coopération. La Conférence constitue un réseau international unique et très efficace qui favorise l'échange d'idées et le renforcement des liens historiques entre les états de la Nouvelle-Angleterre et les provinces de l'Est du Canada. Elle encourage la collaboration entre les secteurs privé et public de la région. Elle remplit sa mission de quatre façons :

- en prenant des décisions et des mesures collectives;
- en parrainant des conférences, des ateliers et des réunions;
- en menant des recherches sur des sujets d'intérêt commun;
- en sensibilisant le grand public aux questions importantes.

La conférence annuelle se tient alternativement dans les deux pays et successivement dans les onze provinces et états. Depuis sa création en 1973, les gouverneurs et les premiers ministres se sont penchés sur un grand nombre de questions, y compris le tourisme, le commerce, l'énergie, l'environnement, les forêts, les pêches, la famille, l'agriculture et l'histoire locale.

Parmi les réalisations précises des gouverneurs et des premiers ministres, on trouve les suivantes :

- la mise en oeuvre d'un programme régional visant à réduire les émissions d'anhydride sulfureux;

- la tenue de plus de 250 conférences, tables rondes et colloques internationaux sur des questions importantes et variées;

- l'application d'un programme de surveillance de la qualité de l'air dans les régions rurales menacées par des polluants atmosphériques et particulièrement par les pluies acides;

- l'adoption des principes de bon voisinage pour la protection de l'environnement;

- la Convention de Sugarbush, une déclaration d'intention de travailler ensemble afin de veiller à l'obtention de bénéfices mutuels découlant de tout projet de développement dans le domaine de l'énergie;

- la Convention de Mystic, une promesse de renforcer et de mettre en valeur les relations commerciales.

Ces réalisations et d'autres complètent dans de nombreux cas les activités des provinces ou états individuels et reflètent le succès des relations interfrontalières entre la Nouvelle-Angleterre et l'Est du Canada.

En juin 1990, les gouverneurs et les premiers ministres ont concentré leurs efforts sur les questions environnementales et économiques. Ils ont rencontré : Paul Volcker, ancien président du U.S. Federal Reserve System; Thomas Niles, ambassadeur des états-Unis auprès de la Communauté européenne; Geoff Hoon, président de la délégation parlementaire européenne au Congrès américain; et des représentants du secteur privé. Six motions ont été adoptées à la conférence de Mystic, au Connecticut, en plus de la Convention de Mystic. Quatre comités travailleront à la mise en application de ces motions. Les travaux des comités, c'est-à-dire le Comité international du nord-est sur l'énergie, le Comité de la coopération économique, le Comité sur l'environnement et le Groupe de travail sur la productivité forestière, sont résumés ci-après.

Les événements internationaux et les politiques nationales ont des répercussions importantes sur la planification des besoins de la région en matière d'énergie. Il en va de même pour les projets de mise en valeur des ressources énergétiques dans les états ou les provinces avoisinantes. En 1974, les gouvernements et les premiers ministres ont reconnu l'interdépendance des états et des provinces en matière d'énergie en adoptant la Convention de Sugarbush. La convention constitue une déclaration unique de l'intention de travailler ensemble à l'obtention de bénéfices mutuels de tout projet de développement des ressources énergétiques dans la région. En 1978, les gouverneurs et les premiers ministres ont établi le Comité international du nord-est sur l'énergie comme mécanisme permanent de collaboration en matière d'énergie. En 1990, le Comité a étudié les économies d'énergie et les stratégies de conservation d'énergie et il a publié un compendium de données sur les projets de biomasse.

En 1990, les gouverneurs et les premiers ministres ont adopté la Convention de Mystic, un engagement hardi de renforcer davantage les relations économiques et commerciales entre les onze états et provinces. La Conférence a récemment parrainé un symposium sur la sensibilisation de la jeunesse à l'importance des sciences et de la technologie. Des éducateurs, des représentants de l'industrie et des fonctionnaires se sont rencontrés à Halifax en vue d'établir un plan d'action à ce sujet. La Conférence a aussi organisé une grande rencontre à Hartford sur les moyens de stimuler l'économie de la région, d'en augmenter la prospérité et d'améliorer sa position concurrentielle. Ces deux dernières rencontres ont entraîné la formulation de recommandations sur des mesures concrètes à étudier par les gouverneurs et les premiers ministres à leur prochaine réunion.

En 1984, les gouverneurs et les premiers ministres ont créé le Comité sur l'environnement afin de favoriser l'échange d'information et la réalisation par les états et les provinces de projets conjoints découlant des priorités établies dans le domaine de l'environnement. Comme première priorité, le Comité a mis sur pied un programme permettant de réduire de 32 p. 100 les émissions d'anhydride sulfureux dans la région par rapport aux niveaux constatés en 1980. La Conférence a approuvé le programme et le Comité l'avise annuellement des progrès accomplis par rapport aux objectifs fixés. En raison des mesures prises dans toute la région, les états et les provinces sont à jour dans la réalisation de leurs objectifs. Toutefois, il faudrait que des mesures semblables soient prises d'un bout à l'autre du continent pour que la région puisse jouir d'une réduction considérable des pluies acides. C'est pour cette raison que les gouverneurs et les premiers ministres poursuivent leurs démarches aux fins d'adoption d'un accord de l'Amérique du Nord sur la pollution de l'air transfrontalière. Le Comité a travaillé à plusieurs autres projets, y compris l'établissement d'une liste de données sur

les pluies acides, d'une stratégie concernant les changements climatiques mondiaux et un énoncé des principes du développement durable. Ces deux dernières questions importantes feront l'objet des discussions des gouverneurs et des premiers ministres à leur prochaine réunion.

Les ressources forestières sont d'une valeur inestimable pour les états de la Nouvelle-Angleterre et les provinces de l'Est du Canada. Non seulement les forêts fournissent le bois et des emplois, mais elles constituent des sources de loisirs, d'approvisionnement en eau, d'habitats pour la faune et d'agrément visuel qui contribuent à l'excellente qualité de vie dont jouissent les habitants de la région et les visiteurs. En 1984, les gouverneurs et les premiers ministres ont créé le Groupe de travail sur la productivité forestière afin d'assurer la survie de ces ressources vitales. À la demande de la Conférence, le U.S. Forest Service a mis sur pied un programme de surveillance des forêts du nord-est semblable à celui existant au Canada. Le GTPF permet aux gardes forestiers dans toute la région de se rencontrer, de comparer des données et de prendre des mesures visant à protéger les forêts de la région.

Le personnel affecté à la Conférence et à ses comités est fourni conjointement par la New England Governors' Conference, Inc., à Boston, et par le Secrétariat des premiers ministres de l'Est du Canada, à Halifax. Le Conseil des premiers ministres des Maritimes met ses ressources professionnelles et administratives à la disposition du Secrétariat des premiers ministres de l'Est du Canada et les coûts sont partagés par les cinq provinces de l'Est du Canada. Les services de soutien à l'occasion des rencontres de la Conférence sont fournis dans les deux langues officielles par le Secrétariat canadien des conférences intergouvernementales.

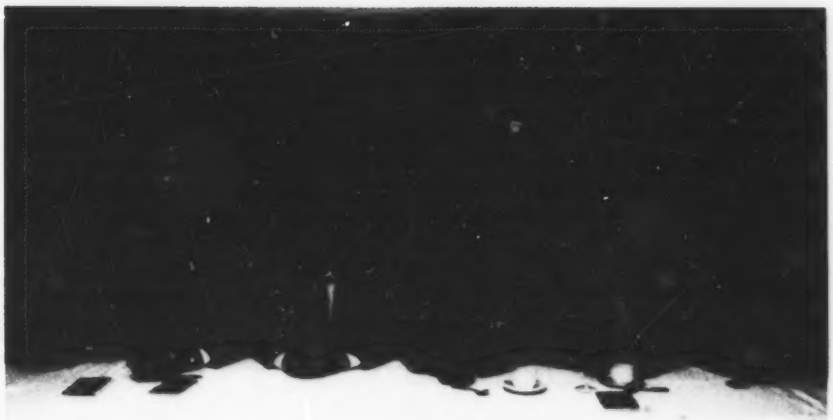

Plusieurs des principaux personnages de la conférence "Mystic": (première rangée, de gauche à droite) le premier ministre Frank McKenna, Paul Volcker, le gouverneur William A. O'Neill, le gouverneur Michael S. Dukakis, le premier ministre Robert Bourassa, le gouvreneur Madeleine M. Kunin.

(dernière rangée, de gauche à droite) Terry Nickerson, le premier ministre John M. Buchanan, le premier ministre Joseph Ghiz, l'ambassadeur Thomas Niles, le gouverneur John R. McKernan, Jr., le premier ministre Clyde Wells.

PARTIE III
ORGANISMES DU CONSEIL

Le Conseil constitue un cadre qui permet aux gouvernements des Maritimes et à leurs organismes respectif de mener des activités conjointes. La gestion des organismes qui oeuvrent à l'intérieur de ce cadre est généralement confiée à des comités (ou commissions) nommés par le Conseil. Un Conseil du Trésor régional se composant des ministres provinciaux responsables des finances aide le Conseil à gérer les ressources humaines et financières.

La responsabilité financière est maintenue de diverses façons. Les budgets des organismes sont examinés par le Conseil du Trésor régional et approuvés par le Conseil. Celui-ci présente une demande de budget aux trois gouvernements pour soumission aux assemblées législatives. Un vérificateur externe rend compte au Conseil de l'utilisation des fonds. Les états financiers peuvent être obtenus sur demande.

Deux organismes, la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes et le Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes, embauchent leurs propres employés, tandis que le personnel du Service du cadastre et de l'information foncière et du Secrétariat relève du Conseil. Les relations employeur-employés sont régies par un code de travail unique et par un même conseil des relations du travail. Un régime de retraite régional existe pour les employés régionaux, c'est-à-dire ceux du Secrétariat, du Service du cadastre et de l'information foncière, de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes et de la Société des loteries de l'Atlantique.

Les activités des organismes du Conseil sont résumées dans cette section.

Personnel du Conseil

Le Conseil a des employés dans sept localités des Maritimes : Fredericton au Nouveau-Brunswick; Halifax, Amherst, Sydney, New Glasgow et Lawrencetown en Nouvelle-Écosse; et Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard. Au 31 mars 1991, le personnel était réparti comme suit (en années-personnes) :

Secrétariat	15.0
Conseil	
FEPM	
Premiers ministres de l'Est du Canada	
SCIF	179.5
CFDMM	5.0
CESPM	9.5

Chaque année, le Conseil signale le travail exceptionnel de ses employés régionaux. En 1990, le Certificat pour services exceptionnels a été remis à deux employés du Service du cadastre et de l'information foncière, MM. Andrew Kenny et David Matheson. M. Kenny a reçu le certificat pour avoir élaboré un logiciel informatique qui met à jour automatiquement les cartes cadastrales. M. Matheson a reçu le certificat pour la mise au point d'un programme informatique semblable au bureau de Sydney. Dans les deux cas, le nouveau logiciel a permis d'augmenter l'efficacité, d'accélérer la mise à jour des données et d'améliorer considérablement les services offerts au public. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse d'alors, M. Roger Bacon, a décerné les certificats.

Au mois de mai 1991, le sécretaire du Conseil a annoncé la création d'une bourse du 21e anniversaire, soit un prix unique de six cent dollars applicable asux études postsecondaires. Ce prix a été rendu possible grâce à un donateur anonyme qui a un grand estime pour le Conseil et pour ses réalisations. La bourse devait être destinée à un employé du Conseil ou à une personne à charge d'un employé du Conseil choisie par le donateur après la tenue d'un concours public.

La gagnate de cette bourse est Krista MacLeod de Charlottetown. Krista est une étudiante de deuxième année du baccalauréat ès arts à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Elle se spécialise en français et espère devenir professeur de français. Krista est la fille de Brenton et Carol MacLeod. Brenton est un tchnicien en cartographie du Service du cadastre et de l'information foncière à Summerside et travaille au Conseil depuis 1973.

Service du cadastre et de l'information foncière

Introduction

La demande et les utilisations possibles de données géographiques augmentent à un rythme considérable. La valeur des terres dans les Maritimes est évaluée à plus de cent milliards de dollars. Les dépenses globales de tous les paliers gouvernementaux, des services publics et du secteur privé relatives aux données géographiques sont estimées à un cent cinquante millions de dollars par année dans les provinces Maritimes. Ce chiffre comprend des produits des systèmes de cartographie, de données géographiques et de télésurveillance. L'automatisation s'effectue rapidement : il existe déjà plus de 60 centres dans les Maritimes qui exploitent des systèmes automatisés de données géographiques (SDG). De plus, six installations de télésurveillance dans les Maritimes exploitent des systèmes d'analyse d'images numériques. La région peut compter sur un noyau de personnel qualifié et expérimenté et un vaste éventail de bases de données numériques pour appuyer les activités d'information géographique.

Le besoin d'intégration des décisions relatives à l'économie et à l'environnement est de plus en plus reconnu, ce qui accroît la demande de données géographiques. Les systèmes intégrés d'information géographique fournissent un puissant outil pour la surveillance de l'environnement et la gestion de nos ressources comme les terres et les cours d'eau. Le document de travail du Conseil des premiers ministres des Maritimes publié en 1991 sur l'intégration économique, Défi et perspectives, insistait sur les avantages pour chaque province de resserrer la collaboration régionale. La géomatique est reconnue comme une possibilité économique pouvant avoir d'importantes retombées dans la région.

De nombreux projets dans toutes les provinces Maritimes montrent la reconnaissance accrue de l'importance de la gestion des données géographiques au gouvernement, dans le secteur privé et dans les établissements d'enseignement. En voici quelques exemples :

- Des associations de l'industrie de la géomatique ont récemment été créées au Nouveau-Brunswick (l'Association de l'industrie géométrique du Nouveau-Brunswick) et en Nouvelle-Écosse (Geomatics Association of Nova Scotia). Le répertoire de l'industrie de la géomatique au Canada Atlantique, publié par l'Institut Champlain, compte maintenant une liste de soixante-dix entreprises offrant toute une gamme de produits et services de géomatique.

- Le Atlantic Centre for Remote Sensing of the Oceans (ACRSO) a été créé en 1990. Le principal objectif du Centre consiste à seconder l'industrie de l'information et de la gestion des océans du Canada Atlantique et d'augmenter ses capacités afin de l'aider à tirer profit des possibilités commerciales sur le marché international. Parmi les principaux projets, on trouve le développement de la baie de Fundy, le golfe du Maine, la banque de données Georges Bank (FMG) sur les ressources et l'environnement, le réseau de banques de données sur les eaux intérieures et côtières et les océans (ICOIN) ainsi que le programme prévu de cartographie et de banque de données sur les régions côtières de la Nouvelle-Écosse.

Organisation du programme du SCIF

En 1972, les trois provinces Maritimes ont signé des accords pour la création de deux organismes régionaux, c'est-à-dire le Service d'amenagement des ressources des Maritimes (SARM) et le Service du cadastre et de l'information foncière (SCIF).

Les trois gouvernements provinciaux ont ainsi réuni sous un même toit leurs services de cadastre, de topographie et de cartographie. Le but visé compte trois volets : créer un réseau de bornes topographiques, produire et mettre à jour les cartes topographiques et foncières des provinces de même que mettre au point un système informatisé de cadastre et d'information foncière. En 1988, le SARM devient une division du SCIF et fournit un grand éventail de services d'information sur les ressources aux provinces Maritimes, y compris des services de cartographie, de photographie aérienne, de SIG et de télésurveillance. Le SARM a fournit les techniques et produits "d'aval" pour la gestion de l'information thématique par opposition aux produits "d'amont" de cartographie cadastrale du SCIF.

Après de longues discussions, le Conseil des premiers ministres des Maritimes a décidé que le SCIF, y compris le SARM, sera restructuré de façon à refléter les changements survenus au cours des trois dernières années dans les priorités et structures provinciales en ce qui concerne les données géographiques, de même que la plus grande capacité du secteur privé de fournir aux gouvernements des services géomatiques. Surtout, chaque province a commencé à assumer, ou s'apprête à assumer la responsabilité des programmes de cartes cadastrales, du répertoire des parcelles et de réforme du système cadastral dont s'occupe le SCIF.
Il en résulte une importante restructuration actuelle du SCIF afin de mieux répondre aux besoins des provinces en matière d'information géographique. Le Service se concentrera sur la production de données essentielles (système géodésique et cartes cadastrales) à la demande des provinces de même que la production et l'intégration de certaines bases de données géographiques désignées par les provinces.

Produits du programme du SCIF

Le système géodésique du SCIF permet de déterminer les coordonnées géographiques de repères topographiques, cadastraux ou autres. Le réseau de bornes est maintenu en bon état grâce à l'inspection annuelle d'une partie des bornes établies dans chaque province. Les bornes détruites sont remplacées et de nouvelles sont ajoutées selon les priorités. Le système est amélioré, entretenu et maintenu mathématiquement cohérent par le bureau de Summerside du SCIF tandis que la Corporation d'information géographique du Nouveau-Brunswick a entrepris son propre programme de maintenance et d'ajout de bornes en 1990-1991. L'entretien matériel est assuré par les bureaux régionaux de chaque province. En tout, le réseau compte maintenant plus de 50 000 bornes dans les trois provinces. En septembre 1990, le Nouveau-Brunswick comptait 24 609 bornes, la Nouvelle-Écosse en comptait 23 261 et l'Île-du-Prince-Édouard, 4 569.

En 1990-1991, la production de la nouvelle série de cartes topographiques numériques s'est poursuivie. Chaque province fixe ses propres priorités en ce qui a trait à la production de cartes de base numériques. Le 31 septembre 1991, le Nouveau-Brunswick avait terminé 76 p. 100 de ses cartes de ressources (échelle de 1/10 000), ainsi que seize cartes urbaines. En Nouvelle-Écosse, toutes les cartes urbaines de la zone Halifax-Dartmouth sont terminées (390 cartes à 1/1 000), tandis que 40 p. 100 des cartes de ressources sont à terminées. À l'Île-du-Prince-Édouard, toutes les cartes de ressources, ainsi que
24 cartes urbaines (échelle 1/1 000) de la région de Summerside, sont terminées.

Les projets de cartographie cadastrale, qui consistent à faire un levé de chaque parcelle de terrain et à recueillir des données sur chacune, sont entièrement terminés au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Les résultats sont mis à jour par les services de chaque province. En Nouvelle-Écosse, 73 p. 100 des projets ont été réalisés. Il reste environ 137 500 parcelles à couvrir dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse, où les travaux ont débuté en 1990-1991. Sur un total approximatif de 1 023 000 parcelles de terrain dans les trois provinces Maritimes, 885 100 ont maintenant été répertoriées.

Service du cadastre et de l'information foncière		**Le 31 mars 1991**
Représentant		
Nouveau-Brunswick	Ernest MacKinnon Robert W. Gamble	- Conseil de gestion - Corporation d'information géographique
Nouvelle-Écosse	Robert Geraghty Douglas Tobin	- Ministère du tourisme et de la culture - Conseil de gestion
Île-du-Prince-Édouard	Andrew Wells Keith Wornell	- Transports et Travaux publics - Conseil exécutif
Conseil des premiers ministres des Maritimes	Emery Fanjoy	- président

Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes

Le Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes (CFDMM) a été créé en 1974 et il a pour mandat d'améliorer les fonctions administratives dans les municipalités des Maritimes. Son conseil d'administration se compose de représentants élus et nommés du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que de représentants des associations d'enseignement des Maritimes, des trois ministères responsables des affaires municipales et du Conseil des premiers ministres des Maritimes.

Les bureaux du CFDMM sont situés au 6100, avenue University, à Halifax, en Nouvelle-Écosse et au 200, rue Prospect, Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Activités

Par sa structure et son mandat, le CFDMM est unique au Canada. Grâce à son aide, les Maritimes ont fait oeuvre de pionnier et de chef de file dans le domaine de la formation et du développement municipaux. Dans la mesure du possible, il joue un rôle de coordonnateur, d'animateur et de catalyseur pour l'apport de changements souhaitables. Il constitue un centre de formation et d'information bien documenté pour les fonctionnaires municipaux. Il sert également aux échanges sur des questions importantes, organise des réunions pour résoudre certains problèmes, offre et coordonne des programmes de formation, conçoit et publie la documentation nécessaire et procure de l'aide et des conseils aux fonctionnaires municipaux sur des questions qui relèvent de sa compétence. Le CFDMM est aidé dans cette tâche par la coopération et la liaison étroites dont il jouit avec des associations municipales, des établissements d'enseignement, des ministères provinciaux et des organismes qui s'intéressent à la formation et au perfectionnement professionnel des fonctionnaires municipaux. Depuis sa création, le CFDMM a volontairement gardé au minimum ses effectifs d'employés professionnels et de soutien conformément aux principes de la gestion axée sur l'utilisation des ressources des établissements d'enseignement et des organismes municipaux existants afin d'éviter tout double emploi.

Faits saillants de 1990-1991

L'année 1990-1991 a été importante pour le CFDMM dont les principales réalisations comprennent celles mentionnées ci-après.

Organisation de la première tribune de formation en matière de relations municipales raciales dans les Maritimes

Cette tribune a permis à d'importants chefs de file et agents de changement des administrations locales de se réunir et de se pencher sur les questions de relations raciales à l'échelle municipale. Organisé par le CFDMM et financièrement parrainé par le ministère du Secrétariat d'État et du Multiculturalisme du Canada, le forum a entraîné l'élaboration par le Henson College Centre of Public Affairs d'un programme d'études et de formation proposé sur les relations municipales raciales et multiculturelles. Le CFDMM a travaillé étroitement avec le Centre durant toute la phase d'élaboration du programme proposé. Le Secrétariat d'État étudie actuellement la possibilité de financer cet important projet. L'objectif global du programme consiste à éliminer toute discrimination, qu'elle soit voulue ou non, dans les administrations municipales.

Protocole d'entente entre le CFDMM et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick

Au cours de l'automne de 1990, un protocole d'entente entre le CFDMM et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick a été signé officiellement. Ce protocole prévoit la participation du ministère à la prestation d'un programme pilote d'ateliers et de réunions à l'intention des représentants francophones élus et nommés à la tête des administrations locales. La porte est donc ouverte à d'autres efforts conjoints de ces deux organismes et des projets sont actuellement en cours pour l'organisation d'une série plus complète d'ateliers et de réunions en 1991-1992 à l'intention des représentants municipaux francophones.

Programme de bourses d'études en administration municipale

Le CFDMM a annoncé en novembre 1990 la sélection de deux étudiants qui recevront une bourse d'études en administration municipale. Ce programme de bourses d'études fait partie des efforts constants du CFDMM visant à encourager les étudiants qui entreprennent des études supérieures en administration publique à envisager l'administration municipale comme possibilité de carrière. À cette fin, le CFDMM a favorisé l'inclusion d'une partie sur l'administration municipale dans les cours d'administration publique et a travaillé, durant les dix dernières années, à ouvrir les portes des administrations municipales, au niveau de la direction, aux personnes qui ont entrepris des études supérieures en administration publique. Les deux étudiants, l'un de l'Université de Moncton et l'autre de l'université de Dalhousie, sont en première année du programme d'études de maîtrise de deux ans en administration publique à leur université respective. Un élément important du programme de bourses consiste en un stage d'été dans une administration municipale organisé par le CFDMM.

Programme de prix d'excellence

Lors de sa réunion ordinaire de l'été à Charlottetown, le CFDMM a décerné à la ville de New Waterford, en Nouvelle-Écosse, le prix d'excellence de 1990. Lancé en 1990, ce programme de prix vise à mettre en valeur les municipalités des Maritimes qui ont manifesté leur engagement dans l'un des domaines suivants :

- l'établissement de programmes et l'organisation d'activités qui ont créé un climat de confiance et un esprit d'équipe chez le personnel et le conseil;
- la participation de façon suivie à des programmes importants de formation des employés et de perfectionnement professionnel;
- l'encouragement d'attitudes et d'activités qui favorisent le progressisme, la créativité et l'innovation dans la prise de décision et les pratiques d'administration municipale.

Les conseils municipaux envisagés pour ce prix sont nommés par des organismes ou des particuliers qui souhaitent souligner les efforts, les réalisations ou les contributions d'un conseil. Le CFDMM a nommé un comité de sélection qui s'occupe de choisir le bénéficiaire du prix d'excellence.

Ateliers et réunions de discussion spéciaux

Une série d'ateliers et de réunions de discussion d'une ou de deux journées ont été offerts grâce au parrainage du CFDMM par le Henson College Centre for Public Management. Le CFDMM a aussi parrainé quatre autres ateliers portant sur les conséquences de la taxe sur les produits et les services pour les administrations municipales. En plus, le CFDMM a jeté les bases pour l'organisation d'une réunion spéciale de discussion : *"Local Government : Towards the Year 2000 and Beyond"*. D'importants administrateurs élus et nommés représentant des associations d'administrateurs municipaux de la région se réuniront en avril 1991 pour discuter des prévisions et des tendances susceptibles d'influer sur les administrations municipales dans les années 90. Parmi les questions à l'ordre du jour se trouvent les suivantes :

- Quels défis externes influeront sur les changements dans les administrations municipales au cours des années 90 et quels seront probablement ces changements?
- Quels services demandera-t-on aux administrations municipales dans les années 90 et quelles seront les ressources nécessaires pour offrir ces services?
- Quelles mesures les municipalités, les associations municipales, les ministères provinciaux, les organismes de formation et autres groupes peuvent et doivent prendre pour collaborer à l'établissement d'un plan d'action efficace des administrations municipales pour l'an 2000 et plus?

Grâce à des réunions de ce genre, le CFDMM réussit à favoriser une meilleure compréhension des questions importantes soulevées et des grands défis posés. Les discussions dans ces réunions permettent souvent d'atteindre des objectifs concrets.

Publications

Le CFDMM a préparé un certain nombre de publications, notamment :

i) A Guide to Local Government in Prince Edward Island, troisième édition;
ii) Post-election Review - A Guide to Briefing Councillors on the Organisation and Processes of Municipal Government in Prince Edward Island, première édition.

Ces deux publications ont été préparées à titre d'information pour les décideurs municipaux élus et nommés dans les administrations municipales de l'Île-du-Prince-Édouard. Des exemplaires de chacune de ces publications ont été distribués aux représentants municipaux nouvellement nommés à l'Île-du-Prince-Édouard, en collaboration avec la Federation of Prince Edward Island Municipalities et le ministère des Affaires communautaires et culturelles.

iii) Les numéros 1, 2 et 3 du vol. 9 de The Boardroom Files et de La Vie Municipale;

Largement diffusée dans les administrations municipales des Maritimes, cette revue qui s'adresse aux décideurs municipaux est publiée trois fois l'an. Elle sert de véhicule important pour l'échange d'information et la discussion de questions intéressant les administrateurs municipaux.

iv) It's Your Choice! A Model for Decision-making in Local Government ;
v) À vous de choisir! Un modèle de processus décisionnel pour les administrations locales.

Ces manuels traiteront de méthodes efficaces pour la prise de décisions et sont censés servir de guides aux administrateurs municipaux élus et nommés dans les Maritimes. Les travaux d'élaboration du contenu de ces nouveaux manuels à l'intention des administrations municipales se sont poursuivis conformément au calendrier établi et l'on prévoit qu'ils seront terminés d'ici juillet 1991.

Production d'un film vidéo

À L'ÉCOUTE DU FUTUR : une équipe municipale dynamique

La production de ce film était presque terminée à la fin de l'année. Il porte sur l'importance du travail d'équipe chez les administrateurs municipaux élus et nommés et constitue un projet de collaboration entre le CFDMM, le ministère des Affaires municipales du Nouveau-Brunswick, les représentants des municipalités francophones et le Secrétariat d'État du Canada. Le film et son cahier de documentation seront prêts aux fins de distribution en juin 1991.

Par ces activités et par d'autres moyens, le CFDMM continue d'améliorer la qualité du processus décisionnel dans les municipalités de la région. Les efforts du Comité se traduisent directement par des décideurs municipaux ayant une meilleure formation qui sont hautement compétents et mieux informés. Le CFDMM poursuit ses travaux, car il est convaincu qu'une administration efficace des maigres ressources municipales peut améliorer considérablement la qualité de la vie dans les Maritimes.

Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes			**Le 31 mars 1991**
Représentant	Représentants provinciaux	Représentants municipaux élus	Représentants municipaux nommés
Nouveau-Brunswick	Pierre Marquis - Ministère des Affaires municipales et de l'Environnement	Steve Campbell - Village de Quispamsis Albert Martin - Village de Saint-Basile	Louise Wafer - Ville de Bathurst Donna Lavigne - Ville de Fredericton
Nouvelle-Écosse	Gordon Gillis - Ministère des affaires municipales	Patricia Gould-Thorpe (présidente) - Municipalité du district de West Hants Laurence Nason - Municipalité du comté de Colchester	Rick Ramsay - Municipalité du comté de Kings Bruce Smith - Ville de Dartmouth
Île-du-Prince-Édouard	George Likely - Ministère des Affaires communautaires et culturelles	John MacLean - Village de Sherwood	Joseph Coady - Village de Sherwood
Association des universités de l'Atlantique	George Betts - Université du Nouveau-Brunswick		
Association canadienne de l'enseignement professionnel	Byron James - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick		
Conseil	Dirkje Johnson - Conseil des premiers ministres des Maritimes		
Membres affiliés	Ken Simpson - Union of Nova Scotia Municipalities Lisa Doyle - Federation of P.E.I. Municipalities		

Fondation d'éducation des provinces maritimes

Introduction

La Fondation d'éducation des provinces maritimes a été créée en 1982 à la suite d'un accord conclu par les ministres de l'éducation du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Avec le concours des fonctionnaires des ministères, des professeurs et d'autres membres du milieu de l'enseignement, d'immenses progrès ont été réalisés en ce qui concerne le matériel et les services pédagogiques.

La Fondation se compose des trois ministres de l'éducation et est administrée par un conseil d'administration. Son mandat consiste à promouvoir la collaboration régionale dans le domaine de l'éducation et à créer un cadre d'action commune. Depuis la création de la Fondation, le Conseil des premiers ministres des Maritimes partage la moitié de ses frais de fonctionnement avec les ministères, tout en lui fournissant des services de soutien par l'entremise de son Secrétariat.

La Fondation compte trois comités. Le Comité des ressources pédagogiques de langue anglaise (CRPLA) est chargé de déterminer les besoins en matière d'enseignement élémentaire et secondaire dans les milieux anglophones. Le Comité des ressources pédagogiques de langue française (CRPLF) est chargé de déterminer les besoins particuliers liés aux services d'enseignement en français dans les trois provinces.

Le Comité des médias répond aux besoins cernés par le CRPLA et le CRPLF concernant le programme d'études et le perfectionnement du personnel dans les trois provinces Maritimes. Il supervise aussi les achats conjoints de matériel audio-visuel et l'exploitation de la vidéothèque française de la Fondation à Fredericton. Ouverte en 1989, la vidéothèque occupe un membre du personnel de la Fondation qui est chargé d'aider les trois ministères à acheter, à reproduire et à distribuer des films vidéo de langue française.

Activités

En 1990-1991, la Fondation a poursuivi son travail dans les domaines approuvés par le conseil d'administration dans le plan pluriannuel en vigueur, notamment :

- la recherche en éducation;
- l'utilisation plus répandue de la technologie en éducation;
- le perfectionnement professionnel;
- la production de matériel pédagogique.

Au cours de l'année, le CRPLF et le CRPLA ont fixé de nouvelles priorités. Il en résulte de nouveaux projets, dans des domaines comme les droits de la personne, l'abolition des classes à niveau et les études interdisciplinaires, qui seront entrepris au cours de l'année financière 1991-1992.

Faits saillants

Recherche en éducation - Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la Fondation a mis l'accent sur les travaux de recherche. Elle a parrainé plusieurs études visant la compréhension et la solution de questions reliées à l'éducation à l'échelle régionale. En ce qui concerne les questions relatives aux femmes, le CRPLA et le CRPLF ont collaboré à une étude des besoins qui a établi la nécessité de produire du matériel pédagogique visant à améliorer les possibilités d'étude et de carrière pour les femmes. L'étude a aussi fait ressortir le besoin de promouvoir une meilleure image de soi chez les étudiantes dès les premières années de scolarisation. La Fondation a l'intention de mettre en oeuvre les recommandations du rapport en 1991-1992.

Le CRPLF et le CRPLA ont aussi étudié la question des élèves à risque. Le rapport final de l'étude sera publié en 1991 et comprend les résultats d'un sondage effectué auprès des élèves à risque dans la région.

L'année dernière, le CRPLA a réalisé deux projets en français langue seconde (FLS). Durant l'année, des données ont été recueillies afin de comparer les niveaux de compétence en français des étudiants dans les programmes d'immersion tardive et précoce. Le deuxième projet de FLS porte sur la mise au point de méthodes d'évaluation des compétences en FLS aux fins d'utilisation dans les programmes de base et d'immersion. Les résultats de ces deux projets seront connus en 1992.

D'autres projets de recherche comprennent une enquête sur les effets des examens provinciaux au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse et une évaluation des effectifs d'enseignants requis. Les deux rapports seront fournis en 1991.

Technologie en éducation - En 1990-1991 une nouvelle étape a été franchie dans l'utilisation de la technologie en éducation aux Maritimes. Plus de 200 élèves et enseignants francophones et anglophones des trois provinces ont participé à un projet pilote de communication électronique. Les activités ont été organisées dans les cours de commerce, de sciences sociales, de disciplines linguistiques et de courrier électronique. D'autres activités reliées au programme d'études seront possibles en direct à l'automne de 1991. La partie pilote de ce projet prend fin en juin 1992.

En plus des applications directes au programme d'études, le logiciel d'ordinateur sert aux élèves pour leur orientation et leur choix de carrière. Le programme CHOIX permet aux élèves de mieux définir leurs objectifs personnels et leurs aspirations en matière d'emploi. CHOIX est offert dans les écoles des Maritimes depuis 1982. Cette année, la Fondation a signé une nouvelle entente de trois ans pour l'utilisation de CHOIX dans les trois provinces.

Perfectionnement professionnel - Le CRPLF a accordé la première priorité au perfectionnement professionnel en 1990-1991. En

novembre, les ministres chargés de l'éducation ont annoncé que les cinq films vidéo de perfectionnement professionnel pour les enseignants francophones et d'immersion des cours sur les Maritimes sont terminés. Le Comité des médias a organisé en octobre un atelier sur l'utilisation de matériel audio-visuel dans le programme d'études. L'atelier s'est donné simultanément en français et en anglais et plus de 75 conseillers en élaboration des programmes d'études y ont participé.

Production de matériel pédagogique - La Fondation a concentré ses efforts sur la production de matériel pédagogique afin de compléter le manuel de classe et le programme d'études sur les Maritimes. Cette année, le Comité des médias a terminé la production de diapositives par photographie aérienne et le guide des enseignants anglophones. Le guide sera traduit et adapté aux fins d'utilisation par les enseignants francophones. Il sera disponible à l'automne de 1991. Le CRPLF a aussi terminé un répertoire audio-visuel des documentaires réalisés par Radio-Canada qui sera distribué aux écoles francophones en 1991-1992. Le répertoire sera utilisé comme ressource d'appoint dans l'enseignement des cours d'études sur les Maritimes.

Une banque de diapositives des oeuvres des artistes des Maritimes a été produite cette année. La banque contient plus de cent diapositives qui montrent des oeuvres exposées dans des galeries ou des collections personnelles aux Maritimes. Une autre série de quatre-vingt-quinze diapositives sur les oeuvres des artistes autochtones des Maritimes a été produite.

L'une des importantes réalisations du CRPLF cette année a été de terminer la série de films Sunburst destinés aux cours de développement humain du secondaire premier et deuxième cycles. La série a été lancée par les trois ministres de l'éducation en novembre.

Les autres projets d'envergure du CRPLF ont porté surtout sur la production de matériel pédagogique pour le programme d'études sur les sciences. Il a poursuivi ses travaux de rédaction et de production de cahiers d'exercices pour la chimie et la physique et de guides à l'intention des enseignants. Les cahiers d'exercices et les guides, publiés par Les Éditions d'Acadie Ltée de Moncton, seront distribués à l'automne de 1991. Il est prévu que les logiciels pour ce projet seront prêts en 1992. La traduction du Merrill Chemistry Guide avance également et la version française sera probablement distribuée en 1991.

En 1990-1991, le CRPLF a entrepris la conception d'un test de connaissances en mathématiques. Ce test sera utile aux enseignants pour évaluer les lacunes en mathématiques des élèves de la septième année. Le CRPLF a aussi terminé l'élaboration d'un programme d'enseignement individualisé. Le programme aidera les conseillers en élaboration des programmes d'études et les enseignants à préparer des plans de leçon pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

Un ensemble de romans décrivant la vie aux Maritimes dans le passé, le présent et l'avenir pour les élèves de la cinquième année a été mis à l'essai dans les écoles à l'automne de 1991. Ces romans font partie d'une série de romans pour les quatrième, cinquième et sixième années publiés par Nimbus Publishing d'Halifax. Ce projet est dirigé par les directeurs des programmes d'études en anglais des trois ministères.

Activités futures

Au cours de la prochaine année, le conseil d'administration de la FEPM étudiera le nouveau plan pluriannuel de la Fondation. Entretemps, le CRPLF, le CRPLA et le Comité des médias poursuivront la réalisation des projets approuvés par le conseil en 1991.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement et les activités de la FEPM, prière de communiquer avec la :

Fondation d'éducation des provinces Maritimes
C.P. 2044
Halifax (N.-É.)
B3J 2Z1
Tél. : (902) 424-5352

FEPM - Fondation, parrains honoraires et conseil d'administration — **Le 31 mars 1991**

Représentant	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard
Fondation d'éducation des provinces Maritimes	Shirley Dysart Ministre de l'Éducation	Ronald Giffin Ministre de l'Éducation	Paul Connolly Ministre de l'Éducation
Parrains honoraires	Gilbert Finn Lieutenant-gouverneur	Lloyd Crouse Lieutenant-gouverneur	Marion L. Reid Lieutenant-gouverneur
Conseil d'administration	Earle Wood Sous-ministre de l'Éducation Arthur Pinet Sous-ministre adjoint de l'Éducation Léo-Paul Charest Directeur adjoint, Programme d'études, ministère de l'Éducation	Blenis Nicholson Sous-ministre de l'Éducation Bob Haines Programme d'études, ministère de l'Éducation	Roger Burke Sous-ministre de l'Éducation Tom Rich Directeur général, Direction des programmes et des services, ministère de l'Éducation

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes

Introduction

La Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) se compose d'un président à temps plein et de dix-neuf autres membres, tous nommés par le Conseil des premiers ministres des Maritimes. Les membres proviennent des trois groupes suivants :

a) le milieu universitaire;
b) des hauts fonctionnaires ou dirigeants d'établissements non universitaires;
c) le grand public.

On trouvera plus loin une liste complète des membres qui siégeaient à la Commission à la fin de l'année.

Créée en avril 1974 à la suite de l'adoption de lois parallèles par les assemblées législatives du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, la Commission a pour objet :

> **"d'aider les provinces et les établissements d'enseignement à utiliser et à répartir leurs ressources plus avantageusement et plus efficacement dans le domaine de l'enseignement supérieur dans la région."**

La Commission s'occupe de vingt-et-un établissements d'enseignement postsecondaire, dont quatre possèdent plusieurs campus. Cela comprend tous les établissements qui offrent des programmes d'études universitaires dans la région, ainsi que trois établissements spécialisés en arts appliqués et en technologie.

Activités

En 1990-1991, la CESPM a tenu neuf réunions régulières dont six sur le campus de différents établissements d'enseignement de la région, ce qui a permis à la Commission de rencontrer les représentants des établissements. De plus, des rencontres ont été organisées avec des représentants des étudiants et des facultés au cours de l'année. Le personnel a aussi souvent rencontré des représentants d'établissements d'enseignement et d'organismes gouvernementaux, le Conseil des premiers ministres des Maritimes et le Conseil du Trésor régional. Il a également assisté à des réunions de l'Association des universités de l'Atlantique et du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada.

En 1990-1991, le nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire des Maritimes dont est chargée la Commission a connu une hausse globale d'environ 3.9% par rapport à l'année précédente et la tendance à la hausse des inscriptions était encore évidente en 1990-1991. Le nombre d'étudiants inscrits à plein temps est passé de 46,127 en 1989-1990 à 47,926 en 1990-1991. Le nombre total d'inscriptions équivalentes plein temps est passé de 53,040 à 55,099 pendant cette même période.

Conformément à son mandat, la Commission s'est chargée de l'administration des accords interprovinciaux permettant aux étudiants des Maritimes d'avoir accès à des programmes d'études non offerts dans la région, c'est-à-dire de ceux conclus notamment entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, le Nouveau-Brunswick/ l'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario et le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve.

La Commission a également maintenu l'entente intra-Maritimes relative au partage du coût des programmes régionaux. En vertu de cette entente, chacune des trois provinces Maritimes accorde des transferts de fonds pour ses étudiants universitaires inscrits à des

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DES MARITIMES FIGURANT AU RÉPERTOIRE DE LA COMMISSION

programmes d'études offerts dans l'une ou l'autre des deux autres provinces, mais non dans leur province d'origine.

Le Réseau d'ordinateurs et d'enseignement du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard a entamé en 1990-1991 des discussions pour le renouvellement de l'entente quinquennale qui prend fin le
31 mars 1992 et en vertu de laquelle le Réseau facilite le partage des ressources informatiques entre ses établissements membres.

Par l'entremise du Comité sur le service d'enseignement télévisé des provinces de l'Atlantique et le Réseau de télédiffusion par satellite de l'Atlantique (ASN), la Commission a aidé les établissements d'enseignement postsecondaire des Maritimes à offrir un programme régulier de cours télévisés sur le Réseau de télédiffusion par satellite de l'Atlantique (ASN) durant les trimestres d'automne et d'hiver.

Faits saillants de 1990-1991

En novembre 1990, la Commission a remis au Conseil des premiers ministres des Maritimes son plan financier pour 1991-1992. Dans le plan financier de 1991-1992, la Commission a recommandé une hausse de ses dépenses de fonctionnement de 7,3 p. 100 par rapport aux fonds approuvés pour 1990-1991. La hausse recommandée représentait une augmentation uniforme de 5,3 p. 100 pour l'aide financière à toutes les trois provinces. De plus, elle y recommandait un rajustement de 2 p. 100 à la base de financement des établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que des hausses de 0,1 p. 100 et de 1,5 p. 100 respectivement pour étendre les programmes dans ces deux provinces. Conformément à la nouvelle méthode de financement des établissements de la Nouvelle-Écosse, la Commission a recommandé une enveloppe de crédits de quatre millions de dollars et une augmentation de 0,7 p. 100 pour terminer le programme d'égalisation du financement de certains établissements de la Nouvelle-Écosse. Ces recommandations représentent des hausses de 7,3 p. 100 pour le Nouveau-Brunswick, de 7,2 p. 100 pour la Nouvelle-Écosse et de 7,3 p. 100 pour l'Île-du-Prince-Édouard. Le plan financier de 1991-1992 contenait aussi des recommandations sur certains projets d'immobilisations précis.

Par la suite, le Nouveau-Brunswick a approuvé une hausse de 3,8 p. 100 des fonds d'exploitation. Ce montant a été fixé à partir de la hausse recommandée par la Commission, moins environ 4,7 millions de dollars en raison des économies escomptées par suite du gel des salaires de douze mois imposé par la province. La Nouvelle-Écosse a approuvé une augmentation de 1,25 p. 100, y compris la prestation d'un million et demi de dollars pour son programme d'égalisation. La hausse de la subvention au fonctionnement de chaque établissement s'ajoute aux économies réalisées sur les salaires du personnel universitaire en raison du gel de salaires de deux ans imposé par la province. L'Île-du-Prince-Édouard a approuvé une hausse de 5 p. 100 dans l'aide accordée pour le fonctionnement des établissements.

En 1990-1991, la Commission a étudié dix-huit programmes proposés. Parmi ceux-ci, la Commission a recommandé la création de cinq programmes universitaires et de dix programmes d'arts appliqués et de technologie. Deux programmes universitaires et un programme d'arts appliqués et de technologie ont été rejetés.

Conformément à ses principes visant à faciliter l'inscription d'étudiants étrangers, la Commission a maintenu pour la troisième année consécutive à mille sept cent dollars le supplément que les universités devraient demander à leurs étudiants étrangers.

En février 1991, la deuxième phase de l'étude sur les ressources matérielles des établissements d'enseignement postsecondaire des Maritimes a été présentée à la Commission. Le rapport a fourni à la Commission une évaluation détaillée de l'état général des bâtiments sur les campus et une estimation des coûts des réparations imputables à une maintenance remise à plus tard et requises pour satisfaire les normes et les besoins actuels. Un comité spécial a été formé pour étudier les besoins de financement en 1992-1993 découlant de la maintenance remise à plus tard.

La Commission a reçu à la fin de l'année un rapport accompagné de recommandations sur le rôle et les capacités prévues des établissements de la Nouvelle-Écosse et elle doit le présenter au Conseil des premiers ministres des Maritimes au début de 1991-1992. Un processus et un calendrier ont été prévus pour la présentation des énoncés des établissements concernant leur rôle et leurs capacités prévues après la modification de la formule de financement de la CESPM apportée en 1989-1990.

À la fin de l'année, la Commission avait entamé les consultations avec les directeurs des établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard pour la préparation des énoncés du rôle et des capacités prévues des établissements dans ces deux provinces.

Activités futures

La Commission procédera comme prévu en 1991-1992 en vue de réaliser les énoncés du rôle et des capacités prévues pour les établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. La Commission s'attend à ce que lorsque le processus de détermination du rôle et des capacités prévues des établissements des trois provinces Maritimes sera terminé, on disposera des bases pour une utilisation optimale des ressources des établissements d'enseignement postsecondaire dans la région qui profitera à toutes les provinces Maritimes.

On trouvera le compte rendu détaillé des travaux réalisés par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes pendant l'année financière 1990-1991 dans le rapport annuel de la Commission. Pour obtenir des exemplaires de ce rapport, prière de communiquer avec la

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1
Tél. : (506) 453-2844

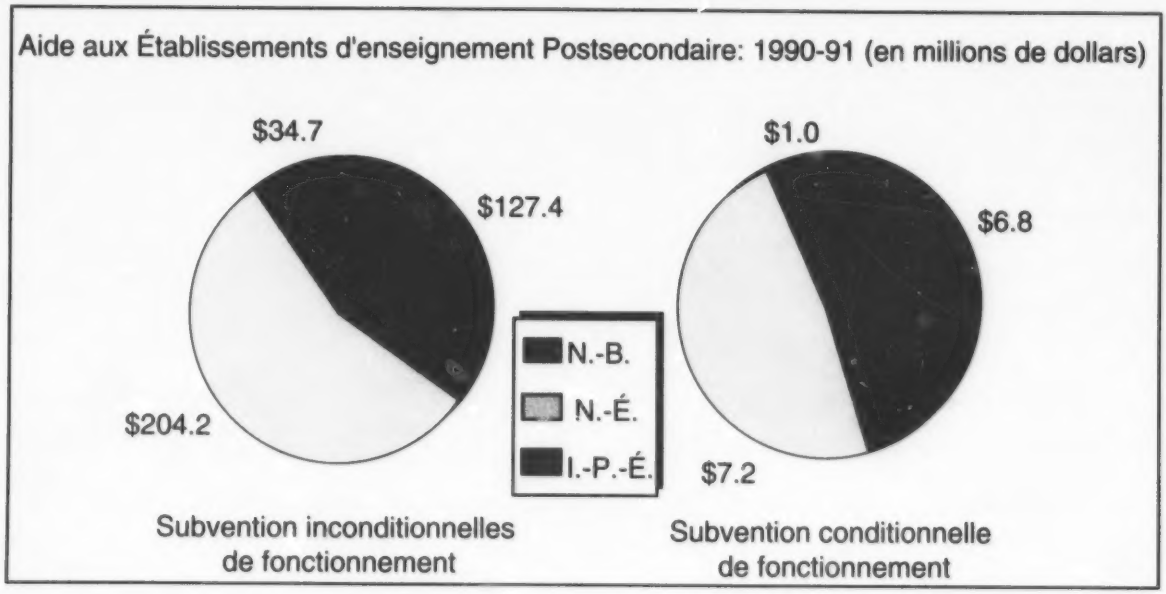

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes			**Le 31 mars 1991**
	Tim Andrew - Président		
Représentant	a) Université	b) Hauts fonctionnaires et dirigeants d'établissements non universitaires	c) Grand public
Nouveau-Brunswick	Médard Collette - Université de Moncton Arthur Motyer - Mount Allison University	Léonard Arsenault - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation	John Barry - Barry & O'Neil François Daigle - Étudiant Claire Doiron - Hôpital Dr Georges-L. Dumont
Nouvelle-Écosse	Kathryn Bindon - Mount Saint Vincent University Léger Comeau - Université Sainte-Anne Alasdair Sinclair - Dalhousie University	Gerald McCarthy - Conseil de l'enseignement supérieur de la Nouvelle-Écosse Carmen Moir - Ministère des services communautaires Dermot Mulrooney - Ministère de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle	Ruth Pulsifer - Cobequid Educational Center Ross Towler - Institute of Chartered Accountants of Nova Scotia Lara Morris - Étudiante
Île-du-Prince-Édouard	Joseph Revell - University of Prince Edward Island	Roger Burke - Ministère de l'éducation Frank Zakem - Ministère des Affaires communautaires et culturelles	Carolyn Trainor - Charlottetown Clinic

PARTIE IV
RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS

Principaux résultats financiers (1)

Le Fond consolidé du Conseil des premiers ministres des Maritimes, qui est administré par le Conseil et le Conseil du Trésor régional, est la structure de financement des activités. Les extraits suivants des états financiers vérifiés rendent compte des recettes et des dépenses du Fond consolidé.

	1991 Budget (en milliers) de dollars	1991 Réel (en milliers) de dollars	1990 Réel (en milliers) de dollars
Recettes			
Province du Nouveau-Brunswick	4,292	4,227	6,140
Province de la Nouvelle-Écosse	6,541	6,480	6,066
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	771	629	719
Autres	1,852	2,048	2,869
	13,456	13,384	15,794
Dépenses			
Secrétariat du Conseil	1,201	1,282	1,231
Service du cadastre et de l'information foncière	10,591	9,528	12,389
Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes	380	394	389
Fondation d'éducation des provinces Maritimes (subvention)	254	251	245
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes - Administration	770	708	693
	13,196	12,163	14,947
Excédent des recettes sur les dépenses	260	1,221	847

****

Fonds fiduciaires administrés par le Conseil (1)

	Chiffres réels 31 déc. 1990 $	31 déc. 1989 $
Fonds de pension du Conseil des premiers ministres des Maritimes	**34,190,758**	**34,007,158**
	31 mars 1991 $	31 mars 1990 $
Fonds fiduciaires du Conseil des premiers ministres des Maritimes		
Projet AREMOS	927	1,526
Programme audio-visual	48,004	44,234
CHOIX	363	3,610
Programme de films vidéo de formation en français	16,339	55,000
Projets conjoint de développement économique	61,158	77,336
Programme de remplacement des bornes du SCIF	250,533	267,423
Projet archéologique du CMCA sur l'érosion côtière	16,906	15,277
Programme d'administration des services d'incendie du CFDMM	5,225	2,280
Cotisations d'assurance-chômage détenues en fiducie	6,756	6,088
Total Fonds fiduciaires du CPMM	**406,211**	**472,774**
Fonds fiduciaires de la Fondation d'éducation des provinces Maritimes	**220,601**	**480,249**
Fonds fiduciaires des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de L'Est du Canada	**93,181**	**91,253**

****

(1) On peut se procurer une copie des états financiers vérifiés en s'adressant au Secrétariat du Conseil.

LE CONSEIL ET SES ORGANISMES

Secrétariat
Conseil des premiers ministres des Maritimes
C.P.2044
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2Z1
Emery M. Fanjoy, secrétaire **Tél. : (902) 424-7590**

Service du cadastre et de l'information foncière
C.P. 310
Amherst (Nouvelle-Écosse)
B4H 3Z5
R. Laurence Simpson, directeur général **Tél. : (902) 667-7231**

Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes
6100, avenue University
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 3J5
A. Donald Smeltzer, directeur exécutif **Tél. : (902) 494-3712**

Fondation d'éducation des provinces Maritimes
C.P. 2044
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2Z1
Barbara M. Murray, secrétaire **Tél. : (902) 424-5352**

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
J. Timothy Andrew, président **Tél. : (506) 453-2844**

Index des organismes et comités régionaux

Coopération intermaritime

Entrent dans cette catégorie les organismes et les comités permanents qui relèvent exclusivement des trois gouvernements des Maritimes ou de deux d'entre eux. Les organismes sont entièrement ou largement financés par leur province; de hauts fonctionnaires de leur gouvernement provincial siègent à titre officiel à leur conseil d'administration (ou l'équivalent), et ils ont des employés. Pour les besoins du présent inventaire, les comités fonctionnent de façon permanente, sont très efficaces, leur raison d'être ne consiste pas uniquement à diffuser de l'information, et ils ne possèdent pas d'employés.

Comité de révision et d'évaluation
Centre d'information sur les ressources côtières de l'Atlantique
Centre d'éducation permanente spéciale des provinces de l'Atlantique pour les déficients mentaux
Le Comité interprovincial de coopération des affaires acadiennes et francophones
Comité de coordination des entreprises d'électricité des provinces Maritimes
Secrétariat du Conseil des premiers ministres des Maritimes
Service du cadastre et de l'information foncière
Comité des Maritimes sur la coopération archéologique
Maritime Forestry Complex Corporation
Comité de formation et de développement municipaux des Maritimes
Fondation d'éducation des provinces Maritimes
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes
Comité des transports des provinces Maritimes
Comité des ministres sur la coopération économique
Comité des cadres sur la coopération économique

Coopération dans les Maritimes et dans l'Est du Canada

Dans cette catégorie, il s'agit de la coopération qui s'est instaurée entre un ou plusieurs gouvernements des Maritimes et les gouvernements de Terre-Neuve et du Labrador et du Québec. Cette coopération peut prendre la forme d'un organisme ou d'un comité. Les organismes et les comités sont décrits ci-dessous. Les activités de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada qui sont traitées séparément sont exclues de cette catégorie.

Programme touristique des provinces de l'Atlantique
Possibilités d'évolution de carrière dans les provinces de l'Atlantique
Comité consultatif des provinces de l'Atlantique sur les communications
Société des loteries de l'Atlantique
Comité de coordination des services agricoles des provinces de l'Atlantique
Commission de l'éducation spéciale des provinces de l'Atlantique
Commission des transports des provinces de l'Atlantique
Comité de l'Atlantique sur la télédétection
La Commission permanente du Nouveau-Brunswick et du Québec
Comité des ministres de l'Environnement des provinces de l'Atlantique
Comité des Maritimes pour la formation dans le domaine de la toxicomanie
Contact East
Prince Edward Island-Newfoundland Premiers' Agreement on Small Scale Renewable Resource Development Implementation Committee

Coopération entre les gouvernements des Maritimes et le secteur privé

Les entités composant le secteur privé sont pleinement autonomes, mais elles reçoivent des subventions ou une autre aide importante de la part de plusieurs gouvernements des Maritimes. Elles peuvent aussi bénéficier du soutien du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador.

Association Atlantique Canada Plus
Conseil économique des provinces de l'Atlantique
Centre de formation en gestion de l'Atlantique
Association des éleveurs de trotteurs - Région de l'Atlantique
Institut Champlain
Programme de développement de l'éducation pédagogique

Institut généalogique des provinces Maritimes
Maritime Lumber Bureau

Coopération entre la Nouvelle-Angleterre et l'Est du Canada

Des comités et des organismes ont été constitués conjointement par les cinq provinces de l'Est du Canada et les six états de la Nouvelle-Angleterre. Ils respectent les critères énoncés plus haut à propos des comités et des organismes, à l'exception de ceux qui concernent leur composition.

Comité de coopération économique
Comité de l'environnement
Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada
Comité de coordination
Groupe de travail sur la productivité des forêts
Comité international du Nord-Est sur l'énergie

Établissements d'enseignement figurant à l'annexe "A" de la Loi sur la Commission d'enseignement supérieur des provinces Maritimes

Nouveau-Brunswick
École des gardes forestiers des Maritimes
Mount Allison University
Saint Thomas University
Université de Moncton
Université du Nouveau-Brunswick

Nouvelle-Écosse
Acadia University
Atlantic School of Theology
Dalhousie University
Mount Saint Vincent University
Nova Scotia Agricultural College
Nova Scotia College of Art and Design
Nova Scotia College of Geographic Sciences
Nova Scotia Teachers' College
St. Francis Xavier University
Saint Mary's University
Technical University of Nova Scotia
Université Sainte-Anne
University College of Cape Breton
University of King's College

Île-du-Prince-Édouard
Holland College
University of Prince Edward Island

Organismes à vocation régionale du secteur universitaire

Il existe un nombre important d'organismes universitaires à vocation régionale, dont soixante-cinq figurent dans une étude effectuée en 1985 et intitulée "Instituts et centres de recherche universitaire canadiens de la région de l'Atlantique à vocation régionale". Pour obtenir des exemplaires de ce rapport, prière de s'adresser au Secrétariat du Conseil.

En outre, les membres du corps professoral et du conseil d'administration des universités se sont constitués en associations à l'échelle des Maritimes ou des provinces de l'Atlantique, lesquelles leur permettent d'organiser des conférences, de publier des documents, etc. Parmi les principes associations universitaires, mentionnons le Conseil des provinces Atlantiques pour les sciences. De son côté, l'Association des universités de l'Atlantique représente le secteur administratif des universités.